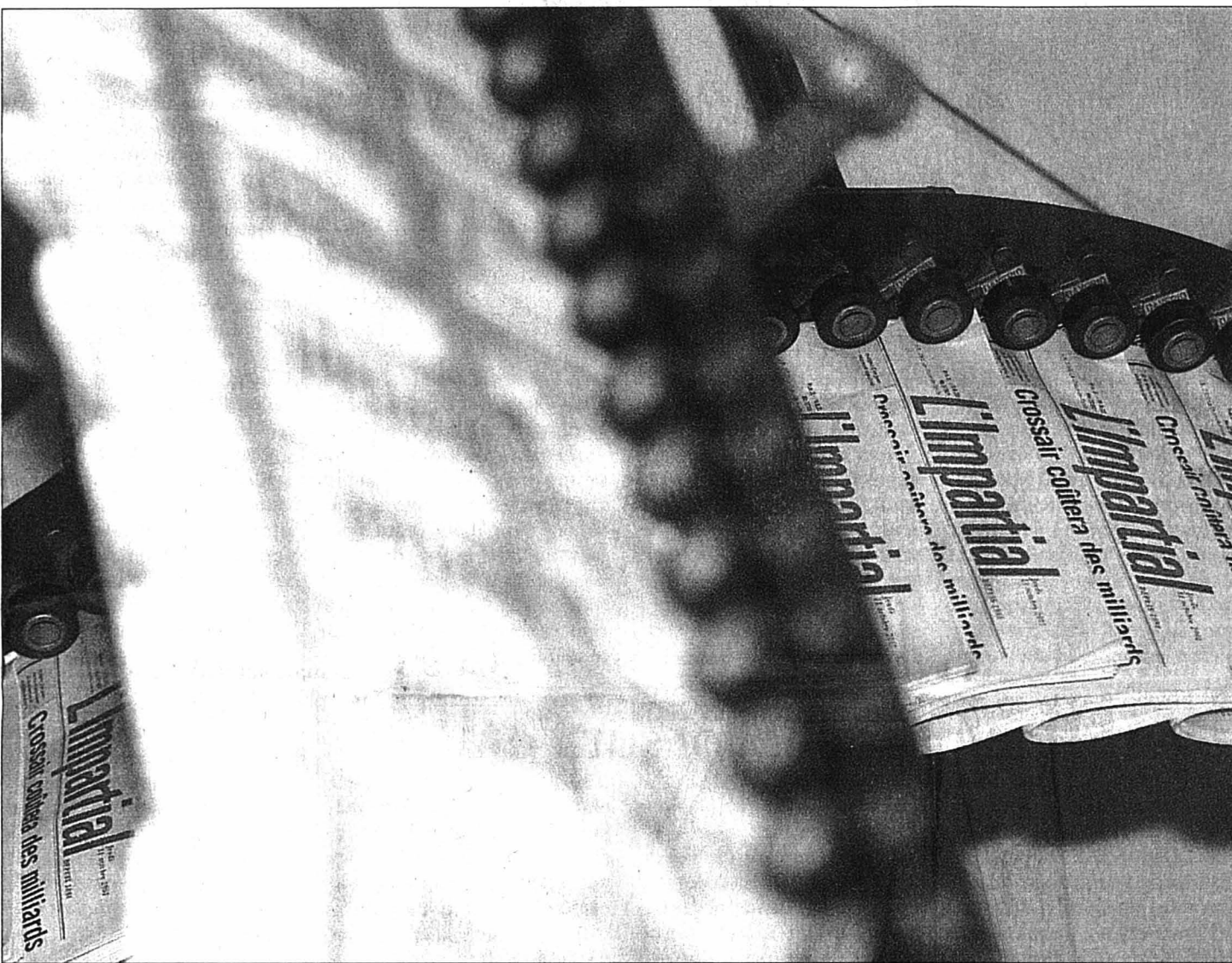


La Poste menace les journaux régionaux

Distribution ■ *Les rédacteurs en chef craignent de ne plus pouvoir fournir à leurs lecteurs les informations de la soirée*



Les rédacteurs en chef romands ont pris position sur le programme d'économies du géant jaune. La rationalisation prévue par La Poste obligerait la majorité des journaux à boucler leurs éditions nettement plus tôt, pour laisser une plus grande marge à l'acheminement postal. La mise sous presse

prématurée des pages porterait directement préjudice à la qualité rédactionnelle des titres: les lecteurs ne pourraient plus être informés des événements importants, manifestations sportives ou politiques survenus en soirée. PHOTO GALLEY

■ page 19

TABAC

Une bouffée d'espoir

Reçue hier par Pascal Couchepin, la délégation neuchâteloise et jurassienne a bon espoir de voir l'exportation de cigarettes biffée d'une nouvelle ordonnance.

■ page 3



LE LOCLE

Dernier hommage

Hier matin, là où «Lume» fut abattue le 5 juillet lors des Promos, tous ses camarades de l'école secondaire se sont recueillis pour lui dire adieu.

■ page 7



LES RANGIERS

Adieux aux drapeaux

Hier à la Caquerelle, une brève cérémonie a marqué la dissolution du Régiment d'infanterie 9. Créé en 1912, il rassemblait les fantassins de tout le Jura.

■ page 13



Sé(r)vices publics?

Si tout va... mal, le 1er avril prochain, les abonnés à «L'Express» et à «L'Impartial», hors région neuchâteloise et jurassienne, pourraient ne plus recevoir leur quotidien le jour même de parution! Une menace qui n'est de loin pas isolée, puisqu'elle plane sur quasi l'ensemble des quotidiens romands, alémaniques et tessinois dont les rotatives n'ont pas l'insigne chance d'être implantées tout à côté d'un des nouveaux centres de distribution de La Poste... En condamnant les éditeurs à imprimer encore plus tôt leurs journaux pour les livrer toujours plus loin, c'est toute l'actualité du soir qui risque de passer à l'as! Un bien mauvais tour que tente de jouer le géant jaune aux éditeurs du pays, dans le seul but de compresser ses coûts de distribution, en raison de la diminution de la subvention que la Confédération lui alloue au titre d'aide indirecte à la presse par une prise en charge partielle du coût du transport des journaux. Appliquée à la lettre, au pire, cette mesure condamnera à mort plus sûrement que la chute de la publicité un nombre certain de titres régionaux. Au mieux, elle limitera leur visibilité nationale, en privant ainsi de porte-voix vers l'extérieur les cantons et les régions, ainsi que leurs acteurs économiques, culturels et politiques. C'est l'esprit même du service public qui est remis fondamentalement en cause par cette intention délictueuse de La Poste. Ainsi, la mesure bat en brèche l'idée d'égalité des chances dans l'accès aisé à un service dit «public» sur l'ensemble du territoire; elle balaie la notion de régularité de la prestation et d'horaire d'exécution décent; elle tue toute solidarité nationale et bafoue l'obligation démocratique de faire bénéficier chacun des prestations d'intérêt général retenues par l'Etat. Dans les faits, ce ne sont pas uniquement les éditeurs de journaux qui sont la cible de ce projet - s'ils ne peuvent plus exercer leur métier, ils disparaîtront - mais bien les abonnés et les annonceurs fidèles à une presse dont la diversité et la richesse sont aussi les garants du bon fonctionnement de nos institutions. Jusqu'où ira encore le mépris du citoyen?

Mario Sessa

OPINION

À LA UNE

LÉGISLATIF LOCLOIS

Vote serré pour un rond-point

■ page 9

Un frein à quatre mains

La Chaux-de-Fonds ■ *Le projet de zone de rencontre devra sans doute passer par les urnes*



Opposé à la zone de rencontre prévue sur le Pod, un large comité référendaire en constitution s'est réuni hier soir dans un café-restaurant de La Chaux-de-Fonds. Outre l'ACS, il devrait rassembler l'Astag et deux partis politiques.

PHOTO ARCH-LEUENBERGER

■ page 5

AJOIE

Chantier à bon compte

■ page 14

SOMMAIRE

Télévision	15
Cinés-loisirs	17
Bourse	27
Sport	28-33
Feuilleton	31
Adresses pratiques	34
Carnet	35

GRAND CONSEIL

Sursis pour la violence

Par crainte de l'incompatibilité d'une mesure avec la Convention européenne des droits de l'homme, le Grand Conseil neuchâtelois a reporté hier le vote de la loi contre la violence conjugale. Cela malgré les qualités du projet, soulignées par l'ensemble des partis, qui ont accepté l'entrée en matière.

■ page 2

PÉRÉQUATION

Des tâches mieux réparties

La réforme de la péréquation financière est sous toit. Le Conseil des Etats a éliminé deux divergences l'opposant au National. Il appartiendra désormais au souverain de se prononcer, en principe l'an prochain. Cette réforme vise à simplifier la répartition des tâches étatiques.

■ page 27

UNIVERSITÉ
Manque de moyens déploré

Tout étudiant désireux de suivre, à Fribourg, le cours d'histoire de la pédagogie peut le faire légitimement dans le cadre des conventions Benefri. «Les déplacements lui sont alors remboursés», tient à souligner le recteur de l'Université de Neuchâtel, Denis Miéville, qui a réagi à la colère des étudiants en sciences de l'éducation. Ceux-ci, privés d'un cours à la rentrée prochaine (notre édition de mardi), s'étaient inquiétés du rallongement forcé de leurs études. Par la voix de leur fédération, la FEN, ainsi que de leur professeur, Pierre Marc, ils avaient dénoncé le manque de moyens attribué à cet enseignement.

«Ce manque de moyens est un cas particulier parmi d'autres cas catastrophiques, explique Denis Miéville par courrier. L'ethnologie, la psychologie, le journalisme et la communication, l'histoire de l'art, la géographie sont des branches disposant aussi d'un encadrement insuffisant.»

Par ailleurs, «la Confédération a clairement déclaré l'encadrement et la consolidation des sciences humaines et sociales comme un projet prioritaire.»

Du coup, le rectorat attend avec impatience des précisions sur le budget 2004, dès lors que le Conseil d'Etat s'était engagé en son temps auprès de Ruth Dreifuss pour que l'augmentation des subventions par la Confédération revienne intégralement à l'Université. Pour l'année 2004, cela signifierait une augmentation de 2,7 millions, qui pourrait être engagée en grande partie dans les facultés de lettres et sciences humaines, de droit et de sciences économiques.»

En conclusion, «le rectorat de l'Université prend très au sérieux ce manque d'encadrement ainsi que le mécontentement des étudiants, mais est incapable d'y apporter une solution concrète sans l'apport de ressources financières additionnelles.» /comm-frk

DÉBAT

Jeunes et candidats

Ils ont entre 20 et 33 ans et sont en lice pour le Conseil national, sous les couleurs d'un des partis neuchâtelois représentés au Grand Conseil. Qu'est-ce qui les motive? Quel message transmettent-ils aux jeunes qui hésitent à s'engager et qui s'abstiennent? Quel regard portent-ils sur des sujets touchant la population jeune du canton, comme la formation, l'adhésion à l'Europe, la politique d'intégration ou la dépénalisation du cannabis? Ils en débattent ce vendredi, dès 19h30, au Club 44, à La Chaux-de-Fonds. Ils? Les socialistes Kattia Babey et David Taillard, les radicaux Marie-Laure Béguin et Raphaël Comte, les libéraux-PPN Valérie Schweingruber et Yvan Botteron, la popiste Pascale Gazareth et David L'Epée, de Solidarités. /sdx

Violence conjugale: la loi attendra
Grand Conseil ■ Les députés ont reporté le vote des mesures, jugées nécessaires pourtant, que lui proposait le Conseil d'Etat. Raisons juridiques invoquées

Par
Frédéric Mairy et
Jean-Michel Pauchard

Unanimes, les félicitations adressées hier par le Grand Conseil neuchâtelois au Conseil d'Etat pour son projet de loi contre la violence conjugale n'ont pas suffi. S'ils ont accepté d'entrer en matière sur ce rapport, les députés ont demandé que le débat soit reporté. Cela pour laisser le temps au gouvernement cantonal de s'assurer de la compatibilité du texte avec la convention européenne des droits de l'homme (CEDH).

En cause, la détention préventive de l'auteur de violence sans ouverture d'une instruction judiciaire. Ce qu'interdirait la CEDH selon la droite, d'où la demande d'un avis de droit exprimée par les radicaux. «Pour protéger une victime de toute récidive, l'emprisonnement est une condition sine qua non», a rétorqué la conseillère d'Etat Monika Dusong, convaincue par ailleurs de la compatibilité de la loi. Son argument n'a pas fait plier pour autant la majorité des députés, acquis, pour le reste et dans les grandes lignes, à ce rapport.

Ainsi Marianne Ebel a souligné, au nom de PopEcoSol, «le signal politique fort» donné contre une «violence universelle, qui touche tous les pays, toutes les cul-



Pour la conseillère d'Etat Monika Dusong, la loi est compatible avec le droit supérieur. Et l'emprisonnement nécessaire pour éviter toute récidive. PHOTO KEYSTONE

tures et tous les milieux». Les socialistes, seul groupe qui souhaitait adopter la loi hier déjà, ont apprécié que les mesures proposées (qui allient intervention, soutien des victimes, accompagnement des auteurs et prévention) contiennent un «volet social». Par Odile Duvoisin, ils ont par ailleurs souligné que la violence conjugale n'était pas que masculine et

qu'il fallait, comme l'a écrit Elisabeth Badinter, «renoncer à la vision angélique des femmes».

Sans remettre en cause le dispositif prévu, jugé «bienvenu», les radicaux ont émis deux critiques. L'une sur les structures d'accueil des victimes, à ouvrir aux hommes selon eux. L'autre sur le poste à mi-temps à créer pour coordonner le tout, estimé superflu

par Marie-Laure Béguin. Quant aux libéraux, ils ont relevé que cette loi répondait à «un véritable besoin». A quoi ne saurait nuire néanmoins, a précisé Valérie Schweingruber, un report d'un mois, lequel permettrait en outre de tenir compte du vote des Chambres fédérales, qui devraient se prononcer cette fin de semaine sur le même sujet. /FDM

Image ou réalité?

Dans une interpellation, le radical Roland Debély demandait notamment au gouvernement si «l'annonce répétée des difficultés financières importantes» de l'Etat n'avait pas «pour conséquence de donner une image négative de notre canton».

Cette partie de l'interpellation a laissé «pantoise» la ministre des Finances Sylvie Perrinjaquet: «Les chiffres donnés lors de la conférence de presse relative au prébudget 2004 ne sont pas de la fiction. Il faut les affronter plutôt que de les glisser sous le tapis.» Et de rappeler que les sociétés anonymes qui ont préféré soigner leur image aux dépens de la réalité «ne sont aujourd'hui plus là».

En l'occurrence, la réalité des finances du canton de Neuchâtel, c'est qu'elles souffrent d'un «déficit structurel, renforcé aujourd'hui par des facteurs conjoncturels». Et que ce déficit reporte les charges d'aujourd'hui sur les générations de demain.

Roland Debély et le reste du Grand Conseil n'ont sans doute pas fini d'entendre parler de ces désagréables perspectives: dans une question, Patricia de Pury (soc) demande à l'exécutif d'indiquer la liste des économies «qu'il envisage de mettre en application» pour «compenser les pertes de ressources liées aux allègements fiscaux récents et à venir, en particulier ceux votés mardi (notre édition d'hier). /jmp

Vers une nouvelle loi sur l'emploi

Le député Daniel Perdriat (PopEcoSol) a développé hier l'interpellation de son groupe relative au refus du Conseil d'Etat de demander au Département fédéral de l'économie une prolongation à 520 jours de la durée maximale d'indemnisation pour les chômeurs des Montagnes (notre édition d'hier). Il a notamment fait valoir que «la vraie égalité de traitement (réf: dont se réclame l'Etat pour justifier son refus) résidait dans l'ancienne loi fédérale sur l'assurance chômage». Et de demander que l'Etat «utilise au moins les maigres moyens mis à sa disposition» par la nouvelle loi.

Cette loi est effectivement «mauvaise», a admis Bernard Soguel, chef du Département de l'économie publique (DEP). Qui a rappelé que le gouvernement neuchâtelois l'avait combattue en procédure de consultation.

Cohésion à préserver

Afin d'y faire face, le Service cantonal de l'emploi a pris «sans retard» les mesures nécessaires pour les chômeurs arrivés en fin de droits le 1er juillet, date d'entrée en vigueur de la loi. «Un principe nous a guidés: préserver la cohésion sociale, ce qui signifie traiter tous les Neuchâtelois avec équité.» Un exercice d'autant plus ardu que les régions de mobilité spatiale définies par la loi «ne correspondent à rien de logique» et que l'administration cantonale ne peut pas «transformer les instructions de la

Confédération en chef-d'œuvre de clarté».

Parallèlement, un projet de nouvelle loi cantonale sur l'emploi et l'assurance chômage avait été mis en consultation. Adopté par le Conseil d'Etat le 17 septembre, il devrait passer devant le Grand Conseil en novembre.

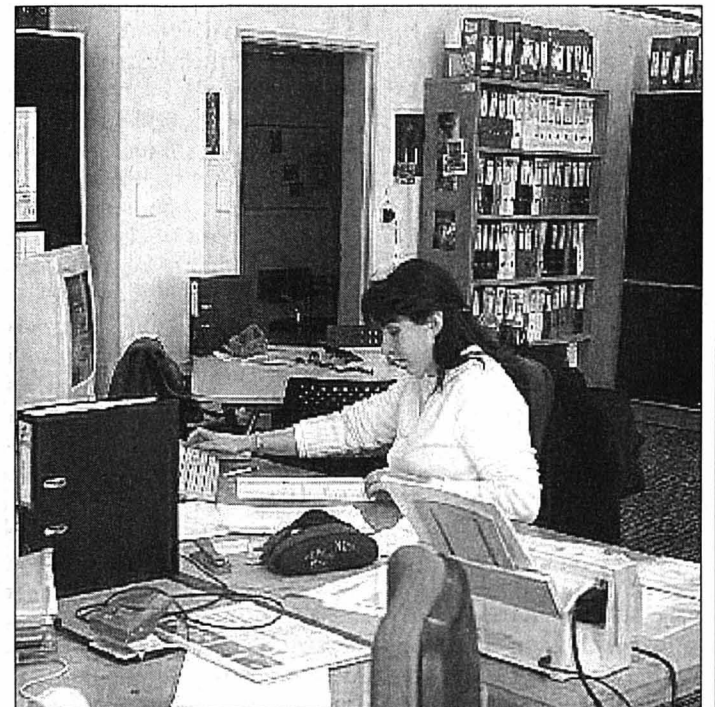
Moyennement appréciée

Dans ce cadre, le Conseil d'Etat prévoit de financer les 120 jours d'indemnisation supplémentaires par un nouveau «fonds d'intégration professionnelle». «Nous pourrions alors introduire à Berne une demande de prolongation pour l'ensemble du canton en sachant que l'argent sera là», a déclaré Ber-

nard Soguel. En cas d'acceptation de la demande, la Confédération paierait 80% des nouvelles indemnités, et le canton financerait le solde.

Au passage, le conseiller d'Etat a indiqué avoir moyennement apprécié la manière employée par les associations de défense des chômeurs pour le mettre sous pression. En particulier la façon dont elles ont informé les médias alors que les discussions étaient en cours.

Daniel Perdriat s'est dit «partiellement satisfait» de la réponse du chef du DEP. Même si, a-t-il rappelé après le débat, «la décision de prolongation des indemnités ne nous appartient pas». /JMP



Retrouver un travail? Parfois, il faut plus que 400 jours. PHOTO ARCH-GALLEY

EN BREF

ASILE ■ Les chiffres 2003. Depuis le début de l'année, le canton de Neuchâtel a enregistré l'arrivée de 385 requérants d'asile. Huit demandes ont été acceptées et 96 rejetées. Ce sont les chiffres qu'a donnés hier le patron de l'Economie publique Bernard Soguel, en réponse à une question de Roland Debély (rad) visant à «rétablir les faits». Le conseiller d'Etat a par ailleurs précisé que, parmi les personnes déboutées, 38 étaient déjà reparties volontairement et 25 avaient été renvoyées sous la contrainte. Autre chiffre: 5% des 385 requérants ont commis des délits. «Plus le statut est précaire, plus la criminalité augmente», a ajouté Bernard Soguel. Qui a rappelé qu'en matière d'arrivée et de départ des requérants, la décision était affaire de la Confédération. /fdm

COURS DU SOIR ■ Concurrence loyale. Dans sa réponse à une interpellation du groupe libéral-PPN, le conseiller d'Etat Thierry Béguin estime «excessif et déplacé» de qualifier de «concurrence déloyale» à l'égard des écoles privées les cours de langues donnés comme cours du soir ou cours intensifs par des écoles publiques telles que le lycée Jean-Piaget, à Neuchâtel, ou le Centre intercommunal de formation des Montagnes, au Locle. Le chef de l'Instruction publique a notamment rappelé que ces prestations faisaient partie de la mission de l'Etat et qu'elles étaient proposées à des prix «pas très différents de ceux pratiqués dans le privé». /jmp

TABAC ■ Position répétée. Pour manifester leur soutien à la position du Conseil d'Etat relative au projet de nouvelle réglementation fédérale sur les produits du tabac, les groupes radical et libéral avaient choisi la voie de... l'interpellation. «Vous connaissez la position du Conseil d'Etat», leur a répondu Bernard Soguel, avant de la répéter, puis de partir pour Berne, afin de l'exposer aux conseillers fédéraux Pascal Couchepin et Joseph Deiss (lire en page 3). /jmp

FORMULAIRES ■ Affaire classée. Le Grand Conseil a pris acte sans difficulté du rapport du gouvernement donnant suite au postulat de Claude Borel (soc) sur la simplification des formulaires administratifs. Lesquels devraient donc être améliorés à l'avenir, notamment en gagnant en lisibilité. Radicaux et libéraux ont prié le Conseil d'Etat de veiller à ce que ces changements concernent aussi les formulaires disponibles sur internet, PopEcoSol l'invitant de son côté à utiliser, dans la mesure du possible, du papier recyclé. Claude Borel a accepté le classement de son postulat, en demandant encore à l'exécutif d'être vigilant quant à l'utilité même de chaque formulaire. /fdm

Ambassadeurs «compris» à Berne

Tabac ■ Les Neuchâtelois et Jurassiens reçus hier par Pascal Couchepin ne sont pas rentrés bredouilles. L'économie des deux cantons peut espérer

De Berne
François Nussbaum

Ni décision ni promesse formelle, mais la conviction d'avoir été entendu et compris. C'est le bilan tiré hier par la délégation neuchâteloise et jurassienne, conduite par les conseillers d'Etat Bernard Soguel et Gérald Schaller, de son entretien avec Pascal Couchepin. Objet: la future ordonnance sur le tabac.

Aussi pour l'exportation

C'est en effet un projet d'ordonnance sur le tabac (Otab) qui a mis le feu aux poudres. Plus précisément le fait que l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) veuille abaisser, également pour l'exportation, les limites européennes pour la teneur des cigarettes en goudron, nicotine et monoxyde de carbone. Or Philip Morris, à Serrières (NE), et British American Tobacco, à Boncourt (JU), exportent une grande partie de leur production (respectivement 70% et 40%), notamment dans des pays qui admettent des teneurs limites plus élevées. L'Otab menacerait des centaines d'emplois avec, à terme, une délocalisation.

Marché suisse petit

Le directeur de l'OFSP, Thomas Zeltner, a expliqué hier à la délégation qu'on entendait, là comme ailleurs, adopter les normes européennes. Pour les Neuchâtelois et Jurassiens, il faut distinguer: la production européenne vit pratiquement de son marché intérieur, pas celle des deux sites suisses. L'adoption de l'Otab signifierait, d'emblée, l'abandon d'une bonne partie de la production (celle destinée à certains marchés d'exportation) et le licenciement de centaines d'employés, sans parler des retombées fiscales pour les sites et les cantons concernés, les deux producteurs étant des contribuables de taille.

La production perdue à



Thomas Zeltner, directeur de l'Office fédéral de la santé publique, et Pascal Couchepin paraissent sensibles aux arguments de la conseillère aux Etats neuchâteloise Michèle Berger-Wildhaber.

PHOTO MARCHON

Neuchâtel pourrait être reprise par l'usine de Philip Morris au Kazakstan. Mais, à terme, l'entier du site pourrait être démantelé et implanté ailleurs, pour maintenir une production groupée.

Couchepin évasif mais...

Pour tout le bas du canton, ce serait alors un «désastre», n'hésite pas à dire Bernard Soguel. Face à la presse, Pascal Couchepin s'est montré évasif à l'issue de l'entretien: le projet d'ordonnance a été mis en consultation, il faut en analyser les résultats et soumettre une version définitive à l'ensemble du Conseil fédéral. «Mais nous avons toujours une vue large des problèmes», a-t-il ajouté, à titre d'indication.

La délégation, elle, avait le sourire. Outre les deux conseillers d'Etat, elle comprenait la conseillère communale de Neuchâtel Françoise Jeaneret et six députés fédéraux

des deux cantons. «Opération réussie», a commenté Bernard Soguel, estimant que Pascal Couchepin avait bien compris l'enjeu de problème. Neuchâ-

tel et le Jura admettent l'ensemble de l'Otab proposée, notamment la teneur maximum en goudron (10 mg par cigarette), en nicotine (1 mg) et en

monoxyde de carbone (10 mg), mais seulement «pour les cigarettes distribuées en Suisse», en biffant la mention «et celles qui en sont exportées». /FNU

Bernard Soguel: «J'ai confiance»

Après une bonne demi-heure d'entretien avec Pascal Couchepin, le conseiller d'Etat neuchâtelois Bernard Soguel s'est dit confiant pour la suite des opérations, à savoir biffer l'exportation du champ d'application de la future ordonnance sur le tabac.

Quel a été l'accueil réservé à la délégation?

Bernard Soguel: Positif: nous avons bénéficié d'une bonne écoute et je crois qu'on peut parler d'opéra-

tion réussie. Le chef du Département fédéral de l'intérieur a visiblement compris notre position: on ne peut pas imposer des normes européennes à des pays qui n'en veulent pas dans leur législation. J'ai confiance.

Mon sentiment est que le projet d'ordonnance a été rédigé seulement en fonction de critères de santé publique en vigueur en Europe, sans qu'on n'en mesure les effets économiques et sociaux sur les cantons concernés.

Or ces effets sont très im-

portants et pourraient même, à terme, être catastrophiques.

Ne place-t-on pas les intérêts économiques avant la santé publique?

B.S.: Il ne s'agit pas tellement de cela. Si des normes sont fixées en Europe et en Suisse, on peut considérer que les populations les acceptent. Mais il y a une certaine arrogance, ou au moins du paternalisme, à vouloir les imposer à d'autres pays, tant qu'ils n'en voudront pas dans leur législation. /fnu

Le Maghreb veut des produits forts

A Serrières, on l'appelle encore «La Brunette» ou les «FTR», de leur ancienne raison sociale. Fabriques de tabac réunies: le fabricant de cigarettes arbore cependant depuis quelques années déjà, sur des façades flambant neuves, le logo Philip Morris.

Plus de mille collaborateurs s'activent, par équipes, à produire bon an mal an 21,5 milliards de cigarettes, dont seul un petit tiers, toutes marques confondues, est fumé à l'intérieur des frontières suisses. Le reste, soit 14,5 milliards d'unités, part à l'étranger. Ni dans l'Union européenne ni aux Etats-Unis. Mais essentiellement au Maroc, en Algérie et en Mauritanie. «Des pays où les consommateurs réclament toujours des produits forts», précise la porte-parole de l'entreprise neuchâteloise, Josiane Moulin.

Des pays qui, si la fabrique de Serrières ne pouvait plus les fournir, iraient sans hésiter s'approvisionner ailleurs: Philip Morris a des usines aux quatre coins du monde, prêtes à prendre la relève quasi immédiatement.

Dans le détail, sur les 14,5 milliards de cigarettes exportées, 10 milliards ont un taux de goudron et de nicotine supérieur aux limites prévues par le projet d'ordonnance, respectivement 10 mg et 1mg. Mais il ne faut pas croire que l'entreprise pourra conserver la production des 4,5 milliards restants: ses clients commandent, pour chaque marque de cigarette, l'ensemble de la gamme, qui comprend à la fois des produits forts et des variétés «light». S'ils changent de fournisseur, c'est la totalité de la commande qui sera honorée par une autre fa-

60 millions d'impôts versés

Chacun sa dépendance: Philip Morris est le premier contribuable du canton, mais surtout de la Ville de Neuchâtel: le groupe paie ainsi plus de 30 millions de francs pour le seul impôt communal. L'an dernier, la Ville a reçu 53 millions de francs de la part des entreprises établies sur son territoire. Le calcul est vite fait: Philip Morris y contribue pour... 60%!

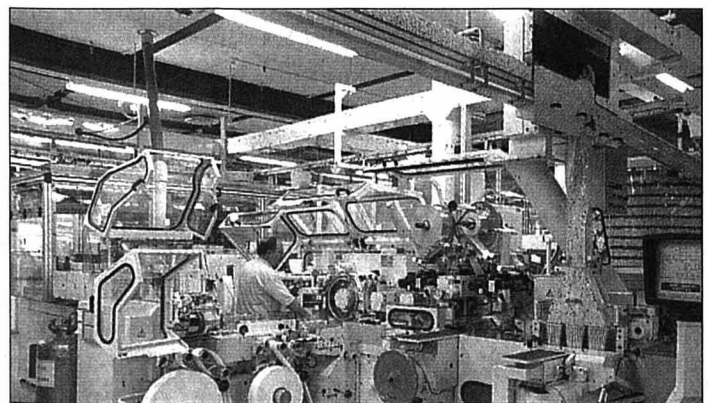
Pour le canton, c'est grosso modo le même montant qui alimente chaque année les caisses de l'Etat. En tout, on peut donc estimer à 60 millions de francs les impôts payés par l'entreprise.

Une moitié de cette somme est le fait de l'entreprise de production, PMP SA, alors que la holding et, et plus accessoirement le centre de recherche, paient le solde.

Difficile de savoir exactement quelles seraient les répercussions, pour le porteur monnaie communal et canto-

nal, de l'amputation d'une partie de la production. Mais le conseiller d'Etat Bernard Soguel était clair, en affirmant la semaine passée que si Philip Morris perdait sa capacité d'exportation, c'est la pérennité de l'entreprise à Neuchâtel qui serait, à terme, remise en question. Par ailleurs, PMP investit chaque année 30 millions de francs à Neuchâtel et verse plus de 50 millions de francs de salaires.

L'entreprise a par ailleurs calculé que si 400 emplois étaient supprimés, les pouvoirs publics encaisseraient cinq millions de francs de moins d'impôts sur les personnes physiques. L'effet serait même multiplié puisque, au lieu de rapporter à la collectivité grâce à leurs impôts, les personnes laissées sur le carreau coûteraient, puisqu'elles émargeraient à l'assurance chômage. /frk



Philip Morris est le premier contribuable du canton et de la Ville de Neuchâtel.

PHOTO SP

SOCIÉTÉ Gulliver 02 se dévoile

Les Suisses de 1964 étaient-ils plus avant-gardistes que ceux de 2002? C'est l'une des questions dont débattront ce soir à Neuchâtel les candidats aux élections fédérales et les représentants de la société civile invités par la Société de radio-diffusion et télévision neuchâteloise. Laquelle présentera avec François Jeannet, responsable des sports à la TSR, les premiers résultats de Gulliver 02, une enquête menée pendant Expo.02 sur le modèle de Gulliver 64.

A en croire les données déjà dévoilées (le reste devrait l'être à la fin de l'année), une certaine constance se dessine. Ainsi la question «Peut-on être un bon Suisse et ne jamais voter» a recueilli 25% de oui contre 22,3% en 1964. Même statu quo avec «Ce qu'il faut préserver en Suisse», la bonne entente entre employeurs et employés ayant été classée, hier comme aujourd'hui, au premier rang. Changement, en revanche, du côté de l'urgence du moment, «former davantage de techniciens» ayant laissé la place à «favoriser les énergies nouvelles». /fdm

Ce soir, 20h, aula des Jeunes-Rives, Neuchâtel

ÉLECTIONS

Rendez-vous à demain

La richesse de l'actualité nous a contraints, exceptionnellement, à repousser d'un jour le sixième et avant-dernier volet de notre série de questions aux candidats au Conseil national. Vous retrouverez donc demain les réponses de Didier Burkhalter, en course sur une des trois listes du Parti radical-démocratique neuchâtelois.

En revanche, le dernier article de la série est bien maintenu, comme prévu, à mardi prochain 7 octobre. Vous pouvez d'ores et déjà poser vos questions à la candidate écologiste Francine John, soit par fax (032 723 53 09), soit par e-mail (elections@lexpress.ch ou elections@limpartial.ch).

Trois pages spéciales

Enfin, toujours dans la perspective des élections du 19 octobre, nous consacrerons trois pages de notre édition du mercredi 8 octobre aux 55 candidats briguant un des cinq fauteuils au National. Portrait, bio express, interview: tout savoir en un clin d'œil sur ces femmes et ces hommes en course pour

PUBLICITÉ

LE MESSAGEUR BOITEUX

est là, en vente partout!

Tout en couleurs



Almanach romand 2004

Meubles

**OFFRES
EXCEPTIONNELLES
sur tous nos articles
pendant l'exposition**



Lustrerie



Electroménager



**VAC
EXPO**

RUE DES CRÊTETS 130 - LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 0848 840 900

**Du lundi 29 septembre
au dimanche 5 octobre
2003**

Nocturnes jusqu'à 22 h

	Matin	Après-midi	Soir
Lundi	Fermé	13 h 30 à	22 h
Mardi	9 h-12 h	13 h 30 à	22 h
Mercredi	9 h-12 h	13 h 30 à	22 h
Jeudi	9 h-12 h	13 h 30-20 h	Fermé
Vendredi	9 h-12 h	13 h 30 à	22 h
Samedi	9 h	non-stop	22 h
Dimanche	10 h	non-stop	17 h Fermé

VAC
Le plaisir de mieux acheter

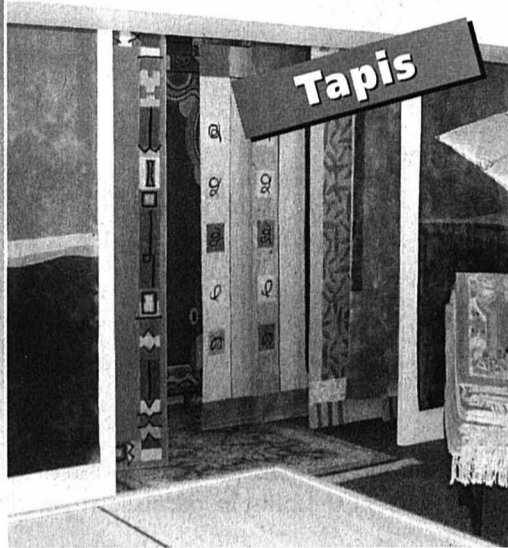
3000 m² d'exposition
Le plus grand choix de la région

**Gagnez chaque jour
500.-**
à valoir en marchandises
(tirage au sort)

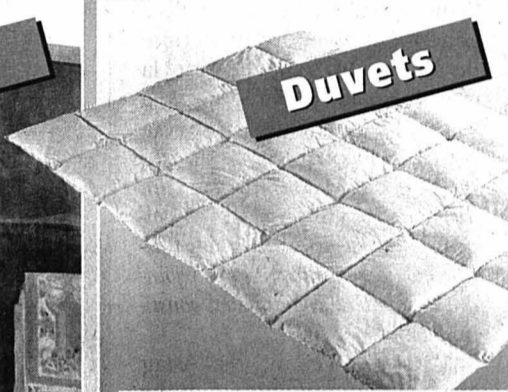
Literie



Tapis



Duvets



**Le conducteur
moyen débourse
d'une manière
disproportionnée
pour son break.**

Nubira 2000 CDX Edition Station **Sfr. 24'500.-**
Le conducteur d'une Nubira Station bénéficie du **Cash-Bonus de Sfr. 5'000.-**



Un break attrayant et spacieux. Son comportement routier parfait, son équipement confortable et sa modularité en font un véhicule idéal pour le travail comme pour la famille. La Nubira 2000 CDX Edition Station avec deux airbags, ABS, climatisation automatique, barres sur le toit, radio K7 ou CD sera à vous pour Sfr. 24'500.-. Avec boîte automatique pour Sfr. 26'000.-. De plus, vous avez le choix entre notre Top-leasing au taux de 2.9% ou la prime de reprise de Sfr. 5'000.-. Vous le constatez: il est difficile de ne pas jeter son dévolu sur une Nubira Station. **Daewoo Nubira. Conducteurs moyens s'abstenir.**

DAEWOO
A member of the GM family.

Concessionnaires régionaux:

Colombier Garage Le Verry, Onofrio Bongiovanni, Rue de la Côte 18, 032 841 10 41. Le Locle CGR Automobiles S.à.r.l., Giovanni Rustico, Rue de France 59, 032 931 10 90

Concessionnaires locaux:

Couvet Garage Antonio Ciminello, Antonio Ciminello, Rue de la Flamme 64, 032 863 34 78. La Chaux-de-Fonds Garage des Stades, B. Helbling & A. Miche, Rue de la Charrière 85, 032 968 68 13. Le Landeron Garage François Rollier, François Rollier, Condémines 10, 032 751 23 71. St-Aubin Garage du Littoral, Michèle Melillo, Av. de Neuchâtel 91, 032 835 14 57

¹Exemple leasing: Daewoo Nubira 2000 CDX Edition Station, prix net Sfr. 24'500.-, valeur résiduelle calculée Sfr. 7'500.-, 1er loyer de leasing 10% du prix net, ainsi qu'un kilométrage annuel de 12'000 Km donne 47 loyers de leasing à Sfr. 346.45* avec un taux d'intérêt effectif de 2.94%, ce qui résulte à un coût total annuel de Sfr. 402.70 (amortissement et assurance exclus). L'acceptation du leasing est interdite s'il amène à un surendettement de la consommatrice ou du consommateur. *y compris 7.6% de TVA. - Non cumulable avec le Cash-Bonus. Valable jusqu'au 31.12.2003.

²Dans la mesure du stock disponible. Non cumulable avec le Top-leasing. Valable jusqu'au 31.12.2003

DAEWOO TOP LEASING 2.9% **DAEWOO 24 H ASSISTANCE** **DAEWOO 3 ANS DE GARANTIE**

Daewoo Automobile (Schweiz) AG, Im Langhag II, 8307 Effretikon, tél. 052 355 15 50, fax 052 355 15 59, www.daewoo.ch

Débat public vendredi 3 octobre à 19h30 Club 44 à La Chaux-de-Fonds

Entrée libre

8 JEUNES candidat-e-s au Conseil national de 5 PARTIS débattent de 4 THÈMES:

Avenir de la FORMATION - Adhésion à l'EUROPE - Dépenalisation du CANNABIS - Politique d'INTEGRATION

Animation : Stéphane DEVAUX de L'Express - L'Impartial

Katia Babey JSN - Marie-Laure Béguin JRN - Pascale Gazareth POP - Valérie Schweingruber PL-GL - Yvan Botteron PL-GL - Raphaël Comte JRN - David L'Epée Solidarités - David Taillard JSN

L'ACS... plus trois mousquetaires!

La Chaux-de-Fonds ■ *Contre la zone de rencontre, un large comité référendaire en constitution s'est réuni hier soir dans un café-restaurant de la ville*

Par
Léo Bysaeth

Les dés sont jetés. Comme l'avait annoncé la section neuchâteloise de l'Automobile club de Suisse (ACS), un référendum sera lancé contre la zone de rencontre projetée au centre-ville de La Chaux-de-Fonds. Mais l'ACS ne partira pas en Winkelried. Comme les trois mousquetaires, les opposants ferrailleuront à quatre. Sans attendre, car les délais sont serrés. L'arrêt du Conseil communal

a en effet été publié hier, comme prévu, dans la «Feuille officielle». Les opposants, qui se sont réunis hier soir dans un café de La Chaux-de-Fonds, ont jusqu'au 31 octobre pour récolter les signatures valables de 15% du corps électoral.

La composition exacte du comité référendaire sera annoncée dans les prochains jours. Nous sommes en mesure toutefois d'en dessiner les contours: les partis libéral et radical devraient se joindre à l'Association suisse des transports

routiers (Astag) Neuchâtel-Jura et à l'ACS.

Conseiller général radical, Philippe Laeng confirme l'intention de son parti, en précisant: «On pense que le peuple doit décider, car ce n'est pas le millième de la ville – soit 41 conseillers généraux – qui doit prendre une telle décision». Il rappelle que l'opposition de son groupe est motivée principalement par l'absence de plan de circulation.

Chez les libéraux, Valérie Schweingruber, conseillère générale et membre du comité de la section, rappelle que la grande majorité du groupe a soutenu le non à la zone de rencontre au Conseil général: «Le comité a ainsi estimé, compte tenu du caractère d'urgence, que le soutien libéral est acquis et a donc décidé que le Parti libéral-PPN rejoindra le comité référendaire en constitution».

Membre du comité de l'Astag Neuchâtel-Jura, le transporteur René Curty confirme aussi l'adhésion de son association au référendum. Il précise: «Nous ne sommes pas opposés à une zone piétonne, mais nous sommes contre ce projet, car le problème de la circulation n'est pas résolu.»

La Ville de La Chaux-de-Fonds n'a pas souhaité réagir à l'annonce de la constitution d'un comité référendaire, préférant attendre qu'il se présente officiellement dans sa composition définitive. /LBY

prévention des accidents et la qualité de la vie».

Brandi par les opposants, l'atout Ofrou n'en est donc pas un.

Un autre avis autorisé – faute d'avoir pu atteindre hier l'ingénieur cantonal ou le chef du département – ne manque pas d'intérêt: «Selon moi, indique l'urbaniste communale Frédérique Steiger, le canton est souverain dans cette affaire, car il s'agit d'une route cantonale et non pas d'une route nationale». Et de rappeler un précédent historique: la route cantonale empruntait naguère le passage Léopold-Robert, un tronçon devenu... zone piétonne. Avec l'accord du canton.

Léo Bysaeth

Un quotidien romand l'affirmait mardi: «Le projet dérape – Le statut d'axe routier du Pod bloque le projet de coin piétonnier». Philippe Vuichard, porte-parole de l'Office fédéral des routes (Ofrou) – également cité par notre confrère à l'appui des thèses des opposants –, précise: «L'Ofrou va demander une expertise (réd: comme pour tout projet de ce genre).

Atout pipé

Mais cette démarche a été récemment rendue moins complexe, car notre office a plutôt envie de favoriser ce type d'aménagements, qui permettent d'améliorer la

ÉCLAIRAGE



Si le référendum – qui n'est pas encore officiellement lancé – aboutit, le peuple aura le dernier mot. PHOTO GALLEY

TPR ENFANTS

Eloge de l'amitié

En ouverture de sa saison jeune public, le Théâtre populaire romand (TPR) invite à Beau-Site la compagnie française Vertigo, qui propose un spectacle intitulé «Toi et Moi ou l'éloge de l'amitié», une création destinée aux enfants dès 5 ans.

«Les enfants sont dans un présent immédiat et vivent leurs premières amitiés dans l'insouciance», lit-on dans le dossier de presse. Comment leur faire partager l'importance de l'amitié? Vertigo s'est appuyée sur des réflexions de Cicéron – «La plupart des hommes ont le tort [...] de vouloir des amis meilleurs qu'ils ne sont eux-mêmes et de réclamer d'eux des services qu'ils seraient incapables de donner» –, de Tahar Ben Jelloun et de Montaigne pour créer son spectacle.

Plutôt que la parole, Vertigo a choisi le mouvement, jeu physique d'action et de réaction, pour illustrer les rapports d'amitié entre deux personnages: Toi et Moi. Le chant et la danse sont les langages des personnages. Les mots des chansons sont empruntés aux enfants, sur une musique originale jouée par deux musiciens. Les tableaux évoquent la découverte de l'amitié, le premier ami, le meilleur ami, l'abandon, les retrouvailles. /ron

Beau-Site, La Chaux-de-Fonds, samedi 4 et dimanche 5 octobre à 17h; durée: 40 minutes

L'ambulance d'après le 11 septembre

La Chaux-de-Fonds ■ *Nouveau véhicule sanitaire sophistiqué pour le SIS et collaboration bienvenue avec un secouriste privé*



La nouvelle ambulance du SIS (à gauche) et celle du secouriste privé ATS. PHOTOS GALLEY



Elle circule depuis près de quatre mois, mais elle a été inaugurée hier. La nouvelle ambulance du SIS des Montagnes (Service d'incendie et de secours) est un «bahut» Chevrolet, de 6600 cm³, qui atteint la vitesse maximale de 160 km/heure. Elle vaut 230.000 francs. La vie a-t-elle un prix?

Présidant la cérémonie, le capitaine Thierry Billieux a commenté une séquence vidéo où il roule au volant de cette ambulance dernier cri «à tombeau ouvert» – 80 km/h en pointe sur le Pod. De la caserne actuelle rue du Rocher au giratoire de la Combe-à-l'Ours (devant le chemin vicinal de la future H20) en 4 minutes 23 secondes! Une rapidité qui paie. Avec le médecin du Smur (Service mobile d'ur-

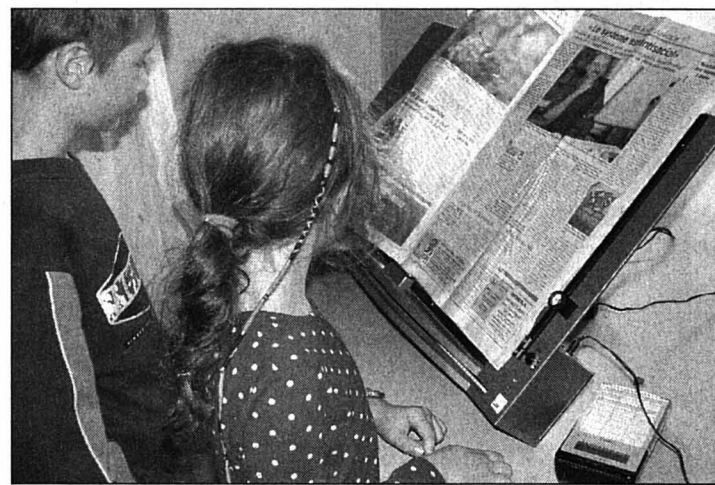
gence et de réanimation), la prise en charge immédiate d'un blessé par les ambulanciers pros permet de sauver des vies et en tout cas de réduire le temps d'hospitalisation. La nouvelle ambulance? «C'est une véritable salle de réanimation qui permet de stabiliser le patient», constate le commandant Marc-André Monard.

Après les attentats du 11 septembre 2001, le fabricant du caisson sanitaire (Horton, en Ohio) a reçu des commandes pour 1200 ambulances, d'où de sérieux délais de livraison qui se sont ajoutés, ici, à des reports budgétaires. «Nous avions quatre ou cinq ans de retard dans le remplacement de l'ambulance VW», reconnaît le conseiller communal responsable Georges Jeanbourquin. Après 15 ans de service, la VW

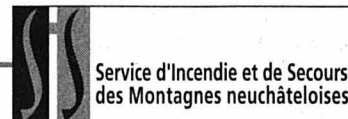
a pu être offerte au service ambulancier de Sibenik, en Croatie.

Si l'inauguration tombe maintenant, c'est que le SIS célèbre aussi une collaboration avec une nouvelle entreprise d'ambulances privées. Par convention, ATS Sàrl (Ambulance transfert secours) se voit confier les transports ambulanciers «secondaires», transferts entre home et hôpitaux par exemple. «C'est un soulagement pour le SIS, nos effectifs ne nous permettaient plus de tout assumer», note le commandant, qui dénombre 3300 interventions urgentes en 2002, dont les trois quarts dans le domaine ambulancier. A l'entrée en vigueur de la convention, hier, ATS avait déjà effectué cinq transferts, a dit son patron Johann Feruglio. /RON

Les prouesses de James vues à Foyer Handicap



Cette machine tourne les pages de «L'Impartial», ou de tout autre journal, bien sûr... Au premier plan, la télécommande du système James II, qui permet de gérer tous les appareillages imaginables: ouverture et fermeture des portes, des fenêtres, éclairages, stores, rideaux. Samedi dernier, à La Chaux-de-Fonds, une foule nombreuse est venue découvrir Foyer handicap, qui ouvrait au public ses portes et celles de ses ateliers. /réd PHOTO BYSAETH

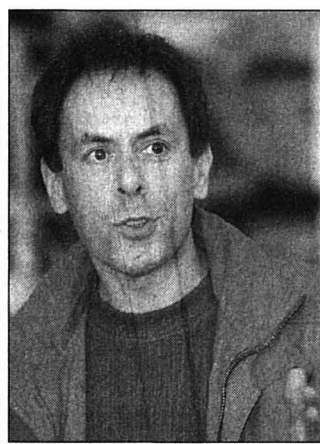


Depuis mardi à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à neuf reprises.

Interventions ambulance. A La Chaux-de-Fonds, hier à 7h06, pour un transport de malade à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 8h20, pour un malaise, sans transport; à La Chaux-de-Fonds, à 8h20 également, pour un malaise, avec le Smur et transport à l'hôpital; à La Chaux-de-Fonds, à 8h52, pour un trans-

port de malade à l'hôpital; au Locle, à 10h56, pour un malaise, avec transport à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds; à La Chaux-de-Fonds, à 17h55, avec deux ambulances pour un accident au carrefour des rues du Marais et du Collège.

Autres interventions. A La Chaux-de-Fonds, mardi à 19h17, pour une alarme feu à la rue des Electricités; hier à 17h55, au carrefour Marais-Collège, pour nettoyer les fuites d'hydrocarbures après l'accident ci-dessus. /comm-réd



Le Dr Christophe Sénéchaud. PHOTO GALLEY

Médecin du SIS

De plus en plus lourdement formés, les ambulanciers du SIS sont coachés par un médecin. De longue date, cette tâche a été assumée par le Dr Gérard Dupasquier, anesthésiste. Il passait hier le flambeau au chirurgien Christophe Sénéchaud, déjà responsable du Smur, qui devient ainsi également le nouveau médecin affecté au SIS. Celui-ci est responsable du contrôle de la formation et accorde les «protocoles» qui permettent aux ambulanciers de pratiquer des gestes médicaux, comme la réanimation par électrodes et la pose de voies veineuses. /ron

Transporter
haute
précision

von Bergen SA • BUREAUX ET GARE ROUTIÈRE:
Crêt-du-Loche 12 • 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/925 90 90 • Fax 032/925 90 70

von Bergen
La Chaux-de-Fonds

DÉSALPE LE BOÉCHET – Samedi 4 octobre

Dès 9 heures: Marché artisanal – boucherie campagnarde – toute la journée folklore Tessinois
10 heures: fabrication de fromage à l'ancienne – démonstration de forge artisanale
11 heures: Concert-apéritif avec l'orchestre Echo du Hameau

Invité d'honneur: le Tessin avec son folklore et ses vins

14 h 30: Arrivée du bétail – cortège folklorique – fanfare – chars – cors des Alpes
20 heures: Représentation par le groupe folklorique Otello de Mendridsio 20 participants

22 h: Grand bal avec l'orchestre les Aidjolats

Cantine chauffée – Bar – Entrée libre.

www.desalpe.com



Ballmer s.a.

Marais 22
2303 LA CHAUX-DE-FONDS
032 968 35 35 – Fax 032 968 24 29
Import. Souffleuse à neige TREJON



JOHN DEERE
La technologie gagnante

avis divers

offres d'emploi

Faites
votre chemin
à nos frais.

Saab 95 SportCombi Limousine

Au choix:
système de navigation DVD pour l'Europe avec écran tactile couleur 7" et changeur 6 CD pour CHF 1500.–* seulement, au lieu de CHF 4500.–, ou leasing préférentiel.

Vous savourez pleinement les moments de votre existence – même lors de vos nombreux déplacements. Désormais, grâce à l'exceptionnel système de navigation Saab 9-5, vous arriverez à destination plus rapidement. Ou désirez-vous plutôt bénéficier du leasing préférentiel? Goûtez à la conduite de haut niveau sans compromis au volant de l'élégante Limousine ou de la généreuse SportCombi.

* En combinaison avec le système audio AS2 (CHF 500.–).

Saab 9-5 SportCombi Economy (essence ou diesel):
CHF 44 900.– net. Testez-la sans tarder!

SAAB
TotalCare
3 ans de garantie ou 100 000 km*
10 ans de service gratuit et mobilité ou 100 000 km*
* selon la première éventualité

Garage Asticher SA, Jura-Industriel 32, 2304 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 926 50 85, fax 032 926 87 18

Profils RH

Ruelle Dublé 3 • 2004 Neuchâtel • Tél. 032 727 70 00 • Fax 032 727 70 09
E-mail: profilrh@bluewin.ch

PROFILS RH S.A., est une société de placement de personnel fixe et temporaire en pleine expansion. Afin de compléter son agence de Neuchâtel, elle recherche un

• CONSEILLER EN PERSONNEL

Vous êtes idéalement un technico-commercial et vous avez une grande expérience dans l'industrie, le commercial ainsi que dans la vente.

Votre profil:

- Vous êtes en possession d'un diplôme dans le domaine de la mécanique et du commercial;
- Vous utilisez et maîtrisez les outils informatiques;
- Vous avez entre 28 et 40 ans et relever un nouveau défi fait partie de vos projets professionnels.

Nous vous offrons une activité captivante, une solide formation, le soutien d'une équipe motivée et des conditions d'engagement attractives.

Vous vous reconnaissez dans ce profil, alors venez rejoindre notre team et partons ensemble à la réalisation de vos objectifs.

N'hésitez plus et faites parvenir votre dossier de candidature à l'attention de Monsieur Lino Mantoan qui vous garantit une discrétion absolue.

Des prix torrides!

Saucisse de Lyon
à la pièce

600 g
~~3.30~~
~~6.60~~

1/2 prix

Il Gaudenzio Sangiovese di Toscana
IGT, 2002, Italie

75 cl
~~6.95~~
~~9.95~~

WauWau aliments pour chien

- Gibier et volaille
- Dinde, petits pois et carottes
- Bœuf

5 x 300 g
~~3.95~~
~~5.50~~

28% d'économie

Truta pâté de dinde

6 x 75 g
~~3.25~~
~~4.50~~

27% d'économie

Thon rose
à l'huile végétale

25% d'économie

4 x 155 g
~~3.75~~
~~5.-~~

Aspirateur MBO
max. 1800 W,
régulation électronique de puissance,
filtre HEPA (antiallergique).
Accessoires: tube télescopique,
tube flexible, brosse à tapis,
embout à pointe et embout rond,
1 filtre HEPA de rechange lavable,
3 sacs à poussière
modèle «s-bag» compris,
2 ans de garantie

89.-
TAR comprise

Offre spéciale

DENNER

Valable à partir du: 2 octobre 2003 / semaine 40 / jusqu'à épuisement du stock / www.denner.ch

«Adieu Lume, pour l'éternité»

Le Locle ■ Tous les élèves de l'école secondaire se sont recueillis hier matin sur la place Bournot, où leur camarade avait été abattue en juillet dernier. Un pas sur le chemin du deuil

Par
Jean-Claude Perrin

«**O**n ne l'oubliera jamais, tu resteras gravée dans nos mémoires.» Accompagné d'une gerbe de fleurs, ce témoignage a été déposé, parmi d'autres, sur la place Bournot, à l'endroit où la jeune collégienne locloise Lumturije Mehmeti a été froidement abattue, le 5 juillet dernier, soit le samedi soir des Promotions.

Les parents et amis de la victime, ses camarades de l'école secondaire, les membres du corps enseignant et Claude Leimgruber, conseiller communal, se sont retrouvés hier matin, malgré la pluie, sur les lieux de ce terrible drame, pour prendre une dernière fois congé de cette jeune Albanaise «privée de la vie dans la plus grande violence et la plus grande injustice par l'acte d'un être humain déséquilibré», a dit Michel Schaffter, directeur de l'école secondaire du Locle.

C'est à l'initiative de l'école, pour «faire un pas de plus sur le chemin du deuil», que

cette sobre cérémonie a été organisée. Les élèves se sont montrés très dignes et la tension émotionnelle était très forte, avec passablement de larmes. Notamment lorsque Selma, une camarade de celle que tous appelaient «Lume», lui a dit «adieu pour l'éternité».

Un représentant de la communauté albanaise a aussi rappelé la bonté et l'intelligence de Lume, appelant chacun à lutter contre la violence dans la société, à promouvoir un monde plus équitable et fraternel, «afin qu'un tel acte ne se répète plus jamais». Le père de la victime, avec l'aide d'un traducteur, a chaleureusement remercié tous les participants à cette cérémonie, assurant qu'il considérait comme ses enfants tous les élèves présents. Lui aussi a demandé que «plus jamais au monde un tel grand malheur ne se reproduise».

Après le dépôt de fleurs, les participants ont observé un instant de silence. Des camarades de la victime ont encore laissé ce message: «Nos cœurs ne sont pas assez grands pour te dire combien on t'aime». /JCP



Sous une pluie battante, une cérémonie sobre mais empreinte d'émotion pour dire adieu à Lume.

PHOTO BYSAETH

Sauver Pâquerette en détresse

La Chaux-de-Fonds ■ Cours d'intervention en milieu rural pour le personnel du SIS

Cela n'arrive qu'une ou deux fois tous les deux ans, mais les pompiers-ambulanciers du SIS sont quelque peu désarmés lors d'accidents survenant dans des fermes, avec du gros bétail par exemple. Le commandant Marc-André Monard se souvient du sauvetage de cinq bovins tombés dans un creux à lisière en janvier 2002. «Cette intervention nous avait pris beaucoup de temps. Nous n'avons ni le matériel ni les connaissances spécifiques pour ce genre de situations. Le sauvetage des animaux fait partie de notre travail et il n'existe rien dans le canton. Nous voulions prendre connaissance de ce qui existe ailleurs, avec des équipes spécialisées, et profiter de leur expérience.»

Particularités agricoles

Le pompier-ambulancier Didier Leuba, ancien agriculteur et responsable du cours donné hier et aujourd'hui, renchérit: «Excepté quelques anciens agriculteurs, les pompiers sont plutôt des citadins. Pour eux, l'approche du gros bétail peut être impressionnante, surtout dans des circonstances difficiles». Au contact avec les animaux s'ajoutent les particularités inhérentes à une exploitation agricole, comme l'utilisation de véhicules et machines pour un sauvetage à la ferme ou le problème des gaz présents dans les silos.

Ces différents domaines sont abordés ces jours en milieu rural réel, dans des fermes aux Reprises et aux Petites-Crosettes. Didier Leuba a fait appel à Etienne Junod, ingénieur de sécurité au Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA), spécialiste des accidents de machines et des gaz. A ses côtés, une équipe du



La vache, bien soutenue dans un filet adapté, peut être transportée sans problème.

PHOTO GALLEY

corps des sapeurs-pompiers du département du Doubs, avec la vétérinaire Chantal Sauret, commandante du sauvetage d'animaux, et Denis Fuchs, spécialiste de l'approche du gros bétail. Quelques-uns de ses conseils: «Il faut rester calme et essayer d'utiliser l'instinct des bovins, qui sont des animaux curieux. Il faut se faire reconnaître, approcher par l'avant et éviter l'arrière...» Premier exercice, les pompiers ont appris à détacher des génisses.

Une organisation suisse alémanique de sauvetage de gros animaux était là également avec un équipement performant en démonstration,

comme une ambulance spéciale et du matériel de levage ou de protection. Quelques bandes vidéo de sauvetages effectués ont permis de signaler les erreurs à éviter lorsqu'on sort des animaux de mauvaises passes pour les emmener dans les airs.

«C'est un excellent système, ce filet, ça permet de faire attention aux mamelles des vaches laitières et ça ne glisse pas comme des courroies», remarquait un pompier, lors de l'exercice de levage d'une vache. «Mais attention lorsqu'on repose l'animal, soulignait Anita Stalder, de l'entreprise suisse alémanique. Il a tendance à se laisser tomber.» /IBR

Avaler les côtes du Doubs à vélo!

La Chaux-de-Fonds ■ Le raid nature Ecrin vert a réuni hier 800 lycéens français et suisses

«**O**n doit enlever nos chaussures? C'est une plaisanterie?» Eh non! jeune homme, c'était bien vrai. Hier matin, sous une pluie battante, 800 jeunes lycéens et lycéennes se sont ainsi déchaussés au stade de la Charrière, à La Chaux-de-Fonds, pour envoyer, d'un coup de pied vigoureux, leur godasse le plus loin possible. Volant dans les airs ou frôlant le sol, les baskets ont franchi 5, 10, 25 mètres, le maximum atteint. C'était la première épreuve spéciale du raid nature transfrontalier Ecrin vert.

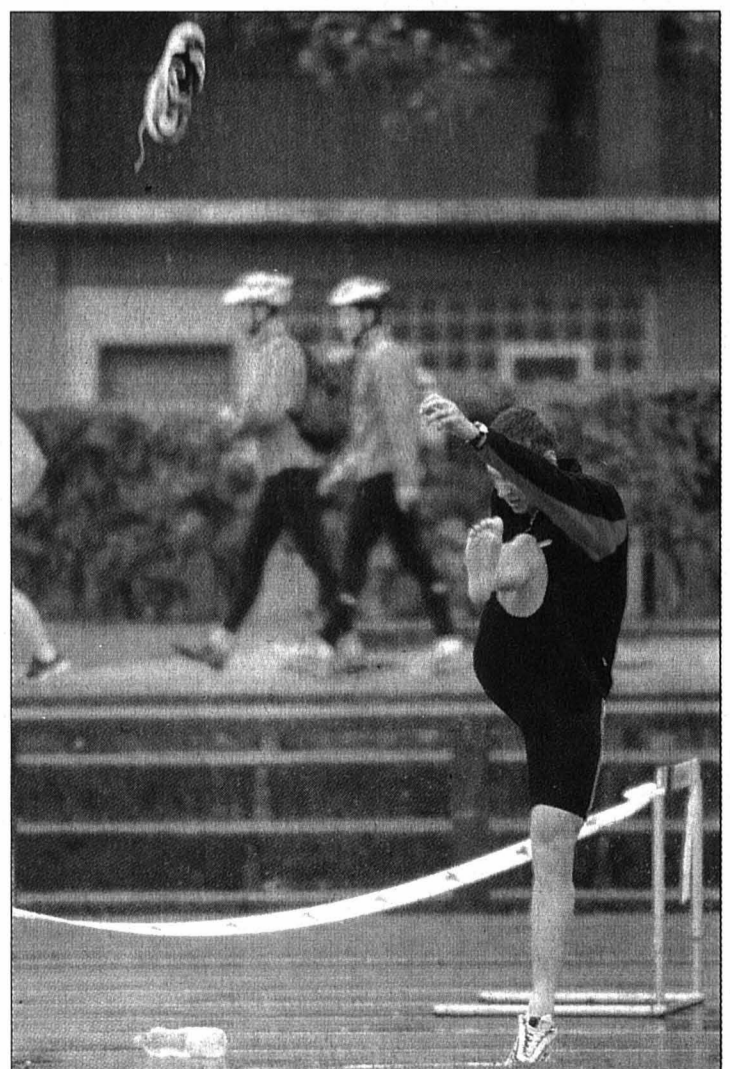
Auparavant, de 500 à 600 jeunes étaient arrivés de Franche-Comté en trains spéciaux et avaient traversé la ville à vélo. Au Parc des sports, où un solide petit-déjeuner les attendait, ils ont rejoint leurs camarades français, neuchâtois, vaudois, jurassiens et jurassiens bernois venus en bus.

De La Chaux-de-Fonds à Morteau, la randonnée comptait trois autres épreuves: montée impossible, tir à l'arc, à la sarbacane ou au boomerang et questionnaire de connaissances transfrontalières. Puis fin de l'aventure autour d'une plâtrée de röstis accompagnée de produits du terroir.

Rassemblant les élèves de différents lycées techniques de Franche-Comté et du Cifom des Montagnes neuchâtoises, ce raid transfrontalier vise à favoriser les échanges entre jeunes par-dessus la frontière. Il est organisé par la Conférence transjurassienne (CTJ) et financé par le Conseil régional de Franche-Comté et les cantons suisses participants. La CTJ a l'intention de le pérenniser, en l'inscrivant dans le calendrier des lycées. /ibr



Depuis la gare, de 500 à 600 lycéens français ont traversé la ville à vélo, hier matin, pour gagner le Parc des sports.



Au stade, le lancer de la godasse était la première épreuve spéciale du raid.

PHOTOS GALLEY

Transpartner
haute
précision

von Bergen SA • BUREAUX ET GARE ROUTIÈRE:
Crêt-du-Loche 12 • 2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/925 90 90 • Fax 032/925 90 70

von Bergen
La Chaux-de-Fonds

BRASSERIE
SALLE À MANGER GASTRONOMIQUE
SALLES POUR BANQUETS
CONFÉRENCES
RECEPTION

ASCOT'S BAR

LA CROISÉE

Nicole et François Berner



Tél. 032 931 35 30 - Fax 032 931 35 50

SOCIÉTÉ
FIDUCIAIRE
VIGILIS S.A.

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

Allée du Quartz 13
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/924 00 24
Fax 032/926 00 34
E-mail: vigilis@bluewin.ch

Au centre de vente TOYOTA

Grandjean Automobiles

Av. Léopold-Robert 107 et 117
2300 La Chaux-de-Fonds - Tél. 032 910 53 10

La nouvelle YARIS T Sport

TOYOTA



À POLYEXPO

Samedi 4 octobre

19^e BOURSE DE JOUETS



VENTE - ÉCHANGE

Entrée: Fr. 5.-

Poupées - Peluches Trains - Autos Jouets anciens et divers

Horaire d'ouverture: 10 heures à 16 heures



Vitretrie
Nouvelle
Miroiterie

F. Hecht

Terreaux 7, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 60 21, Natel 079 637 47 67

Aromathérapie

Diverses préparations
d'huiles essentielles

pharmacie

pillonel

Laboratoire homéopathique

Livraisons à domicile

Ouverte tous les jours

Balancier 7 et Serre 61

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 910 82 10

pharmacie-pillonel.ch



**NATIONALE SUISSE
ASSURANCES**

Agence générale
de La Chaux-de-Fonds

YVES HUGUENIN

Rue Jardinière 71

2301 La Chaux-de-Fonds

Tél. 032 911 50 50

GÉNIE CIVIL



Tél. 032 863 24 04 - Fax 032 863 14 25
www.lbg-sa.ch - contact@lbg-sa.ch

Ménuiserie
A. STUDER
Ébénisterie Vitrolierie
Parc 8
Case postale
2302 La Chaux-de-Fonds
Atelier 032 968 33 73
Natel 079 412 20 14
Fax 032 968 02 50

JEANNAIRE SA
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
CAMIONNAGE DÉMÉNAGEMENT/
GARDE - MEUBLES/
LOCATION CONTAINERS/
Avenue Léopold-Robert 141-145
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 926 18 28 Fax 032 926 18 31

Maîtrise fédérale
**SOL
heimo**
Parquets • Plastiques
Tapis • Stores
www.solheimo.ch
Rue du Parc 9
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 16 24

Rendez-vous de l'immobilier

paraît chaque mardi et jeudi

immobilier
à vendre

À VENDRE À MONTÉZILLON

Sur parcelle de 1400 m²

**Belle villa
de 7 1/2 pièces**

Vue exceptionnelle sur le lac et les Alpes,
garage double, sauna, annexe.

078 666 10 10

028-414728/DUO

**À REMETTRE
Home pour
personnes âgées**

Maison de caractère bien située,
Canton de Neuchâtel.

Renseignements et offres
sous chiffres Z 132-138592 à
Publicitas S.A., case postale 48,
1752 Villars-sur-Glâne 1.

132-138592/DUO

A LOUER

WWW.UNPI.CH

028-412792/DUO

À VENDRE

**CORCELLES/NE - À VENDRE
VILLA 5 1/2 PIÈCES
AVEC PISCINE**

Construction haut standing de 2001.
Vue imprenable sur le lac et les Alpes,
3 salles d'eau, cuisine ouverte,
sous-sol comprenant buanderie,
2 disponibles chauffés,
cave, cave à vin,
garage 2 places + 3 places extérieures.

Fr. 1.400.000.-

079 607 82 10

028-411856/DUO



Tél 032 729 92 32

**À VENDRE
à La Chaux-de-Fonds**

pour investisseur
5 appartements en PPE
dans immeuble de 16 unités.

028-414364/DUO

**A vendre
sur plans**

**Appartements
en PPE**

Rue du Nord - La Chaux-de-Fonds
Dans un endroit exceptionnel, au milieu d'un
parc de verdure, orientation plein sud-ouest



► Proche des écoles et des
transports publics

4 1/2 pièces: 120 m²

dès Fr. 385 000.-

5 1/2 pièces: 135 m²

dès Fr. 425 000.-

► Appartements de haut standing.

► Finitions au gré du preneur.

Demandez une notice, sollicitez un rendez-vous.

Pour plus d'informations: www.geco.ch

Groupe GECO SA

40, av. Léopold Robert - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032 911 15 15

A VENDRE à la Chaux-de-Fonds

**Nouvelle construction
en ville!!!**
(Les travaux ont débuté)

A proximité de toutes les commodités de la
ville, cette nouvelle construction abritera des
appartements de 4 1/2 pces très confortables.

Ils jouiront d'une terrasse/jardin ou balcon,
d'un parking collectif avec accès direct à l'im-
meuble, d'un ascenseur et d'une place de jeux.

Toutes les finitions (cuisine, cheminée, carrela-
ge, ap. sanitaire, peinture, etc.) seront entre-
prises avec votre collaboration.

Dès CHF 335'000.-

Encore une hésitation... .. prenez contact !!!

032 967 87 20 www.proimmob.ch

Pro Immob SA
25, rue du Collège - La Chaux-de-Fonds

132-138655

Une
piquée
aux
grands
effets:
Donnez
de
votre
sang

avis divers

La Suisse manque d'ingénieurs!
Formation en emploi



Hes-so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

www.eivd.ch

SYSTÈMES INDUSTRIELS / GÉNIE ÉLECTRIQUE / INFORMATIQUE / GÉOMATIQUE

Ecole d'ingénieurs du Canton de Vaud

LAUSANNE / YVERDON

Tél: 021/ 316 98 07

Super rabais,
Super reprise et Super leasing!

Opel. Des idées fraîches
pour de meilleures voitures.



www.opel.ch

VENEZ NEGOCIER, VOUS SEREZ SURPRIS!!!

GARAGE DU RALLYE SA



Offre d'avantage

France 80-82 - 2400 Le Locle
032 930 0 930 - info@rallyesa.ch

PROFITEZ-EN MAINTENANT!

132138279

Vote serré pour un modeste crédit

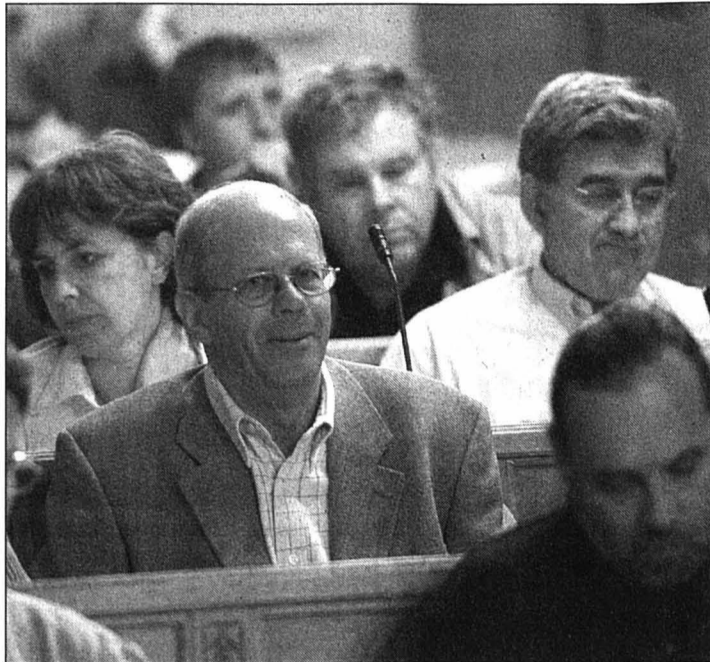
Le Locle ■ Au Conseil général, la discussion a longuement tourné de façon carrée autour du futur rond-point des Monts

Par Jean-Claude Perrin

Un objet de prime abord mineur, accompagné d'une modeste demande de crédit de 88.700 francs, a toutefois longtemps retenu l'attention du Conseil général loclois, hier soir. Il s'est agi de la création d'un rond-point, «un tourne-char» pour le conseiller communal Claude Leimgruber, notamment destiné à faciliter le rebussement des bus urbains des TRN sur les Monts.

Cet ouvrage doit aussi accroître la sécurité des piétons et réguler le trafic, qui va prendre du volume avec l'ouverture du quartier résidentiel des Malpierrez. C'est après la pause qu'il a finalement été accepté par 19 voix contre 13.

Pour les intervenants de la droite, ce rond-point ne présentait pas véritablement un caractère d'urgence, contrairement à ce qu'affirmait le rapport, et n'était pas suffisamment élaboré. «La commission de la circulation n'a pas été consultée», a relevé l'un d'eux,



A plusieurs reprises, hier soir, des votes ont opposé la gauche à la droite lors de la séance du Conseil général du Locle.

PHOTO GALLEY

en jetant une pierre dans le jardin de Claude Leimgruber, responsable de ce dossier. «Mais nous avons fait confiance à nos services, à des spécialistes», a rétorqué Denis de la Reussille, président de commune.

«A croire, en vous entendant, que chacun dans cette salle est spécialiste en ronds-points. Sauf moi, évidemment, puisque je n'ai pas le permis», s'est-il un peu énervé. Mais il a aussi reconnu que le plan remis était faux et que

cet ouvrage, construit autour d'un îlot central, serait déplacé de quelques mètres afin d'obliger les automobilistes à modérer leur allure.

Pour la droite, qui ne contestait pas le bien-fondé de ce projet, mais sa forme, il eût mieux fallu le réétudier puisque, dans sa conception actuelle, il risque «de faire plus de mal que de bien». La gauche, finalement, avec Droit de parole l'a emporté par six voix d'écart.

Sacré vieux réservoir

Pour les Monts toujours, mais en matière d'alimentation en eau du quartier, le projet d'une nouvelle conduite améliorant la desserte du secteur a été accepté à l'unanimité. Cette installation augmentera la pression, qui passera de 1,5 bar actuellement à quatre bars. Cette réalisation, qui entraînera une dépense de 65.000 francs, permettra d'éviter le réservoir du collège des Monts, «sans doute plus que nonagénaire», a indiqué la conseillère communale Dominique Buliard. /JCP

Transports publics gratuits

Le projet d'arrêté instituant la gratuité des transports publics en commun du réseau loclois a été accepté par 15 voix contre 14. Nous y reviendrons dans une prochaine édition. /by

Cimetière: un employé communal

Finalement, par 19 voix contre neuf avis issus des rangs libéraux-PPN, le Conseil général a opté pour la solution préconisée par le Conseil communal en ce qui concerne la réorganisation de l'entretien du cimetière. Le futur jardinier-concierger sera donc un employé communal bénéficiant d'appuis techniques d'un jardinier-paysagiste (pour la fourniture des fleurs notam-

ment), ainsi que d'une aide logistique des services communaux pour les contrats d'entretiens et plantations des sépultures.

Les opposants à cette variante auraient préféré que les tâches liées à l'entretien de ce dernier lieu de séjour soient confiées à une entreprise privée, dans la mesure où ils estiment que les charges communales relatives à cette fonction ne ces-

seront d'augmenter, et qu'une seule personne, même épaulée, ne suffira rapidement plus pour la remplir.

Denis de la Reussille a rappelé que les demandes d'offres, dans le domaine privé, lancées l'an dernier, avaient clairement établi que le budget communal en la matière exploserait s'il fallait de nouveau s'engager dans un contrat d'entreprise. /jcp

Le Dahu débarque en force ce week-end

Musique ■ La quatrième édition du festival brenassier accueille 22 groupes éclectiques sur deux soirées

Vingt-deux groupes, DJ's et comédiens de tous horizons sont à l'affiche de l'Indoor Dahu Festival, ce week-end aux Brenets. Les grandes innovations de cette quatrième édition résident dans le fait qu'elle se déroule sur deux soirées, qu'il y a une zone off gratuite avec diverses animations, dont un spectacle pour enfants en compagnie des Batteurs de pavés le samedi à 17h30, et que les festivaliers seront au sec, tous les espaces étant couverts et chauffés. Tant demain que samedi, des navettes de bus desserviront les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds dans le sens des retours, respectivement à 0h15 et 3h30.

Cet Indoor Dahu Festival nouveau se résume en trois scènes, deux tentes, un bar et des stands de restauration. Demain, les concerts débutent à 18h sur la zone off avec Metal Club, puis Deep Café à 20h30, Fosty à 23h et Senoma à 1h30. Sur la grande scène sise dans la grande salle du complexe sportif de la localité, c'est le groupe Stout avec son rock celtique qui ouvrira les feux à 18h15. Il sera suivi de Xyamaca (ska-punk) à

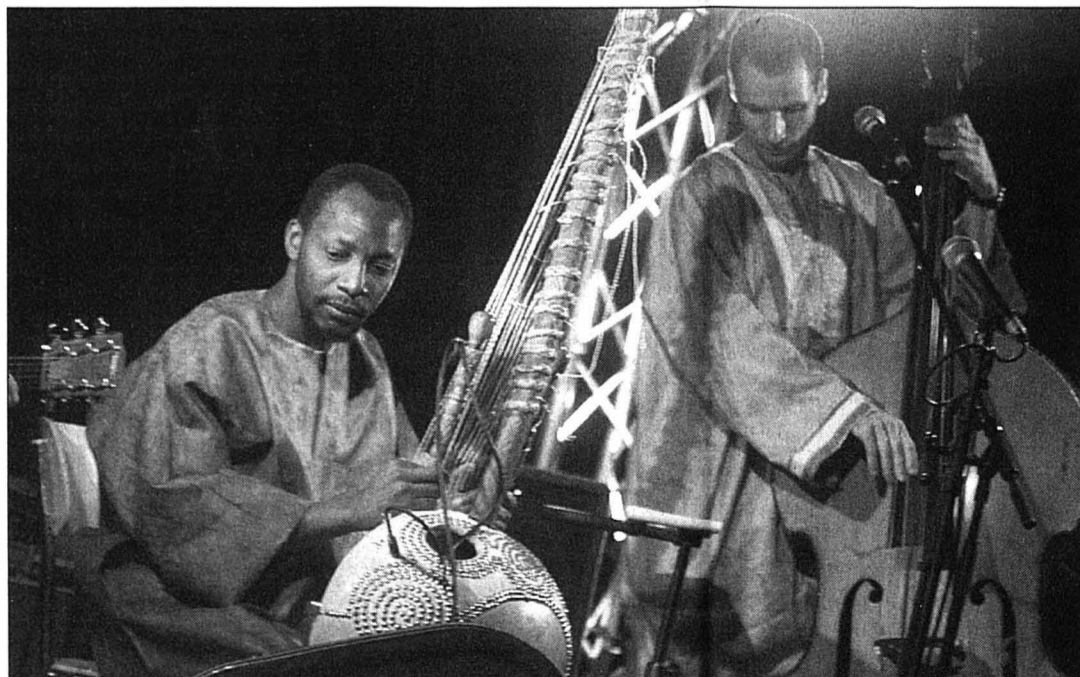
19h45, Watcha (métal mutant) à 21h15, Lofofora (métal métissé) à 23h et Body Bag (skatone) à 0h45. Entre chaque concert, les nymphes de DJ's Dryades animeront la world zone.

Samedi, sur la grande scène, place à Kera (trip-hop) dès 19h, Daisybox (pop-rock) à

20h45, Soldat Louis (rock festif) à 22h30 et The Mad Lighters (reggae) à 1h15. Sur la world zone, Callahan (folk), Elena (folk-rock) et Guitar Fucker (rock'n'roll) feront patienter les festivaliers. Sur la zone off enfin, DJ Lara Z. Motte à 19h, M. Versus L. à 21h, Jah Roots à 23h30 et DJ's Zorro à

1h30 offriront d'excellents moments musicaux. /paf

Prélocations: station Shell, Les Brenets; tabac-journaux Simone Favre, Le Locle; kiosque Espacité, La Chaux-de-Fonds; offices du tourisme de Villers-le-Lac et Morteau; Ticket Corner (www.ticketcorner.com). Renseignements: www.dahufestival.ch



L'an dernier, sur la world zone, Ibrahim Galissa, prince de la cora, et Christophe Erard avaient fait vivre aux festivaliers des moments intimistes.

PHOTO ARCH-GALLEY

MÉMENTO DU HAUT-DOUBS

DE GARDE ■ Médecins. Morteau: Dr Hoceine-Roge, tél. 03 81 43 74 03. Charquemont: Dr Cassard, tél. 03 81 44 02 48. ■ **Pharmacies.** Villers-le-Lac: Tournoux, tél. 03 81 68 05 40. Le Russey: Braun-Paulin, tél. 03 81 43 72 15. ■ **Dentiste.** Dr Saugier, Villers-le-Lac, tél. 03 81 68 01 53.

CINÉMA ■ L'Atalante, Morteau. «Dirty Precy Things», jeudi 19h30, vendredi 20h30, dimanche 18h, lundi et mardi 20h30. ■ **Le Paris Morteau.** «La Ligue des gentlemen extraordinaires», mercredi 14h30 et 21h, samedi à 16h, 21h et 23h15, lundi 21h. «Bruce tout-puissant», mercredi et vendredi 18h30, vendredi 21h. «Bienvenue au gîte», jeudi et dimanche 18h45. «Braquage à l'italienne», jeudi 20h30, vendredi 23h15, dimanche 16h15, mardi 21h. «Les Associés», vendredi 21h, mardi 18h30. «Le Royaume des chats», samedi 14h15. «Père et fils», samedi et lundi 18h30. «Simbad, la légende des sept mers», dimanche 14h15. ■ **Saint-Michel, Maïche.** Appeler au tél. 0033 381 64 07 60.

PISCINE ■ Jeudi 17h-19h, vendredi 8h30-10h30, 12h-14h et 17h-21h30, samedi 10h-13h et 15h-18h, dimanche 10h-13h et 15h-18h, lundi 8h30-10h30, 12h-14h et 17h-19h, mardi 17h-21h30, mercredi 10h-13h et 15h-19h.

ANIMATIONS ■ Villers-le-Lac. La Courpée, samedi et dimanche, «Trait d'union ou

histoire d'attelages», 60 attelages franco-suisse sur les routes du Pays horloger. Spectacles, animations, musique. ■ **Morteau.** Salle des fêtes, mardi 20h, conférence «Quand la honte et la culpabilité se mêlent dans nos vies», par Jean Luc Tournier, psychothérapeute.

CONCERTS ■ Morteau. Théâtre, samedi 17h, spectacle musical «Trop d'autos» de Jean René. ■ **Maïche.** Eglise Saint-Pierre, samedi 21h30 et dimanche 17h, concert chœur, orgue et trompette.

EXPOSITIONS ■ Morteau. Jusqu'à dimanche, château Pertusier, 10h-12h et 14h-18h, «Vlan!», en présence de l'artiste Cécile Meynier.

MUSÉES ■ Morteau. Musée de l'horlogerie. ■ **Ornans.** Musée Gustave Courbet, «1853-2003, des nus et des nues». ■ **Villers-le-Lac.** Musée de la montre.

VIE ASSOCIATIVE ■ Morteau. Cour du prieuré de l'église de Morteau, vendredi 20h30, présentation des résultats des fouilles de 2001. ■ **Morteau.** Samedi 18h30, salle des sociétés, assemblée générale du Club 4X4 du Val de Morteau. ■ **Morteau.** Salle des fêtes, samedi de 14h à 19h et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h, exposition de champignons par la Société mycologique. ■ **Maïche.** Samedi, Comice agricole. ■ **Villers-le-Lac.** Dimanche, fête de la Saint-Michel.

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

■ **Police:** 117.
■ **Feu:** 118.
■ **Urgence et ambulance:** 144.

LA CHAUX-DE-FONDS

■ **Permanence médicale:** 144.
■ **Dentiste de garde:** 144.
■ **Pharmacie d'office:** Sunstore, Centre Métropole, jusqu'à 19h30, ensuite appeler la Police locale tél. 032 913 10 17.
■ **Contrôle de champignons:** lu-ve 11-12h/16-17h, au Service de l'hygiène et de l'environnement, Serre 23, rez.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ **Club 44** rue de la Serre 64, vernissage «Nature photographique», photographies de Jean-Marc Erard, 18h30.
■ **Lyceum club** Rue de la Loge 8, remise de prix et récital de Chimène Gosteli, violoniste; au programme Mozart, Wieniawski, Massenet et de Falla; avec Caroline Woods, pianiste; 19h30.
■ **Cave du P'tit Paris** Jam session de l'Ecole de jazz et de musiques actuelles Ton sur Ton: scène ouverte à tous, entrée libre, 21h.

DEMAIN

■ **Marché aux puces** Rue de la Pâquerette (en face du No 8), vide-greniers, 10h-19h; également samedi 9h-18h.
■ **Setco SA** Rue de la Paix 152, portes ouvertes, 15h-19h; également samedi.
■ **Temple Allemand** Spectacle «Rouge, noir et ignorant» d'Ed-

ward Bond, par la Compagnie du Crochet à nuages, (org. Centre ABC), 20h30; également samedi et dimanche.
■ **Murs du son A** la cave du Petit Paris, «Tribute to Charles Mingus» par le Big Band de l'Ecole de jazz de Montreux, direction J. Thomas, 21h.

LE LOCLE

■ **Pharmacie de service:** du Casino, Daniel-JeanRichard 38, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 032 931 10 17).
■ **Permanence médicale:** 144. Lu-ve de 8h à 18h, permanence médico-chirurgicale (hôpital) 032 933 61 11.
■ **Centre de puériculture:** consultations ma 14-17h30, rue des Envers 1. Permanence tél. le matin de 8h à 9h, 032 913 34 23.
■ **Dentiste de garde:** 144.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ **Temple A** 20h15, concert de l'ACL, duo flûte (Michel Bellavance) et piano (Roy Howat).
■ **Casino A** 20h30, spectacle des Wriggles.
■ **Les Brenets A** 11h, départ du collège de l'action «A pied à l'école».

DEMAIN

■ **Home La Résidence Côte 24 A** 18h30, vernissage de l'exposition Jérôme Mampasi.
■ **La Grange A** 20h30, spectacle Roi de Rien, en création.
■ **Les Brenets** Dès 18h15, Dahu Festival.

Les sociétés locales de La Chaux-de-Fonds se trouvent en page 35

Rubrique Montagnes

Bureau du Locle
Tél. 032 931 33 31
Fax 032 931 33 32
e-mail: montagnes@l'impartial.ch

AVIS URGENT

Tout de suite:
ÉLECTRICIEN CFC
pour divers travaux d'entretien
Voiture indispensable
Poste fixe
Manpower SA
Tél. 032 914 22 22

Un V6 pour la Businessclass.



www.hyundai.ch

La HYUNDAI Sonata V6.

Superbe affaire en Businessclass.
Moteur 2.7 V6, boîte automatique séquentielle,
173 ch, airbags double et latéraux, régulateur
de vitesse, ABS, climatisation automatique, radio/CD avec
RDS, système antipatinage, intérieur en cuir

pour Fr. 35'490.- tout compris.

Ou avec un moteur 2.0 pour Fr. 28'990.-
En version 2.0 automatique + Fr. 2'000.-

Intéressantes offres de leasing EFL chez votre concessionnaire HYUNDAI.

Tout compris HYUNDAI

CONCESSIONNAIRES REGIONAUX: **Cornaux:** Peter Automobiles, Tél: 032/757 17 57. **La Chaux-de-Fonds:** Patrick Bart Automobiles, Tél: 032/926 40 50.

NE-Serrières: Garage «Chez Georges», G. Jeanneret, Tél: 032/731 75 73.

CONCESSIONNAIRES LOCAUX: **Cortailod:** Garage P.-A. Torche, Tél: 032 842 10 60. **Les Verrières:** Garage «Franco Suisse» Jimmy Nowacki, Tél: 032/866 13 55. **HYUNDAI-EFL-LEASING** - finance-
ments avantageux: leasing, rapide et discret, Tél. 052/208 26 40.

Avec HYUNDAI, N° 1 coréen, profitez des trois ans de garantie usine!

132-138593/DUO



Jean-Pierre Veya, 37 ans, chef de cuisine

En matière de sécurité, on veut nous faire
avaler tout et n'importe quoi.
Les causes de l'insécurité sont avant tout la
précarité sociale. Pour amener de bonnes réponses,
il faut passer de l'émotion à la raison.

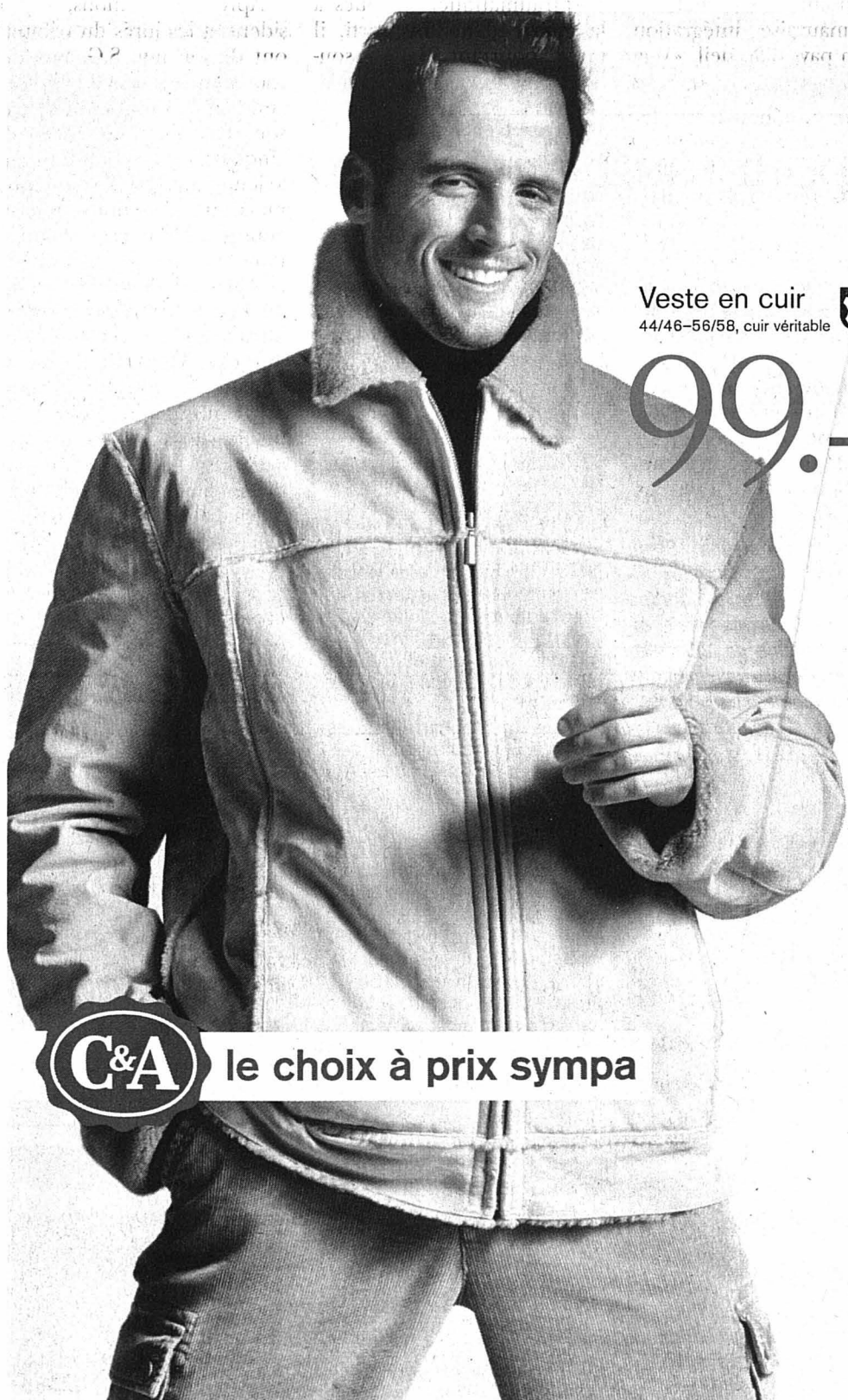


Elections fédérales 2003

POP

Votons Parti Ouvrier et Populaire neuchâtelois

avis divers



Veste en cuir
44/46-56/58, cuir véritable

99.-

C&A

le choix à prix sympa

Journées portes-ouvertes sur le thème

L'aviation

au service du
sauvetage, de la sécurité et de la santé

Vendredi de 10h 00 à 17h 00

Samedi de 9h 00 à 17h 00



Pro aérodrome

Présente dès 10h 00

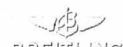
démonstrations et conférences
avec les Forces-Aériennes et
leur Super puma, la REGA, le SIS,
le SMUR, Skyguide et Pilatus

Initiation vol à voile et vol moteur,
animation, restauration, jeux pour les enfants et tombola.

Parc et entrée gratuits.



RAIFFEISEN



BREITLING



Allianz
Suisse



LITTORAL
Piscines



REPUBLICA



Intares

**Aérodrome de Neuchâtel
à Colombier**

les 3 et 4 octobre 2003

manifestations

gastronomie

SION - SALLE DE LA MATZE
Jeudi 30 octobre à 20 heures

Le Grand Ballet de l'Opéra de Moldavie
présente Jacques Yfar, agence de Genève

Casse-Noisette

de P. Tchaïkovski, 50 danseurs/danseuses
Location: Ticket Corner, tél. 0848 800 800

022-738915

Hôtel de la Couronne
Les Brenets - Tél. 032 932 11 37

Menu de dimanche

Terrine, filet de lièvre
ou entrecôte aux bolets,
garniture, dessert, café
Fr. 27.50



**La Pinte
Neuchâteloise**

Du lundi au samedi
menu du jour Fr. 14.50

CHASSE

Tripes à la neuchâteloise
Fr. 20.- à volonté

Pieds de porc au madère

Fondue dès Fr. 19.-

9 façons de la faire!

**Fondues bourguignonne
et chinoise**

Notre carte
toujours à votre disposition

On y mange bien;
La patronne est sympa!

Grénier 8 - La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 913 20 30 - Fax 032 913 20 31

gastronomie

Chalet Heimelig

2300 La Chaux-de-Fonds - Cerisier 168
Tél. 032 968 33 50

Fondue au fromage Fr. 19.-

Poulet de ferme

aux morilles, sauce dijonnaise, whisky,
tandoori de Fr. 22.- à Fr. 25.-

La chasse est arrivée!

Croûtes aux morilles - Filet de bœuf
Filet d'agneau

Egalement ouvert le samedi soir et le dimanche

Le courrier se perd

La Côte ■ Population en colère contre le géant jaune

La situation ne prête guère à rire à Fenin-Vilars-Saules, commune confrontée à de sérieuses difficultés depuis que La Poste a réorganisé son réseau de distribution et que les rues des trois hameaux, qui forment La Côte, sont baptisées et numérotées. A tel point que les esprits locaux commencent sérieusement à s'échauffer contre le géant jaune.

Tatiana Maridor, du Groupement des intérêts communaux, s'est donc faite la porte-parole d'une population excédée de subir de plein fouet les désagréments d'un courrier souvent perdu en route. Ainsi le courrier officiel (factures, avis bancaires, etc.) n'arrive-t-il plus à destination dans n'importe quel cas de figure. «Comment voulez-vous payer une facture que vous n'avez jamais reçue?», s'est exclamée l'élue. Cela d'autant plus que la situation expose le quidam à des poursuites, alors qu'il n'a jamais vu le rose du bulletin de versement!

Le hameau de Vilars est toujours doté d'un bureau de poste, filiale de l'office PP de Cernier. Le facteur connaît la population et ne semble pas être en cause dans cette affaire. Simplement, l'adressage pour Fenin-Vilars-Saules pose

encore problème à la suite de la discussion qui a débouché sur le baptême des rues. Ainsi les habitants ont-ils dû d'abord s'identifier à «2063 Vilars» en indiquant au préalable dans quel hameau ils étaient domiciliés. Actuellement, il faut mentionner le nom de sa rue et le numéro de son immeuble, avec l'indication «2063 Fenin, Vilars ou Saules».

Contacté par le Conseil communal, le responsable de la poste de Cernier a promis d'arranger la situation, dans les limites de ses attributions. La direction régionale de La Poste a reconnu hier que la distribution posait de gros problèmes à Fenin-Vilars-Saules et a promis de prendre des mesures. Ces difficultés tombent à pic, puisque le géant jaune a lancé un sondage pour demander comment la population de La Côte voyait la réorganisation du réseau postal, six mois après la création de la filiale de Vilars.

Situation unique

La situation de Fenin-Vilars-Saules est d'autant plus particulière qu'elle est unique au Val-de-Ruz. Notamment à Montmolin, Coffrane et Villiers, où le courrier est distribué à satisfaction. /PHC

Il avait le goût de la terreur

Correctionnel de Neuchâtel ■ Un membre d'une bande, la Bosnie Family, échappe de justesse à la prison ferme

Par
Yvonne Tissot

La semaine dernière, le juge Pierre Aubert a ouvert l'audience du Tribunal correctionnel du district de Neuchâtel par l'expression d'un certain ras-le-bol. «Comment se fait-il que vous nous faites l'honneur d'être là aujourd'hui, alors que vous ne vous étiez pas donné la peine de vous présenter à l'audience préliminaire, ni à la première audience?», a-t-il demandé à S.G. «Je sais, je n'étais pas bien», lui a répondu le jeune homme. «Mais assez bien pour qu'on vous intercepte à la frontière allemande...», a retourné le juge.

S.G., 20 ans, comparait pour des infractions commises en 2001 et 2002, notamment au sein de la Bosnie Family, bande tristement célèbre pour ses actes de violence aux abords de discothèques de Neuchâtel et de Bienne. «Avec cette bande de gredins, vous étiez connus pour toujours laisser des hématomes derrière vous», a d'ailleurs noté le juge.

Traumatisé de guerre

Pour sa défense, son avocat a souligné le parcours difficile du jeune homme, qui, à l'âge de 9 ans, a fui l'Irak avec son père au début de la guerre du Golfe. Arrivé en Suisse en 1991 ou en 1998 (les versions du prévenu divergent), il voit sa demande d'asile être refusée, mais n'est pas renvoyé dans son pays au vu de la situation actuelle.



Le jeune homme doit notamment se soumettre à un contrat de bonne conduite auprès de la maison d'exécution de peines de La Ronde, à La Chaux-de-Fonds. PHOTO LEUENBERGER

«Depuis 1999, nous sommes sûrs que vous êtes à Neuchâtel, a déclaré Nicolas Aubert, substitut du procureur. Votre casier judiciaire en témoigne: vingt dénonciations en trois ans... Et le triste record de sept condamnations en seize mois!» Pour le magistrat, cette violence est le reflet de problèmes relationnels avec son père, avec qui le jeune homme vit seul, et d'une mauvaise intégration dans son pays d'accueil. «Vous vivez sans aucune notion des

règles de respect en communauté. Une de vos proches vous a décrit comme quelqu'un qui «a l'air de se faire plaisir en faisant mal aux autres».

Une ultime chance

Un mal-être qui l'a du reste amené à être soigné en hôpital psychiatrique l'an passé pour des symptômes de stress post-traumatique, attribués à la guerre. Une fois sorti, il omet pourtant de se soumettre au traitement ambula-

toire qu'on lui prescrit. C'est finalement une détention préventive de trois mois, cet été, qui fait de S.G. «un homme nouveau, aux dires de son avocat. Mon client a fait un gros travail de prise de conscience. Le renvoyer dans un pénitencier, où il fréquenterait de gros délinquants, serait complètement stérile.»

Après délibérations, le président et les jurés du tribunal ont décidé que S.G. méritait une ultime chance: ils l'ont condamné à huit mois de prison, assortis d'un sursis de cinq ans, cela à condition que le jeune homme se soumette à un contrat de bonne conduite auprès de la maison d'exécution de peines de La Ronde, à La Chaux-de-Fonds. Les sursis de ses précédentes condamnations ayant été révoqués, il y purgera 23 jours de prison, en semi-détention, afin de pouvoir continuer à travailler. Enfin, le sursis à son expulsion de Suisse a été révoqué et il devra suivre son traitement psychiatrique.

«Et si vous avez de la peine à vous souvenir de vos rendez-vous chez le médecin, achetez-vous un agenda», a conclu Pierre Aubert. /YVT

Contrat moral pour toute détention

S.G. a bénéficié du sursis à condition qu'il se soumette à un contrat de comportement que l'établissement d'exécution de peines de La Ronde, à La Chaux-de-Fonds, signera avec lui. «Afin de favoriser la réinsertion professionnelle et la réconciliation de ce jeune homme avec l'autorité, la justice a décidé de lui accorder le sursis, cela à condition qu'il respecte certains engagements», explique Georges Lapraz, chef du Service pénitentiaire cantonal.

C'est-à-dire que nous allons mettre en place une structure contraignante à laquelle il va devoir se soumettre, une structure «cousue sur mesure» pour lui.

Pour S.G., il s'agira d'abord de ne plus commettre d'infractions à la loi, mais encore de se rendre à ses rendez-vous avec un médecin. Son contrat n'est pas encore rédigé, mais il pourrait par exemple aussi porter sur l'occupation de ses loisirs et la gestion de son argent de poche.

Il n'est pas habituel que La Ronde prenne ce genre d'engagement, qui est plus souvent du ressort du Service cantonal de probation. «Mais lors de sa détention préventive, S.G. a établi une relation de confiance avec une personne de cette institution, et c'est elle qui le suivra», explique Georges Lapraz. Dans certains cas, les personnes privées peuvent aussi se porter garantes de personnes condamnées, précise de son côté le juge Pierre Aubert. /yvt

RÉGION PRATIQUE

AGENDA

NEUCHÂTEL

AUJOURD'HUI

■ Vernissage A 18 heures, à la Bibliothèque publique et universitaire: vernissage de l'exposition de photos «Images de Chine», d'Eric de Montmolin.

■ Politique A 20 heures, à l'aula des Jeunes-Rives: à propos de «Gulliver.02», soirée débat en présence de candidats en lice pour les élections fédérales. Organisation: Société de radiodiffusion et télévision du canton de Neuchâtel.

LITTORAL

AUJOURD'HUI

■ Saint-Blaise Fête des mascarades au village. A 15 heures: service de grimage. A 18 heures: ouverture des cantines. A 19 heures: coup d'envoi du cortège. Organisation: Commission du 3 Février.

ENBREF

FLEURIER ■ Parrainage et jumelage. Antoine Simonin vient d'être nommé responsable technique du label de qualité horloger Fleurier. Cette nomination a déjà eu un effet positif. Comme l'a expliqué Roland Anker (CC) lors du dernier Conseil général: «Antoine Simonin a pris contact avec moi au sujet d'une école d'horlogerie à Fougère, en Bretagne, qui a choisi pour nom celui de Charles-Edouard Guillaume, prix Nobel de physique, né et enterré à Fleurier.» Ce parrainage sera symbolisé par le don d'un établi d'horloger. Une délégation fleurisane se rendra en Bretagne à la mi-octobre. Des contacts y seront noués en vue d'un jumelage entre les deux communes. /mdc

PUBLICITE

Chevrolet, des primes en pole position.



C5 break

Prime jusqu'à Fr. 9'000.-*

C5 break dès Fr. 30'990.- prix gelé, 2.0i 16V SX, 138 ch



C3

Prime jusqu'à Fr. 2'000.-*

C3 dès Fr. 15'490.- prix gelé, 1.1i X, 61 ch



Berlingo Multispace

Prime jusqu'à Fr. 5'500.-*

Berlingo dès Fr. 16'990.- prix gelé, 1.4i Multispace, 75 ch



Xsara Picasso

Prime jusqu'à Fr. 7'000.-*

Xsara Picasso dès Fr. 19'990.- prix gelé, 1.6i X, 95 ch



C8

Prime jusqu'à Fr. 8'500.-*

C8 dès Fr. 31'990.- prix gelé, 2.0i 16V X, 138 ch

CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

Le Locle

Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 931 82 80

La Chaux-de-Fonds Garage Carrosserie Burkhalter Tél. 032 969 20 30

Saignelégier Garage Jacques Sester SA Tél. 032 951 10 66

e-promotion
www.citroen.ch

CITROËN préfère TOTAL

GARANTIE 2 ans
2 ans
2 ans

*Offres non cumulables avec d'autres actions en cours. Prime valable pour des véhicules en stock, vendus et immatriculés du 20 septembre au 31 octobre 2003. Exemple: C5 break 3.0 V6 Exclusive auto., 210 ch, prix brut Fr. 50'730.-, prime de Fr. 9'000.-. Aucune réduction ni promotion sur les prix gelés. Primes maximales seulement sur les prix bruts (sauf C3).

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS. CITROËN

Notre palette d'automne aux mille reflets!

Offres attrayantes – au PostShop, bien entendu.

Design tendance pour un format mini

Sony Ericsson T610
CHF 0.-*
 avec sunrise 15/24
 CHF 498.- sans abonnement

- Tri-bande, GPRS, HSCSD
- Ecran couleur à 65 536 couleurs
- MMS, WAP, Java
- Sonneries polyphoniques
- Bluetooth
- Appareil photo intégré



Philips Kala 300 Vox
 avec répondeur intégré

- Fonction mains libres, haut-parleur dans la station de base
- Accès direct au répondeur depuis la station de base ou le combiné

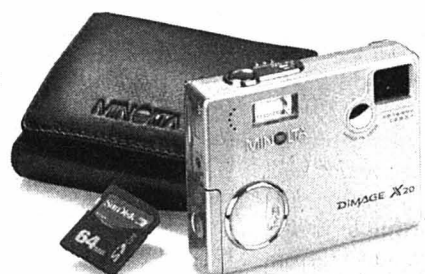
CHF 128.-
 au lieu de CHF 148.-

Nokia 6100
CHF 0.-*
 avec Swisscom Mobile NATEL® swiss/24
 CHF 448.- sans abonnement

- Tri-bande, GPRS, HSCSD
- Ecran couleur à 4096 couleurs
- MMS, WAP, Java
- Sonneries polyphoniques
- Poids 77 g seulement

Nokia 6610
CHF 0.-*
 avec Orange Personal/24
 CHF 398.- sans abonnement

- Tri-bande, GPRS, HSCSD
- Ecran couleur à 4096 couleurs
- MMS, WAP, Java
- Sonneries polyphoniques
- Fonction mains libres



Appareil photo numérique
Minolta Dimage X20
CHF 449.-

- 2 mégapixels
- Zoom optique 3 x
- Carte mémoire de 8 Mo
- Interface USB
- Compatible Mac et PC

Inclus:

- Etui en cuir
- Carte mémoire SD de 64 Mo



Timbre Printy
 Le timbre auto-encreur pratique

- 1-2 lignes **CHF 17.-** (au lieu de CHF 21.-)
- 1-4 lignes **CHF 22.-** (au lieu de CHF 27.-)
- 1-5 lignes **CHF 26.-** (au lieu de CHF 33.-)

abonnements	crédit de communication
sunrise valeur CHF 12.-/mois	30 SMS
sunrise 15 CHF 25.-/mois	15 minutes
sunrise 75 CHF 40.-/mois	75 minutes
sunrise 175 CHF 80.-/mois	175 minutes
sunrise 300 CHF 120.-/mois	300 minutes
sunrise 500 CHF 160.-/mois	500 minutes

swisscom	mobile
NATEL® budget	CHF 15.-/mois
avec 50 SMS ou 15 minutes de conversation par mois	
NATEL® swiss	CHF 25.-/mois
NATEL® international	CHF 45.-/mois
NATEL® business	CHF 75.-/mois

orange	Economy	Personal	Advanced
Taxe mensuelle CHF/mois	9.90**	20.-	50.-
Orange et réseaux fixes suisses CHF/min	0.60	0.40	0.20

* Lors de la conclusion de l'un des abonnements indiqués d'une durée minimale de 24 mois. Carte SIM (CHF 40.-) non comprise.
 ** Utilisation mensuelle minimale: CHF 10.- pour les communications standard et l'envoi de SMS à l'intérieur de la Suisse.

Tous les prix s'entendent avec TVA. Sous réserve de modifications des articles et des prix. Jusqu'à épuisement des stocks.

Ces offres et bien d'autres encore peuvent être obtenues dans ces PostShops:

Fleurier, Avenue de la Gare 16
 La-Chaux-de-Fonds 1, Av. Léopold-Robert 63
 La-Chaux-de-Fonds 2, Marché
 Le Locle, Rue Bournot 17
 Neuchâtel 1, Hôtel des Postes
 Neuchâtel 2, Espace de l'Europe 8
 Marin-Centre NE, Centre commercial

Vous trouverez les articles présentés aussi dans d'autres PostShops en Suisse.

www.poste.ch



immobilier à louer

Gérance Charles Berset SA



À LOUER

La Chaux-de-Fonds

4 pièces

Rue de Beau-Site: Appartement libre de suite, composé de cuisine agencée, salon, 3 chambres, salle de bains-WC, vestibule. Loyer de Fr. 1210.- charges comprises.

4½ pièces

Rue de l'Emancipation: Beau logement libre de suite, composé de cuisine habitable, salon avec balcon, 3 chambres, salle de bains-WC, vestibule. Loyer de Fr. 1529.-

Rue Daniel-Jeanrichard: Bel appartement libre au 1er janvier, composé de cuisine agencée ouverte sur salon-salle à manger, 3 chambres, salle de bains-WC, vestibule. rénové dernièrement. Immeuble avec ascenseur. Standing.

www.berset-gerance.ch

Jardinière 87 - 2301 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 913 78 35 - Fax 032 913 77 42

À LOUER

(dès novembre 2003)

Couverts (box) pour tous genres de véhicules, camions, camping-cars, remorques, voitures
 4 x 10,00 m x 4,00 m
 3 x 5,50 m x 4,00 m

Grand local chauffé (anciennement raboterie) avec aspiration, serait idéal comme menuiserie, ébénisterie ou autre, sur 2 étages + toilettes et vestiaires.

Surface rez: 250 m²
 Surface étage (stockage): 175 m²
 Location de longue durée ou possibilité d'achat.

Pour tous renseignements:

J.-J. Niklès, Sur-le-Pont 5, 2610 Saint-Imier
 tél. 032 941 20 43 - Fax 032 941 50 25

160-745927

À LOUER EN VILLE DE NEUCHÂTEL

surface commerciale



Tél. 032 729 09 59

028-414503

FIDIMMOBIL

A louer tout de suite
 Daniel-Jeanrichard 39
Appartement de 3½ pièces
 Cuisine agencée, salle de bains/WC.
 Fr. 970.- + charges.
 Contact: M. Pereira
 032 729 00 61

Av. Léopold-Robert 83
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

FIDIMMOBIL

À LOUER
 Av. Léopold-Robert 80
Spacieux 6½ pièces 150 m² rénové
 Cheminée, 2 salles d'eau.
 Cuisine agencée avec lave-vaisselle.
 Proche des commodités - Ascenseur
 Contact: Mme Mazziéri
 032 913 45 75

Av. Léopold-Robert 83
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

FIDIMMOBIL

À LOUER tout de suite ou à convenir
 Rue du Parc 151
Spacieux 4½ pièces
 Cheminée - Balcon
 Cuisine agencée
 Proche des commodités
 Fr. 1250.- + charges.
 Contact: Mme Mazziéri
 032 913 45 75

Av. Léopold-Robert 83
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

FIDIMMOBIL

À LOUER au 1er novembre 2003
 Av. Léopold-Robert 83
Grand 4½ pièces rénové avec balcon (123 m²)
 Cuisine agencée, WC séparés, Ascenseur.
 Contact: Mme Mazziéri
 032 913 45 75

Av. Léopold-Robert 83
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

commerces

A remettre pour cause de santé
Magasin de fleurs
 à La Chaux-de-Fonds
 Tél. 078 682 86 57

Marché aux puces Vide-Greniers
 La Chaux-de-Fonds
Les 3 et 4 octobre 2003
 Vendredi de 10 heures à 19 heures
 Samedi de 9 heures à 18 heures
 Rue de la Pâquerette, en face du No 8

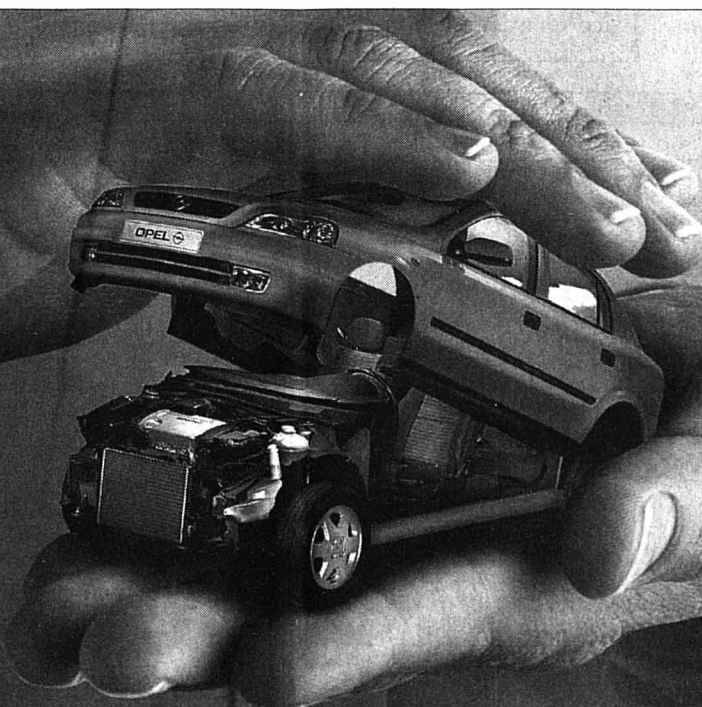
tout pour la vue...
novoptic
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Av. Léopold-Robert 51
 Sous les Arcades
 Tél. 032 913 39 55
 2400 Le Locle
 Rue D.-JeanRichard 23
 Tél. 032 931 15 05

Nouveau à Ste-Croix
 Chez Caravanes du Château
Canoës & kayaks
 eaux vives et calmes, de 1 à 4 places, voir sur site
www.canoe-kayak.ch
 Tél. 024 454 43 28

Ce jeudi
 De 8 h à 12 h - 13 h 30 à 20 h
20%
 sur tout le magasin
 excepté accessoires Cartier et St-Laurent

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

Des occasions qui n'ont rien à cacher.



Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

Lorsqu'il s'agit d'occasions, vous voulez jouer la carte de la sécurité. Nous aussi. C'est pourquoi chaque occasion de moins de 5 ans - également les véhicules d'autres marques - fait l'objet d'un contrôle minutieux. Seuls les véhicules pouvant attester d'un état irréprochable sont acceptés à la revente. Pour en savoir plus, contactez-nous: nous n'avons rien à cacher. Les prestations du programme OK: • certificat de contrôle • 14 jours de droit d'échange • contrôle gratuit après 1500 km • 12 mois de garantie • 12 mois d'Assistance OK. www.opel.ch

ok
 OCCASIONS DE QUALITÉ

Garage et Carrosserie Maurice Bonny SA, rue du Collège 24, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 967 90 90, fax 032 967 90 91

143-769994/DOU

L'ultime salut aux drapeaux

Régiment d'infanterie 9 ■ Créée en 1912, la troupe interjurassienne a été dissoute hier au sommet du col des Rangiers

Par Jacques Stadelmann

Le «rompez!» lancé hier sur les hauts de la Caquerelle par le commandant Jean-Michel Dubail, à l'adresse des soldats et officiers du Régiment d'infanterie 9, a résonné comme une sorte d'adieu aux armes.

A 11h pile, un Mirage a fendu le ciel et déchiré le ciel triste et gris des Rangiers et sa pluie froide et drue. Une manière fracassante d'annoncer l'ouverture de la brève cérémonie de dissolution du régiment, créé en 1912, et qui depuis a rassemblé les fantassins du Jura historique. «Une troupe

qui a toujours été un lieu de rencontre pour tous les Jurassiens, au point de pouvoir revendiquer le titre d'institution interjurassienne», a souligné son commandant.

Mission accomplie

Deux seuls discours, celui du colonel et commandant Jean-Michel Dubail et celui du ministre jurassien Claude Hêche, en charge des Affaires militaires, ont ponctué cet ultime rassemblement.

Amené lui aussi hier à quitter les rangs, le commandant Jean-Michel Dubail a évoqué la longue épopée de cette troupe qui, a-t-il dit, «entre aujourd'hui dans l'histoire». Il a

rappelé au passage qu'elle avait peut-être contribué à la carrière du général Henri Guisan, «ce Vaudois envoyé un peu en pénitence à la tête du bataillon de fusiliers 24», un des quatre composant le régiment.

Mémoire collective

Pour sa part, Claude Hêche, impassible sous la pluie, a dit son émotion d'ancien de la troupe et plus particulièrement de la Compagnie II/24. Le ministre a mis l'accent le caractère interjurassien de cette troupe: «Le régiment 9, a-t-il observé, appartient à la mémoire collective de ce pays et nombreux sont ceux qui s'y sont

identifiés. Il a permis d'entretenir des relations amicales entre les Jurassiens des différents districts, avant et après la création du canton du Jura. Depuis 1979, il constituait une institution parfaitement interjurassienne et jouait un rôle intégrateur dont on peut regretter aujourd'hui la disparition». Pour conclure, il a adressé un satisfecit de «devoir accompli» aux soldats et officiers.

Dissous dans Armée XXI

Simple jusqu'à paraître austère, la manifestation s'est achevée sur les adieux aux drapeaux des quatre bataillons – 9, 21, 22 et 24 – du régiment. Clin d'œil à l'histoire, les étendards à croix blanche ont quitté les lieux en compagnie de celui du Régiment d'Eptingue – créé à l'époque par les princes-évêques et mis au service du roi de France –, considéré comme l'ancêtre du régiment 9.

Si celui-ci est aujourd'hui dissous dans Armée XXI, officiers et soldats vont eux bientôt se retrouver dans les troupes de la Brigade d'infanterie 2, et plus précisément au sein du Bataillon d'infanterie 19. /JST



Avec 11.000 entrées payantes, l'édition 2003 présente des comptes équilibrés. PHOTO ARCH-GERBER

Le festival pourra s'offrir un pro!

Mont-Soleil Open Air ■ Un solide sponsor électrique

Excellente nouvelle pour le Mont-Soleil Open Air Festival: un contrat de sponsoring, signé avec FMB Energie SA, lui permet de créer un demiposte administratif pour les trois prochaines éditions!

A peine plus d'un mois après l'édition 2003, qui a finalement bouclé sur des comptes équilibrés, avec 16.000 entrées (dont environ 11.000 payantes), l'association Mont-Soleil Arts & Spectacles (MAS) vient en effet de trouver un accord de partenariat avec les FMB,

qui deviennent son sponsor principal. Logique, sachant que le festival s'alimente exclusivement en énergie renouvelable depuis 1999 déjà.

Avec un poste annuel à 50%, l'organisation se professionnalise sérieusement. Le MAS souligne que les autorités exécutives de Saint-Imier se sont fortement impliquées dans ce dossier, qui ont contribué à la signature de cet accord.

La prochaine édition, du 19 au 22 août 2004, en profitera déjà grandement! /red



Dernier salut aux drapeaux pour le Régiment d'infanterie 9, hier à la Caquerelle. PHOTO BIST

Credo: les synergies régionales

Saint-Imier ■ John Buchs a repris hier soir la présidence de la section radicale locale

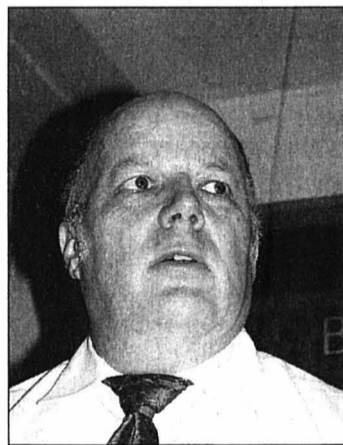
L'assemblée générale annuelle du Parti radical, section imérienne, a nommé hier soir le successeur de Pierre Jeanret à la présidence, en la personne de John Buchs, membre actif – et continuellement au comité – depuis plus de 35 ans. Le nouveau président a immédiatement prononcé un message en forme de programme. Contestant tout d'abord l'image de zone sinistrée que certains médias romands s'évertuent à donner du Jura bernois, il s'arrêta ensuite à la politique d'information communale, qu'il qualifiait d'insuffisante, au «réseau

doux» de transport que le parti souhaiterait voir mis sur pied dans le Haut-Vallon et à sa volonté ferme de refuser, pour le moins, toute hausse d'impôt. Quant à son credo, John Buchs en appelait à la création de synergies régionales.

Par ailleurs, Philippe Valotton a fait son entrée au comité, au poste d'assesseur qu'ont quitté par contre Henri Pingeon et Pierre Leuthold. Le vice-président demeure André Schori, le caissier Michel Rohrbach, les secrétaires Thierry Spring et Marie-Claire Schwery.

La section compte aujourd'hui 80 membres et 74 sym-

pathisants, qui n'a enregistré aucune démission mais deux arrivées. /dom



John Buchs, le retour! PHOTO ESSLER

SAINT-IMIER

Nouvel agent

Le Conseil municipal de Saint-Imier a décidé d'une nouvelle organisation de la police municipale, motivée par l'augmentation des tâches administratives et les problèmes de santé empêchant le responsable d'assurer le service de piquet prévu initialement.

Un nouvel agent sera engagé, mais la dépense supplémentaire ne durera que deux ans, jusqu'à la nouvelle organisation de l'administration générale, qui permettra l'économie d'un poste. /comm-réd

LARÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Ambulance et urgences sanitaires: 144.
- Feu: 118.
- Médecins de garde: de La Ferrière à Péry, tél. 032 941 37 37; Tramelan, tél. 032 493 55 55.
- Pharmacies de service: Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, Schneeberger, 032 487 42 48, jusqu'au 3.10. La Neuveville, Pharmacie de la Tour, 032 751 24 24, jusqu'au 5.10.
- Planning familial: tél. 032 942 24 55.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Pro Senectute Jeudi vert à La Gentiane, course moyenne, rendez-vous gare de Renan, 13h15.

■ Théâtre «La visite de la vieille dame», Théâtrale de Tramelan et Compagnons de La Tour, Marelle, Tramelan, 20h30; réservations bijouterie Pelletier 032 487 55 66.

■ Cinéma-conférence: «La Russie du transsibérien - De Moscou à Vladivostok», dans le cadre de Connaissance du Monde, Cinématographe de Tramelan, 20h.

■ Théâtre pour les parents «Partie de Racket», par la Compagnie du Caméléon, spectacle de prévention sur les problèmes de racket, salle saint-Georges, Saint-Imier, 20h30.

DEMAIN

■ Théâtre «La visite de la vieille dame», Théâtrale de Tramelan et Compagnons de La Tour, Marelle, Tramelan, 20h30; réservations bijouterie Pelletier 032 487 55 66.

Un petit voyage sous les tropiques

Saint-Imier ■ Avis à la jeunesse de la région, le 3e Bal des étudiants aura lieu le 18 octobre

Le 3e Bal des étudiants aura lieu le 18 octobre, à Saint-Imier. Cette année, au vu des succès précédents, les organisateurs mettent le paquet. Avec les groupes régionaux Izul (funk et rock) et Lan

(funk, ska reage, rock), on sera à l'abri d'un faux départ. Ensuite, DJ Blackmail et DJ Chris Clay, deux pointures suivies de DJ Fabrice et DJ Rabbit, occuperont la scène jusqu'à une heure forcément tardive.

Les étudiants de toute la région et leurs amis peuvent se réjouir, ils auront de quoi vivre une soirée mémorable. Quatre bars disposés dans le bâtiment seront décorés sur le thème «Tropicaliômo».

Le Bal des étudiants est dépourvu de but lucratif. Ainsi, il a généreusement redistribué une part de ses recettes de l'an dernier aux Petites Familles des Reussilles, au Foyer des jeunes de Saint-Imier, ainsi qu'au Groupe sida de Neuchâtel.

Attention, il est chaudement recommandé de réserver son billet dans les succursales de la BCBE du Jura bernois et de Bienne. /BDR



Trois des organisateurs, Ivo Da Silva, Marcel Gerber et Laurent Simonin, ont remis un chèque de 1000 francs à Raphaël Dubois, directeur du Foyer des jeunes. PHOTO B.DROZ

www.baldesestudiants.ch

PUBLICITE

FESTIVAL DE PRIX CHEZ NISSAN.



*Offre valable pour les contrats et immatriculations jusqu'au 31.12.2003. Modèles présentés: Almera Tino 1.8 l 16V <acenta>, 115 ch, prix catalogue 28 100 francs, Almera: 1.8 l 16V <tekn>, 3 portes, 116 ch, prix catalogue 27 600 francs, Primera 2.0 l 16V <tekn>, 4 portes, 140 ch, prix catalogue 38 700 francs.

Almera Tino 1.8 l 16V
<visia>, 114 ch,
boîte manuelle à 5 rapports,
5 portes,
prix catalogue Fr. 25 400.-,
maintenant dès
Fr. 23 620.-*.

Primera 1.8 l 16V
<visia>, 116 ch,
boîte manuelle à 5 rapports,
4 portes,
prix catalogue Fr. 31 800.-,
maintenant dès
Fr. 27 350.-*.

Almera 1.5 l 16V
<visia>, 98 ch,
boîte manuelle à 5 rapports,
5 portes,
prix catalogue Fr. 21 500.-,
maintenant dès
Fr. 19 990.-*.

ALMERA TINO
ALMERA
PRIMERA



SHIFT_expectations

La Chaux-de-Fonds: Visinand SA, 032/968 51 88

Le Locle: Project-Garage, 032/931 15 15

Neuchâtel: Garage Robert SA, 032/730 40 40

Le procureur requiert des peines de prison

Porrentruy ■ Plaidoiries hier dans l'affaire de Centre Ajoie

C'était l'heure des plaidoiries hier dans l'affaire de Centre Ajoie (lire nos éditions de lundi et mardi). Trois des prévenus étaient présents, le quatrième, ayant fait un sérieux malaise la nuit précédente, était hospitalisé. C'est le procureur Yves Maître qui a d'abord pris la parole, pour s'étonner d'abord de se retrouver en face du président du Parlement jurassien qu'il avait connu à l'époque comme jeune député.

Le procureur a avancé qu'il n'entendait pas faire ici un procès politico-agricole. Non, il entend mettre le doigt sur la gestion catastrophique d'une entreprise. Pour lui, la responsabilité des deux administrateurs de Centre Ajoie et des deux présidents est grave et les dessous-de-table sont retenus. La gestion déloyale est évidente, par la renonciation aux intérêts des débiteurs et l'annulation de dettes créant des inégalités entre coopérateurs. Les écritures passées pour cacher au bilan le surplus de débiteurs et les avoirs cachés au fisc des prêteurs d'argent sont des faux.

L'administrateur a prétendu qu'il ne savait pas que la remise d'intérêts était interdite, tout

comme les deux présidents ont dit ne pas savoir qu'il y avait des dessous-de-table. Le procureur va réclamer 14 mois contre le directeur comptable et 12 mois contre l'ancien directeur, ainsi que respectivement quatre mois et 45 jours de prison contre les deux anciens présidents, le tout avec sursis.

La défense va plaider l'acquiescement. Le défenseur du comptable a affirmé qu'il n'y avait aucune intention de tromper, qu'il ne voulait pas se mettre de l'argent de côté, et qu'il a toujours agi en pensant au bien de la société. Il trouve anormal de ne pas voir les autres membres du conseil d'administration également assis devant les juges. Pour le directeur, l'avocat a également réclamé l'acquiescement et des indemnités. Pour lui, la gestion déloyale et les faux dans les titres n'ont pas été consommés, par manque d'intention d'arniquer la coopérative. Pour les dessous-de-table, le défenseur a enfin estimé que son client était couvert par le bureau de la société...

L'acquiescement a également été réclamé pour les deux anciens présidents de Centre Ajoie. Le verdict tombera demain. /MGO

Coup d'envoi en fanfare

Les Breuleux ■ 27e Comptoir franc-montagnard: c'est parti!



Elisabeth Baume-Schneider a souligné que le Haut-Plateau est le district qui résiste le mieux à la crise.

PHOTO GOGNIAT

Le 27e Comptoir franc-montagnard a ouvert ses portes hier soir, dans la magnifique halle polyvalente des Breuleux. Il sera ouvert jusqu'à dimanche soir. Après qu'Evelyne Berger, présidente, eut salué ses hôtes, le maire de la commune, Jean-Maurice Donzé, s'est plu à saluer la mise sur pied de cette manifestation dans son village, la halle-cantine de Saignelégier étant en réfection. Et d'en appeler à mettre les forces taignonnes en commun. En préambule, il devait dénoncer la méchanceté

d'une presse satirique jurassienne qui vient de sévir à l'endroit de sa famille.

Invitée d'honneur, la commune de Lajoux était présente avec sa fanfare et son maire, Nicolas Gogniat, a invité chacun à découvrir le tout nouveau site internet de sa localité. Enfin, la ministre Elisabeth Baume-Schneider se devait de rappeler le «mauvais caractère» des Taignons, qui aiment relever les défis, économiques notamment, ce qui place le Haut-Plateau au rang des districts les moins affectés par la crise actuelle. /mgo

ENBREF

DELÉMONT ■ Un repreneur pour Duko SA. Installée à l'entrée ouest de Delémont, l'entreprise Duko SA est spécialisée dans la fabrication, l'installation et la vente de systèmes de chauffage. Cette firme, qui occupe une quinzaine d'employés, était la propriété de

l'hoirie Koechli. Dans le but de préserver les places de travail et de trouver de nouvelles synergies pour développer l'entreprise, cette hoirie vient de trouver un nouveau repreneur en la personne de Pascal Faivre, titulaire du brevet fédéral en la matière. /mgo

Un chantier réalisé à bon compte

Alle ■ Le SIB dénonce le travail effectué cet été par des jeunes de moins de 16 ans sur l'anneau d'athlétisme régional

La commune d'Alle, 1600 habitants, proche de Porrentruy, a engagé des travailleurs au noir pour la pose de pavés en juin et juillet derniers, a dénoncé hier, lors d'une conférence de presse à Delémont, la section jurassienne du Syndicat industrie et bâtiment (SIB). Il s'agit d'ouvriers qui suivaient un cours de protection civile et de jeunes de moins de 16 ans.

Jeunes «réquisitionnés»

Au vu des difficultés budgétaires de la commune, celle-ci a, selon le SIB, organisé en juin dernier un cours de protection civile d'une semaine pour poser des pavés sur la place de parc de l'anneau d'athlétisme régional, actuellement en construction. Des travailleurs du bâtiment et du génie civil ont reçu un ordre de marche et ont été dirigés par un contremaître, effectuant lui aussi son cours. Pour terminer le chantier, le maire a fait appel à deux associations communales, qui ont décliné l'invitation.

Les jeunes d'Alle, qui sont employés chaque été par la commune pour exécuter des petits travaux, ont finale-



Les deux secrétaires du SIB, François-Xavier Migy (à gauche) et Jean-Claude Probst, estiment que la commune d'Alle a violé des règles de sécurité et la CCT.

PHOTO STADELMANN

ment été réquisitionnés pendant trois semaines en juillet.

Le SIB dénonce

Le SIB a dénoncé hier l'engagement de jeunes de moins de 16 ans. Ce dernier a affirmé qu'en agissant ainsi, la commune d'Alle a violé des règles de sécurité et la Convention collective de travail (CCT). La section jurassienne du SIB ne s'oppose pas aux petits travaux effectués par des jeunes. En revanche,

elle dénonce cette situation lorsqu'il s'agit de travaux de plus grande ampleur.

«Une dizaine de jeunes âgés de 14 à 15 ans ont été utilisés sur ce chantier durant trois semaines en juillet», a affirmé hier François-Xavier Migy, secrétaire syndical du SIB. Et d'ajouter que cette démarche constituait une concurrence déloyale par rapport aux entreprises, d'autant que la commission paritaire n'a pas été avertie.

Contacté, le maire d'Alle, Charles Raccordon, s'est élevé contre la démarche du syndicat. Et de souligner qu'il a répondu comme chaque année aux sollicitations de jeunes de la commune qui souhaitent travailler durant les vacances. «Ces travaux sont sans danger», a souligné Charles Raccordon. La pose de pavés a été exécutée sous la surveillance de deux employés d'une entreprise.

Plainte à l'étude

Le SIB va à présent interpeller la commune d'Alle, le Service des arts et métiers et du travail du canton, ainsi que l'Office des sports pour obtenir des éclaircissements. «Nous nous réservons la possibilité de déposer des plaintes devant la justice si de l'ordre n'est pas mis dans cette affaire», a conclu François-Xavier Migy.

La commune construit un anneau d'athlétisme de portée régionale depuis deux ans. Cette construction est financée par plusieurs localités – le canton du Jura à hauteur de 440.000 francs – et par diverses fondations. Le projet est devisé à près de 3,5 millions de francs. /ats-ap

Le patois se dote de solides atouts

Ecole ■ Coffret pédagogique moderne en première romande

Le patois jurassien va-t-il connaître une seconde jeunesse? Dix ans après l'introduction de cours facultatifs à l'école et un certain essoufflement, des outils pédagogiques aussi modernes qu'attractifs sont mis à disposition des enseignants. Une impulsion pour une première romande...

Ce coffret du patois contient deux ouvrages: la brochure de référence, où tous les textes écrits sont répertoriés et traduits, et une seconde qui contient 14 chansons en patois. Toute cette matière se retrouve sur une série de CD et de films, disponibles en DVD et VHS.

C'est une solide équipe de bons vivants, patoisants, il va de soi, qui ont réalisé ce gros travail. Autour de Norbert Brahier, de Lajoux, on trouve la Franc-Montagnarde Agnès Surdez, l'Ajoulot Bernard Chapuis et le Vadais Denis Frund. Ces derniers ont bénéficié de l'appui de plusieurs spécialistes comme Jean-Paul Prongué pour la toponymie jurassienne ou encore Roger Meier pour la musique. Une matière abondante irrigue ces outils pédagogiques. Il s'agit de séquences didactiques qui pourront être placées lors d'un cours de français, via les histoires, comptines ou proverbes qui traduisent une langue savoureuse et imagée, proche de la nature.

Les leçons d'environnement pourraient partir à la découverte des lieux-dits du Jura, celles d'histoire montrer le travail du vannier, de l'atteleur ou du faucheur. Le tout est concocté de manière ludique,



Agnès Surdez, une des collaboratrices de ce projet, y a consacré une année sabbatique.

PHOTO GOGNIAT

avec des dialogues, des images, de courtes histoires, de la chanson, etc. Comme l'indique Louis-Joseph Fleury, chargé de la réalisation, «le patois est une tradition qui a de l'avenir», via ce centre de ressources.

La ministre Elisabeth Baume-Schneider y voit pour sa part la belle complicité entre patoisants et enseignants, ainsi qu'un lien entre tradition et nouveaux moyens d'enseignement, dans une perspective didactique riche et diversifiée. «Rien de ringard, mais la sauvegarde d'un précieux héritage», dira-t-elle. A voir à l'usage. /MGO

Chaque école jurassienne sera dotée du coffret du patois. Les particuliers peuvent se le procurer, tout ou partie, en s'adressant au Département de l'éducation (125 francs)

Grande première pour le district

Saignelégier ■ Unité d'accueil pour écoliers inaugurée

Flanqué de ses deux bras droits – Jean-Marc Veya et Josette Bueche, parties actives du projet –, le ministre Claude Héche est venu inaugurer, hier soir sur la montagne, la première unité d'accueil pour écoliers des Franches-Montagnes. Elle se situe au centre du chef-lieu, dans des locaux spacieux et lumineux.

Comme l'a expliqué dans son mot de bienvenue la présidente Danièle Steiger-Paratte, cette unité est née d'une nécessité. La crèche Arc-en-ciel, la première à s'ouvrir aux Franches-Montagnes en 1991, se trouvait à l'étroit et la liste d'attente des enfants à accueillir s'allongeait. Les appuis communal et cantonal ont permis l'ouverture de cette structure, qui accueille aujourd'hui 20 enfants, âgés de 4 à 12 ans. En fonction de leurs salaires, les parents versent une contribution, le reste allant à la répar-

titution des charges cantonales.

Cette unité a bénéficié, en qualité de projet pilote, d'un soutien fédéral (2300 fr. par enfant et par an, et ceci sur trois ans). Le budget roule sur 200.000 fr., avec deux postes de travail partagés entre Edwige Dessarzin, Jocelyne Teuschler, Marie Constantin et Florence Fornasier Schuler. La directrice (Cynthia Willemin), une secrétaire (Amanda Jeannerat), une cuisinière (Florence Erard) et une femme de ménage (Monique Frésard) complètent l'équipe.

Cette unité est ouverte non seulement aux enfants dont les parents travaillent, mais à tout un chacun. Les jeunes peuvent y faire leurs devoirs scolaires, ils disposent de nombreux jeux, sont encadrés selon un programme personnalisé, et ont leur mot à dire sur le fonctionnement de l'unité, notamment en ce qui concerne les menus! /MGO



Des locaux spacieux et lumineux installés au cœur du chef-lieu.

PHOTO GOGNIAT

VAC EXPO

RUE DES CRÉTETS 130 - LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 0848 840 900

**Du lundi 29 septembre
au dimanche 5 octobre 2003**

Nocturnes jusqu'à 22 h

	Matin	Après-midi	Soir
Lundi	Fermé	13 h 30 à	22 h
Mardi	9 h-12 h	13 h 30 à	22 h
Mercredi	9 h-12 h	13 h 30 à	22 h
Jeudi	9 h-12 h	13 h 30-20 h	Fermé
Vendredi	9 h-12 h	13 h 30 à	22 h
Samedi	9 h	non-stop	22 h
Dimanche	10 h	non-stop	17 h Fermé

1599.-
au lieu de 1999.-

Format cinéma 16:9
Ecran 100% plat
100 Hz
82 cm

PHILIPS

32PW8718

799.-
au lieu de 999.-

12-230 V
Ecran LCD 15"

QONIX

Ultra plat: 6 cm

TVD 7515

Pentium IV 2.66 GHz
Moniteur TFT
Disque dur 80 Gb
DVD ROM
Graveur de CD
Work suite

1799.-
au lieu de 2398.-

999.-
au lieu de 1198.-

5 Megapixels

SONY

DSC-V1
Optics by Carl Zeiss

599.-
au lieu de 698.-

4 Megapixels

MINOLTA

Dimage 5414

6 têtes + double durée
d'enregistrement

Combiné Vidéo + DVD
en 1 seul appareil

JVC

HR-XV2

599.-

999.-
au lieu de 1298.-

Hyper zoom 100 x

SONY

DCR-TRV 12E

799.-

Enregistreur / lecteur de DVD

PHILIPS

DVDR-70

VAC
Le plaisir de mieux acheter

Gagnez chaque jour
500.-
à valoir en marchandises
(tirage au sort)

manifestations

EXPO LOTO MONTILIER
Autoroute sortie Morat

Jeudi 20.00 Uhr Vendredi 20.00 h Samedi 19.30 h Dimanche 19.30 h

Fr. 15'700.-
en espèces et bon d'achat
7x1'000.-
17x300.- 24x100.- 24x50.-

Série Mercedes:
Tous les 4 mois 1 Mercedes d'une valeur de Fr. 32'988.-

Série Diana:
En faveur d'organisations caritatives
Abonnements pour 22 séries: Fr. 12.-
Cartes supplémentaires pour 5 séries: Fr. 3.-
Cartes pour séries Mercedes et Diana: Fr. 2.-
Information: Tél. 0900 223 223 (Fr. 1.19/min)

Je. 2.10.: ARTM Fribourg / section lac
Ve. 3.10.: Kynologischer Verein Fribourg
Sa. 4.10.: Sportschützen Murten
Di. 5.10.: Steelbrätscher

Car: Les Breuleux - La Chaux-de-Fonds - Neuchâtel
Tél. 032 954 13 83 163-726123.DUO

avis divers

AUTO DÉFENSE

Enfants de 6 à 9 ans
Stage de 6 leçons:
le samedi de 9 heures
à 10 h 30

25.10 / 1.11 / 8.11
15.11 / 22.11 / 6.12
Fr. 30.- le stage

Judo-Karaté-Club
Blaise-Cendrars 3
Renseignements et inscriptions:
tél 032/926 87 23

Caravanes-Entretien (HF) Sàrl
Rue de l'Industrie 30
1400 Yverdon-les-Bains
024 426 44 00
www.caravanes-entretien.ch

Réparations toutes marques
Vente - Reprise - Accessoires
Auvents - Neuves - Occasions

Agence Adria et TEC

Liquidation du stock!

Lot de 10 cuisines, chêne, érable, pin
cerisé, etc., appareils ménagers de
marque compris, **Fr. 8750.-**.
Faisable sur plan et sur mesure,
conseil à domicile.

BeKa Cuisines
026 411 05 10 / 079 763 00 47

Patinoire des Mèlèzes

Ouverture: samedi 4 octobre 2003.

Horaires valables dès cette date hormis
les restrictions qui seront affichées à
l'entrée en cas de nécessité.

PISTE COUVERTE
Lundi, mardi: de 9 heures à 11 h 30 et de
14 heures à 15 h 45.
Mercredi: de 9 heures à 11 h 15 et de
14 h 45 à 15 h 45.
Jeudi: de 9 heures à 10 h 30 et de
14 heures à 15 h 45.
Vendredi: de 9 heures à 12 heures et de
14 heures à 15 h 45.
Samedi de 14 heures à 15 h 45 et de
20 h 30 à 22 heures (sauf en cas de
matches).
Dimanche de 9 heures à 11 h 45 et de
15 heures à 16 h 45.

PISTE OUVERTE
Tous les jours de 9 heures à 11 h 45, de
14 heures à 16 h 45 et de 20 heures à
22 heures. Pour le hockey public, prière
de consulter le programme hebdoma-
daire affiché à l'entrée.

TARIFS

	Adultes	Enfants	Etudiants Apprentis
Entrée simple	Fr. 4.50	Fr. 2.-	Fr. 3.-
Carte 10 entrées	Fr. 40.-	Fr. 15.-	Fr. 25.-
Carte 25 entrées	Fr. 75.-	Fr. 35.-	Fr. 50.-
Abonnement de saison	Fr. 130.-	Fr. 70.-	Fr. 90.-
Vestiaire dépôt	Fr. 2.-	Fr. 2.-	Fr. 2.-
Location casier saison	Fr. 30.-	Fr. 30.-	Fr. 30.-

Il est rappelé que lors du passage
de la machine Rolba, les pistes
doivent être évacuées.
L'administration de la
patinoire décline toute
responsabilité en
cas d'accident.

OFFICE
DES SPORTS

**NOUVEAU
GRAND LOTO**

**HOTEL ENGE
MORAT**

600 PLACES - ESPACE NON - FUMEURS
A 100 m du parking MIGROS

3 VOITURES PAR ANNEE
Valeur plus de Fr. 120'000.-

Frs. 14'300.-
de lots

Jeudi 20h00
Samedi 19h30
Dimanche 19h30

22 x 50.-
22 x 100.-
10 x 200.-
6 x 500.-
6 x 1000.-
1 série Choc
1 série Monaco

Abo. Fr. 12.-
Volant: Fr. 3.-

17-652473/4x4

enseignement et formation

< Le monde bouge... et vous ? >

Une autre gym
(gym de maintien avec bâtons,
chaises, balles, etc...)
Le vendredi de 9h à 10h, du 31
octobre 2003 au 30 janvier
2004 - Fr. 132.-

CAF
(cuisses-abdominaux-fessiers)
Le mardi de 18h à 19h, du 28
octobre 2003 au 27 janvier
2004 - Fr. 132.-

Ecole du dos
Le mardi de 18h à 19h, du 11
novembre 2003 au 27 janvier
2004 - Fr. 156.-

**école-club
migros**

RUE JAQUET-DROZ 12 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032 911 10 00 - www.ecole-club.ch

CEFCO

dynamise votre carrière!

Validez vos compétences par l'obtention d'un diplôme.

Profession Acheteur

Un métier qui ne s'improvise pas.

Une filière, 3 niveaux :

- Assistant(e) Acheteur(euse)
- Acheteur(euse) Confirmé(e)
- Etudes Supérieures d'Acheteur(euse)

Cours du soir à Lausanne, Neuchâtel et Genève

CEFCO est certifié eduQua
et membre de la Fédération Européenne Des Ecoles

Siège central : Ch. des Cèdres 3, CP, 1000 Lausanne 9
Fax 021 643 77 09 Tél. 021 643 77 00

www.cefco.ch

022-739531.DUO

**4 quotidiens leaders
dans leur marché!**

EXPRESS L'impartial Le Quotidien Jurassien Le Journal

Une première étape franchie

Bon droit ■ Deuxième pilier: après modification du taux d'intérêt, quels seront les changements pour les entreprises, les employés et les rentiers au 1er janvier 2004?

Par
Yvan Roget,
La Genevoise Assurances

Une première grosse inconnue est tombée au début du mois de septembre. Le Conseil fédéral a pris la décision de modifier le taux d'intérêt technique de la LPP (loi sur la prévoyance professionnelle) et celui-ci passera de 3,25% en 2003 à 2,25% au 1er janvier 2004.

Cette première décision n'a pour l'instant aucune incidence pour les employeurs et les rentiers du 2e pilier, seuls les employés en activité seront concernés.

Diminution du capital

Pratiquement, cela se traduira pour l'ensemble des employés assurés qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite et qui sont affiliés à des fondations à primauté de primes, à une diminution du capital prévu, intérêts compris, à l'âge de la retraite. La rente vieillesse qui est calculée sur la base de ce capital à 65 ans sera elle aussi réduite dans les mêmes proportions.

Pour 2004, il n'y a pas de changement du taux de conversion du capital en rentes pour toute la partie LPP obligatoire du 2e pilier. Sur les certificats individuels de prévoyance, à la rubrique «Prestations Vieillesse», les indications suivantes doivent figurer de façon précise: capital final

projeté sans intérêts; capital final projeté avec intérêts; rentes vieillesse calculées à partir du capital final projeté avec intérêts; le capital retraite acquis au 31 décembre 2003; le capital disponible pour l'acquisition de son propre logement.

Pour les assurés qui se trouvent à quelques années de l'âge de la retraite, la différence entre les chiffres 2003 et 2004 sera faible. Par contre, pour les jeunes employés, cette différence sera importante car c'est toute l'épargne acquise et les futures primes qui seront calculés avec un taux de 2,25% dès 2004 au lieu de 3,25% cette année.

Réajustement possible

Sans vouloir faire des prévisions pour l'avenir, il faut tout de même relativiser le taux d'intérêt technique pris en compte pour 2004 et projeté jusqu'à l'âge de la retraite. Ce taux de 2,25% ne sera certainement pas appliqué pendant 10, 20 ou 30 ans, c'est le taux minimal pour 2004. Le Conseil fédéral a pris la décision de revoir ce taux tous les deux ans, voire chaque année si les conditions du marché de l'argent changeaient de façon importante.

Dès que le taux technique sera revu à la hausse, tous les capitaux projetés avec intérêts et les rentes correspondantes pour l'âge de la retraite seront automatiquement adaptés à cette hausse.



La décision prise au mois de septembre par le Conseil fédéral n'aura pour l'instant aucune incidence pour les rentiers.

PHOTO ARCH

Les entreprises et les assurés peuvent déjà obtenir de leur fondation de prévoyance les chiffres 2004 avec le changement du taux technique à 2,25%.

Concernant les autres modifications pour l'année prochaine, elles seront très variables d'une caisse de pension à l'autre et il faut être très atten-

tif aux principaux points suivants :

- L'augmentation des cas d'invalidité aura une incidence sur les primes de risques qui sont généralement prises en charge par l'entreprise et les assurés.

- Plusieurs caisses de pension vont également adapter leurs frais de gestion qui étaient res-

tés stables pendant de nombreuses années. Ces augmentations seront également à prendre en charge par les entreprises et leurs employés.

- D'autres caisses de pension qui sont en sous-couverture (c'est-à-dire que les capitaux dans la caisse de pension sont inférieurs aux avoirs de vieillesse acquis par les assurés)

devront prendre des mesures d'assainissement par le prélèvement de cotisations spéciales à charge de l'entreprise et des employés, ceci pour une durée plus ou moins longue selon le déficit à couvrir. Dans certains cas très exceptionnels où les rentes ont été calculées de façon beaucoup trop généreuses, ces dernières pourraient être légèrement réduites.

Négociations en cours

Les rentiers actuels du 2e pilier ne seront pas touchés par les mesures prises par les fondations pour 2004. Il faut rappeler que les dispositions de la première révision de la LPP n'entreront pas en vigueur l'année prochaine, elles sont toujours en négociations politiques aux chambres fédérales.

On le voit, les choses changent dans le 2e pilier. Il ne faut pas y voir un démantèlement de la prévoyance professionnelle mais au contraire, une consolidation basée sur la réalité économique et l'augmentation de l'espérance de vie.

La grande majorité des caisses de pension sont gérées correctement et la transparence demandée permettra dans le futur de mieux les comparer. De nouvelles fondations collectives se créent, d'autres adaptent leurs offres et cela signifie que pour les entreprises, il y aura à l'avenir une diversification plus large pour choisir son partenaire en matière de LPP./Y RO

Les multiples causes d'une nuit blanche

Santé ■ Un bon sommeil est indispensable à une vie saine. Il est important de comprendre les causes des insomnies et les moyens de la combattre

Les troubles du sommeil touchent environ 30% des personnes et 10 à 15% des accidents sur la route sont la cause d'un endormissement au volant. C'est pourquoi la Société suisse des pharmaciens (SSPh) a mis sur pied, en collaboration avec médecins et pharmaciens, une campagne d'information sur les troubles du sommeil, qui se déroulera du 15 octobre au 15 novembre.

Aiguë ou chronique

Environ un tiers des adultes se plaignent de sommeil insuffisant, insatisfaisant ou pas reposant. Difficultés à s'endormir, réveils nocturnes ou trop matinal, dont résultent fatigue, manque de concentration, irritabilité, voire troubles dépressifs ou encore augmentation de la consommation d'alcool et de somnifères.

L'insomnie peut se présenter sous deux formes: aiguë ou chronique. Le critère déterminant est la durée. Les troubles aigus sont transitoires et leurs motifs sont généralement connus - ils ne persistent pas plus de six mois. Ce sont surtout les événements de la vie quotidienne qui perturbent le sommeil: stress, soucis, deuil, etc. Après la mauvaise passe, le sommeil naturel se rétablit de lui-même.

Une insomnie qui dure plus



L'insomnie, aiguë ou chronique, doit être prise en compte.

PHOTO LAROUSSE

de six mois est considérée comme chronique. Les causes physiques les plus fréquentes sont les douleurs, les régurgitations acides, le besoin fréquent d'uriner et le syndrome des jambes sans repos (agitation durant le sommeil). Les dépressions et troubles anxieux peuvent s'accompagner d'une insomnie prolongée. Les troubles chroniques du sommeil sont plus fréquents chez la femme que chez l'homme et le nombre de personnes atteintes augmente avec l'âge.

Certaines mesures peuvent avoir un effet bénéfique

sur le sommeil, parmi lesquelles se lever et se coucher à heures régulières; trouver un environnement favorable au sommeil; ne pas rester au lit sans dormir, mais se lever et effectuer une activité calmante; éviter l'agitation, les efforts et les repas lourds le soir et instaurer un rituel personnel d'endormissement.

Somnifères ou pas?

En cas d'insomnie aiguë, on peut prendre des somnifères pendant une durée limitée. Par contre, leur rôle dans le traitement de l'insomnie chronique

est très controversé, même si, en pratique, les deux tiers des somnifères sont prescrits pour cette forme d'insomnie.

La somnolence diurne est due au manque de sommeil ou à son irrégularité. Le besoin quotidien de sommeil varie d'un individu à l'autre, il peut être compris entre quatre et dix heures. Une somnolence diurne d'origine pathologique est imputée à une perturbation du sommeil, à un besoin en sommeil anormalement important ou à une anomalie du rythme sommeil/veille interne. La narcolepsie est une forme particulière, mais beaucoup plus rare. Ce terme désigne une somnolence diurne anormale qui fluctue au cours de la journée, sans causes identifiables. Cette maladie débute souvent pendant la jeunesse.

Cause d'accidents

La somnolence diurne augmente le risque d'accident, en particulier sur la route. D'après une estimation du Centre de conseil pour la prévention des accidents, 10 à 20% de l'ensemble des accidents de la circulation sont dus à l'endormissement au volant, y compris pendant la journée.

Le syndrome d'apnée du sommeil est dû à des pauses respiratoires répétées, qui perturbent la qualité du sommeil et provoquent une insuffisance

d'oxygénation du corps. Surtout en position allongée sur le dos, il apparaît, du fait du relâchement de la musculature des voies respiratoires et du glissement de la langue vers l'arrière, des rétrécissements, voire une oblitération complète des voies respiratoires. Ces pauses respiratoires peuvent survenir jusqu'à 90 fois par heure chez les personnes atteintes.

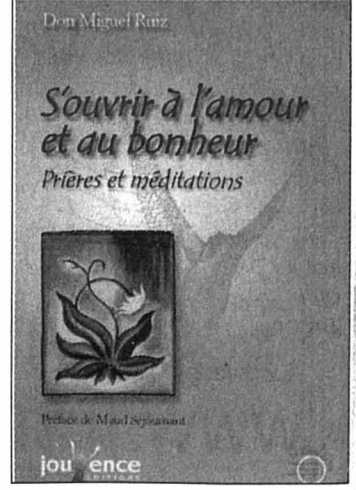
Risques d'infarctus

Nous savons aujourd'hui que le symptôme d'apnée du sommeil augmente le risque d'hypertension artérielle, d'infarctus du myocarde et d'accident vasculaire cérébral. Ce syndrome, accompagné le plus souvent d'un ronflement intense, est nettement plus fréquent chez les hommes que chez les femmes. On estime que 3 à 5% des hommes en sont atteints, surtout à partir de l'âge de 40 ans.

Perdre du poids, éviter la consommation d'alcool le soir, ne pas fumer et dormir sur le côté permettent de traiter les formes légères. Le traitement le plus efficace est la ventilation pendant la nuit. A l'aide d'une petite soufflerie, on introduit un courant d'air dans les voies respiratoires par l'intermédiaire d'un masque nasal. Les améliorations sont déjà perceptibles après quelques jours. /sp-réd.

EN BREF

MIEUX VIVRE ■ La clé du bonheur. Fils de guérisseuse du Mexique et petit-fils de chaman, Don Miguel Ruiz est également médecin. Il se consacre à la maîtrise de la sagesse ancestrale des Tolteques. «S'ouvrir à l'amour et au bonheur - Prières et méditations» est son dernier ouvrage. Il propose de renouer avec cette étincelle de joie et de paix qui se trouve en chacun de nous, en dehors du jugement ou de l'auto-jugement. Vivre sereinement, telle est la piste que ce petit livre propose à son lecteur de suivre. La prière est ici utilisée non pas pour attendre de l'extérieur une intervention magique, mais pour nous rappeler notre intériorité profonde. Chaque chapitre contient une préparation, une explication simple sur divers sujets tels que l'humanité, l'amour, le pardon, la gratitude. /sp-réd. «S'ouvrir à l'amour et au bonheur», Don Miguel Ruiz, éd. Jouvence, 2003.



Et si vous ne receviez plus le journal?

Les journaux régionaux font de la résistance. Le nouvel horaire de livraison menace le service aux lecteurs. Pour certains, c'est une question de survie

LE DOSSIER

Par
Gérard Tinguely

La fierté d'un journal régional est de publier le matin les compte-rendus des matches de hockey, de basket ou de Coupe d'Europe de foot de la veille au soir. De même pour les réunions politiques d'importance, les gros faits divers ou les événements internationaux tardifs. Ce serait mal compris du lecteur qu'on en parle dans un titre concurrent et pas dans son quotidien favori.

Un journal aime aussi traiter ses lecteurs sur un pied d'égalité. Tous servent le même jour, qu'ils habitent à dix mètres de l'imprimerie ou au fin fond de la Suisse. Le Neuchâtelois établi à Schaffhouse ou le Jurassien au Tessin veulent vivre au rythme réel de leur canton d'origine.

Renoncer ou sacrifier

Or les nouveaux horaires de livraison que La Poste veut introduire, au nom d'économies à réaliser dans le transport des journaux, accélèrent une course contre la montre déjà tendue, surtout dans les journaux édités hors des grands centres. L'avancée des délais se situe entre 1/2 et 2 heures, en fonction des titres.

En l'état des négociations, les journaux régionaux n'ont que ce choix: renoncer aux articles tardifs pour continuer à toucher tous leurs abonnés à

temps ou «sacrifier» les plus éloignés. Or ceux-ci renonceraient très vite à s'abonner à un journal arrivant avec un jour de retard.

Résultat insatisfaisant

La presse vivante déjà une sévère chute de rentrées publicitaires, aucun journal n'imagine se priver d'abonnés de Suisse alémanique ou du Tessin. Pour livrer hors Valais et Chablais, «Le Nouvelliste» devrait lancer sa rotative à 23h15, soit une heure plus tôt. Et gagner quinze à trente minutes obligerait le quotidien à payer lui-même le transport des journaux vers Lausanne. Avec un résultat qui ne serait même pas satisfaisant sur le plan rédactionnel, note Roland Puippe, rédacteur en chef éditions.

Le premier départ du «Quotidien Jurassien» de Delémont pour le reste de la Suisse se fait maintenant à 2h45, via Olten et Bienne. La Poste veut l'avancer de... deux heures. Ce qui signifierait, selon Michel Voisard, éditeur, la mise en danger de l'existence même du titre.

Hérésie: du rail à la route

Mario Sessa, rédacteur en chef de l'Express et de l'Impartial: «Si l'on se plie aux nouvelles exigences – tirage avancé d'une heure et quart – nous devons faire des choix stratégiques fondamentaux. Par exemple: ne diffuser plus qu'un titre au plan national ou nous retirer de ce mar-

ché. Nous activerons divers lobbys politiques pour éviter cette hérésie de faire passer du rail à la route la distribution nationale, tout en privant de visibilité les titres régionaux. Tout cela pour économiser 15 millions!»

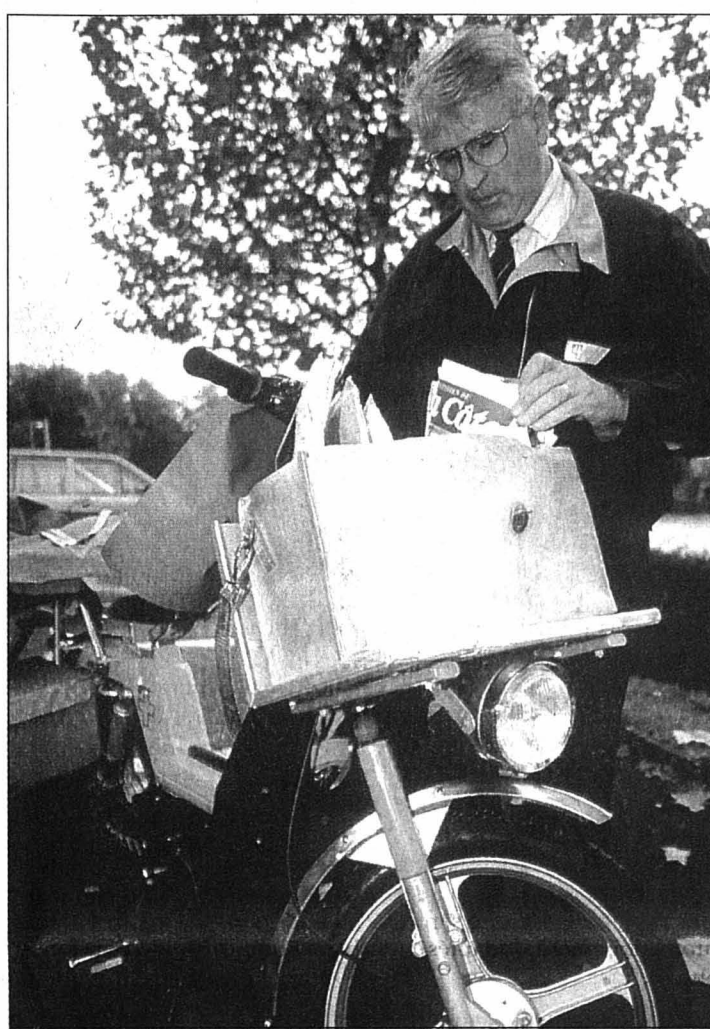
Position postale dure

Si ces horaires «sont appliqués tels quels et que nous perdons 800 abonnés (9%), Le Courrier ne survivra pas» assure son administrateur Marc Seinet. Indirectement, «La Poste nous force à recourir au transport du concurrent Edipresse pour notre diffusion nationale.» Le quotidien genevois, en bouclant avec une heure d'avance, serait régulièrement privées des pages livrées par «La Liberté».

Alfred Haas, de «Presse romande» (assoc. des éditeurs), résume le bras de fer: «La Poste a visiblement une position dure. Elle va vraiment à fin contraire des intérêts des éditeurs.» Après l'augmentation 2004 des tarifs (8%), ceux-ci refusent de pâtir en plus d'une baisse de prestations. «De quoi s'inquiéter pour la liberté, la diversité et la pluralité de la presse locale et régionale, trois valeurs que le Conseil fédéral met en exergue régulièrement», a écrit Alfred Haas à La Poste.

Déjà une peine énorme

Actuellement, chaque titre cherche à atténuer les effets de cette «Logistique relative au transport des journaux». Notamment en grignotant sur les délais imposés. «Le Journal



Le nouvel horaire de livraison empêcherait la distribution de nombreux titres en dehors de leur région principale.

PHOTO ARCH

du Jura» et le «Bieler Tagblatt», tirés à minuit et 1h20, ont déjà une peine énorme à respecter ces délais. Jean Helfer, responsable de production: «nous doutons qu'il soit possible d'accepter sans autre ces nou-

velles contraintes. La Poste a tous nos plans d'acheminement pour les analyser.»

«La Liberté», où le nouvel horaire impliquerait d'avancer d'une demi-heure le tirage, négocie deux déroga-

tions, explique Albert Noth, éditeur. D'abord gagner du temps sur Berne; inclure ensuite Estavayer dans la zone de diffusion locale. «J'ai bon espoir. Les journaux sont des clients importants et La Poste n'a pas intérêt à trop les bousculer.»

Comme toute imprimerie tirant plusieurs titres, Saint-Paul a un casse-tête chinois à résoudre. «Même si nous avançons la clôture rédactionnelle et impression au maximum, plusieurs centaines d'abonnés et acheteurs en kiosque seront privés du journal au jour J. C'est une catastrophe en terme d'image et un gouffre financier. Et tout cela pour 30 à 40 minutes», se révolte Roland Ecoffey, chef du marketing.

Ça décline de partout

Par contre, les nouveaux horaires toucheraient peu les titres des grands groupes de presse urbains établis à proximité des centres logistiques de La Poste. Ceci, du fait de temps de transport réduits. Ce qui n'évite pas des soucis à certains. «Notre gros problème actuel», signale le responsable de la diffusion du «Temps», Philippe Léchaud, c'est que le journal n'arrive plus régulièrement dans les cases postales. On rate ainsi des kiosques.»

Depuis le mois d'août, certains se plaignent de ne plus y trouver les exemplaires qu'ils pouvaient mettre en vente dès 11 heures. Une baisse de plus de la prestation postale? GTI-La Liberté

«Nous avons besoin de la collaboration des éditeurs»

La réorganisation de la distribution voulue par La Poste vise d'abord à diminuer les coûts. Tout ce branle-bas trouve sa source dans la réduction de la contribution de la Confédération aux coûts non-couverts du transport des journaux. Cette contribution versée au titre de l'aide à la diversité de la presse passera de 100 à 80 millions en 2004.

Selon La Poste, la hausse des tarifs acceptée par les éditeurs pour l'an prochain ne suffira pas à compenser ce recul de l'aide fédérale. Résultat: en 2004, le secteur «transport de journaux» de La Poste Suisse, qui accusera un déficit de 32 millions cette année, le verra passer à 36 millions. «Ce n'est pas tenable à long terme. La demande des éditeurs d'un gel des tarifs jusqu'en 2007 est exagérée. D'autant plus que les charges continueront de croître» dit François Tissot-Daguette.

La diversité soutenue

Le porte-parole de La Poste rappelle l'alternative



Les nouvelles exigences de La Poste entraîneraient un tirage avancé d'une heure et quart pour les quotidiens neuchâtelois.

PHOTO GALLEY

proposée aux éditeurs: point de nouvelle hausse proche de tarifs si l'on réussit à s'entendre sur une réduction des coûts de distribution des journaux de l'ordre de 10 à 15 millions! «Pour y parvenir, nous avons besoin de la collaboration des éditeurs. Alors essayons de nous mettre d'accord, sinon cela débouchera sur une hausse de tarifs que, finalement, personne ne souhaite!»

La Poste prend à son

compte une partie du déficit causé par le transport des journaux. Elle soutient ainsi la diversité de la presse, alors que, légalement parlant, c'est une tâche de la Confédération, souligne François Tissot-Daguette. Il rappelle que ce soutien aux petits journaux n'est pas un vain mot. Pour exemple: pour les tirages de moins de 20.000 exemplaires, la hausse des tarifs 2004 sera près de quatre fois moins im-

portante que pour les tirages plus grands.

La réduction des coûts du transport des journaux doit passer par la suppression des services ambulants (postiers qui trient les journaux dans les trains en marche) et de l'acheminement après coup des journaux livrés tardivement. Par la redéfinition des zones de diffusion (locale, interrégionale, nationale).

La réorganisation vise aussi à se mettre progressivement en accord avec la redistribution des centres de tri postal (REMA) prévue dès 2006. D'où la mise sur pied prévue de trois centres logistiques «journalaux» dans les régions d'Olten, de Lausanne et de Zurich. L'idée de base est que La Poste vienne chercher elle-même les journaux chez les éditeurs.

Pas de problèmes!

En ce moment, La Poste rencontre les éditeurs qui le souhaitent. Après analyse des situations difficiles, une offre ferme sera adressée à tous en novembre, dit François Tis-

ot-Daguette. Selon lui, beaucoup n'ont pas de problèmes avec les nouveaux horaires. Sur les 82 titres ayant participé à une étude de marché (Polyquest), ça coïncidait à ce moment-là pour une quinzaine de journaux, romands et alémaniques. Outre-Sarine, les quotidiens sont en général imprimés plus tôt: entre 22h50 pour la «NZZ», et 23h30 pour les «Tages-Anzeiger», «Berner Zeitung» et «Blick».

La Poste, comme les éditeurs, est sous pression. Des dix titres principaux (tirage de 1,3 million d'exemplaires par jour), elle n'en distribue que le 29%. Sa part de marché va diminuant, les grands éditeurs misant sur le portage à domicile. La «NZZ» a ainsi sollicité le réseau fribourgeois de portage pour sa diffusion dans l'agglomération. Des 1,25 million d'exemplaires par jour des 120 autres journaux suisses, La Poste en diffuse le 49%. Elle espère continuer: «garder du volume c'est aussi assurer des emplois», conclut son porte-parole. /GTI

Esquive tessinoise

Au Tessin, le président des éditeurs, Giacomo Salvioni («La Regione»), réunira aussi ses troupes pour protester. Non pas contre les nouveaux horaires (les camions partiront, comme le train, à 1h15) mais contre la baisse de prestations et pour le statu quo: «il y a des localités où nous n'arriverons plus le jour même. Grosso modo, ça représenterait 10% de nos tirages.»

Solidaire de la grogne, «Il Giornale del Popolo» n'est pourtant plus concerné par ce débat, étant imprimé depuis six mois chez Ringier (ZH). Plus de problème de distribution en Suisse alémanique! Selon Moreno Bernasconi, ce choix a d'abord été motivé par l'impossibilité pour un petit journal (30.000 exemplaires) d'acheter la rotative «tout couleur» que les publicitaires réclament.

Le bouclage du journal a été avancé d'une heure. Et le Tessinois de se demander si son journal n'a pas pris un peu d'avance sur les autres petits éditeurs qui devront adopter la même solution. /GTI

Prix marteau!

**Valable à partir du jeudi 2.10 jusqu'au samedi 4.10
jusqu'à épuisement du stock!**



Raisin Uva Italia
d'Italie
le kg

220

Offrez-vous de belles économies! Faire vos achats à Migros vous permet d'économiser chaque jour un peu plus. Mais en profitant de notre offre à prix marteau, alors là, vos économies deviennent vraiment gagnantes!



MIGROS
ÉVIDEMMENT

CONSEIL DES ÉTATS

Sursis pour les embryons d'avant 2001

Le millier d'embryons surnuméraires congelés datant d'avant 2001 ne sera pas détruit d'ici décembre. Le Conseil des Etats a finalement accepté hier par 28 voix sans opposition de surseoir à ce délai inscrit dans la loi sur la procréation médicalement assistée. La Chambre des cantons s'est ralliée sans discussion à la proposition du National de réviser d'urgence la loi. Les embryons pourront ainsi être conservés jusqu'à fin 2005 à des fins de procréation. S'ils ne sont plus utilisés dans ce but ou si leur délai de conservation expire, ils pourront être exploités à des fins scientifiques jusqu'à fin 2008 pour autant que le couple donateur donne son accord écrit.

Cette mesure doit entrer en vigueur dès la fin de la semaine et restera valable au moins un an, un éventuel référendum ne pouvant la faire capoter qu'après ce délai. Comme il s'agit d'une loi urgente, chaque Chambre doit l'accepter à la majorité absolue de ses membres. Ce cap a été franchi par 107 voix contre 38 et 17 abstentions au National dans l'après-midi. Le vote aura lieu aujourd'hui au Conseil des Etats. En mars, la Chambre des cantons avait refusé de prolonger la conservation des embryons datant d'avant 2001. /ats

De Berne
Erik Reumann

Christoph Blocher contre Anita Fetz. L'affrontement entre le tribun de l'UDC et l'égérie socialiste aura certainement été un des points forts du débat sur l'allègement budgétaire. Terrain choisi au troisième jour des débats: la recherche et l'enseignement.

Ouverture: Serge Beck (lib./VD) présente la proposition de la minorité de la commission. Elle veut biffer toutes les réductions de dépenses dans le domaine de la formation, de la recherche et de la technologie.

L'attaque de Blocher

Le Conseil fédéral souhaite économiser 428 millions de francs entre 2004 et 2006 (sur un total dépassant 12 milliards), alors que le Conseil des Etats propose de ramener ces économies à 378 millions. La majorité de la commission du National est encore un peu plus généreuse et suggère de ramener les réductions de dépenses à 328 millions.

Entrée en scène de Christoph Blocher. Il veut revenir à la version du Conseil fédéral. «On chante toujours les louanges

de l'enseignement, de la recherche et de la technologie pour arriver à cette conclusion erronée: plus on y met d'argent plus on obtient de résultats». Selon le leader de l'UDC, il faut concentrer les ressources réduites sur certains cantons, secteurs et disciplines plutôt que d'arroser toutes les institutions.

Echanges vifs

Le monologue est suivi d'un vif échange entre le tribun et des représentants roseverts. Ces derniers l'accusent entre autres d'imputer à la gauche des blocages dans le domaine de la science dont son propre parti est responsable en démontant les subsides. «C'est vous qui êtes contre la recherche en génie génétique», riposte Christoph Blocher.

Bref interlude: le PDC fait savoir qu'il soutiendra la proposition de la majorité de la commission du National.

Montée à la tribune d'Anita Fetz (PS/BS). Après avoir rompu une lance en faveur de la proposition Beck, elle place une banderille acérée dans la composante agraire de l'UDC. En Suisse, on investit 22.000 francs par an dans chaque étudiant alors qu'on dépense 60.000 francs par ferme, rappelle-t-elle. «Nous ne pouvons plus



«On investit 22.000 francs par an dans chaque étudiant alors qu'on en dépense 60.000 par ferme», a rappelé Anita Fetz (PS/BS).

PHOTO KEYSTONE

nous offrir le luxe d'investir plus d'argent dans l'agriculture que dans la recherche et l'enseignement et cela tout simplement

parce qu'on y produit 0 franc de valeur ajoutée!»

Indignation des élus payans qui font la queue devant

le micro pour riposter. Anita Fetz les embroche les uns après les autres avec une gourmandise non dissimulée.

Et Randegger arrive

Nouvel interlude: le PRD fait savoir à son tour qu'il soutient la majorité de la commission du National.

La chambre passe aux votes. La proposition Beck est opposée à celle de la majorité de la commission et est rejetée par 91 contre 82. Tout est réglé? Loin s'en faut. Johannes Randegger (prd/BS) avait déposé une proposition individuelle qui divise les économies prévues par le Conseil fédéral par deux.

Elle l'emporte sur celle de la commission par 89 voix contre 84. Kaspar Villiger ayant annoncé que le Conseil fédéral maintenait sa version, il faut voter une dernière fois. La proposition Randegger l'emporte définitivement par 93 voix contre 79.

Au final de cet affrontement épique, il y a désormais une divergence entre le National, qui souhaite réduire les dépenses dans le domaine de la recherche et de l'enseignement de 214 millions de francs, et les Etats, qui veulent économiser 378 millions. /ERE-La Liberté

ENBREF

BCV ■ Rapport explosif. Le Conseil d'Etat vaudois a rendu public hier soir le rapport final de Me Paolo Bernasconi sur les manipulations comptables à la BCV. Ce rapport explosif épingle plusieurs anciens dirigeants et membre du conseil d'administration de la banque, notamment Gilbert Duchoud et Jacques Treyvaud, alors présidents respectivement de la direction générale et du conseil d'administration. /ats

PROCÈS ■ L'homme à la grenade. Le forcené qui s'était grièvement blessé au printemps 2002 dans l'explosion d'une grenade devant le poste de police de Cossonay (VD) a comparu hier devant le Tribunal pénal de la Côte. Cet électronicien dépressif de 35 ans, qui envoyait des lettres de menaces aux autorités, voulait se suicider. Le Ministère public a requis deux ans et demi de prison pour tentative de meurtre. /ap

LYNX ■ Mâle abattu à Fribourg. Un lynx a été abattu lundi dernier dans le canton de Fribourg. L'animal a égorgé au moins 15 moutons de juin à septembre dernier dans les Préalpes fribourgeoises, près du Lac Noir. /ap

LOI SUR LA BNS ■ Révision sous toit. La Banque nationale suisse (BNS) sera bientôt régie par une nouvelle loi. Les Chambres fédérales ont éliminé mercredi la dernière divergence. La mission de la BNS sera d'assurer la stabilité des prix, tout en tenant compte de l'évolution de la conjoncture. /ats

La pression s'accroît sur les rentes

LPP ■ Le Conseil des Etats s'est prononcé pour une nouvelle baisse du taux de conversion. Pascal Couchepin est sceptique



Le vieillissement de la population implique inévitablement une baisse du taux de conversion, lequel constitue la relation entre le capital accumulé par le salarié dans le cadre du deuxième pilier et le nombre d'années pendant lesquelles une rente lui sera versée.

PHOTO KEYSTONE

De Berne
Christiane Imsand

La révision de la loi sur la prévoyance professionnelle n'est pas encore sous toit qu'elle est déjà jugée insuffisante. Le Conseil des Etats a adopté hier par 24 voix contre 12 une motion de sa commission qui ouvre la route à une nouvelle baisse du taux de conversion dans le cadre de la prévoyance obligatoire. Pour les assurés déjà soumis à une thérapie de choc ces derniers mois, une telle mesure

se traduirait par une diminution supplémentaire des rentes.

Pascal Couchepin lui-même juge l'exercice prématuré. Il a proposé en vain la transformation de la motion en un postulat moins contraignant. Tout repose maintenant sur la décision du Conseil national qui se prononcera lors d'une session ultérieure.

Mise en garde

Le taux de conversion, c'est la relation qui existe entre le capital accumulé par le salarié

dans le cadre du deuxième pilier et le nombre d'années pendant lesquelles une rente lui sera versée. Le vieillissement de la population implique inévitablement une baisse de ce taux. Voilà pourquoi la révision de la LPP qui doit être adoptée demain en votation finale prévoit une diminution de 7,2% à 6,8% du taux de conversion. Mais cela ne vaut que pour la prévoyance obligatoire. Pour la partie surobligatoire, la Winterthur a montré la voie aux autres compagnies d'assurances en faisant

passer ce taux à 5,7% pour les hommes et à 5,4% pour les femmes.

Pour la commission de la sécurité sociale et de la santé publique, il est incompréhensible que les bases de calcul du taux de conversion diffèrent selon que l'on soit dans la prévoyance obligatoire ou surobligatoire. Il faudrait dès lors imposer un taux similaire, estimant notamment la radicale Erika Forster (SG) et le PDC Eugen David (SG).

Pascal Couchepin les a mis en garde contre une telle décision. «Il y aurait un intense lobbying pour que le taux de conversion soit fixé le plus bas possible», a-t-il souligné. «Ce serait perçu comme un appel à la baisse des rentes», craint le socialiste neuchâtelois Jean Studer. Selon le chef du département de l'intérieur, un taux différencié se justifie d'une part parce que les prévisions démographiques ne sont pas une science exacte, d'autre part parce que l'on peut se permettre de prendre davantage de risques dans la partie obligatoire en fixant des critères plus stricts.

Adaptation du taux

En définitive, les sénateurs ont renoncé à exiger une convergence totale du taux de conversion dans la partie obligatoire et surobligatoire. Par contre, ils ont demandé une adaptation du taux à la situation qui prévaut aujourd'hui. «Cela signifie une diminution», a précisé le rapporteur de la commission Bruno Frick (PDC/SZ). /CIM-Le Nouvelliste

ASSURANCE MALADIE

Transparence suffisante

Il n'est pas nécessaire de modifier la loi pour améliorer la transparence des comptes des caisses maladie. Le Conseil des Etats a enterré hier deux initiatives cantonales en ce sens. Il a en revanche donné suite à celle du Jura exigeant une meilleure compensation des risques.

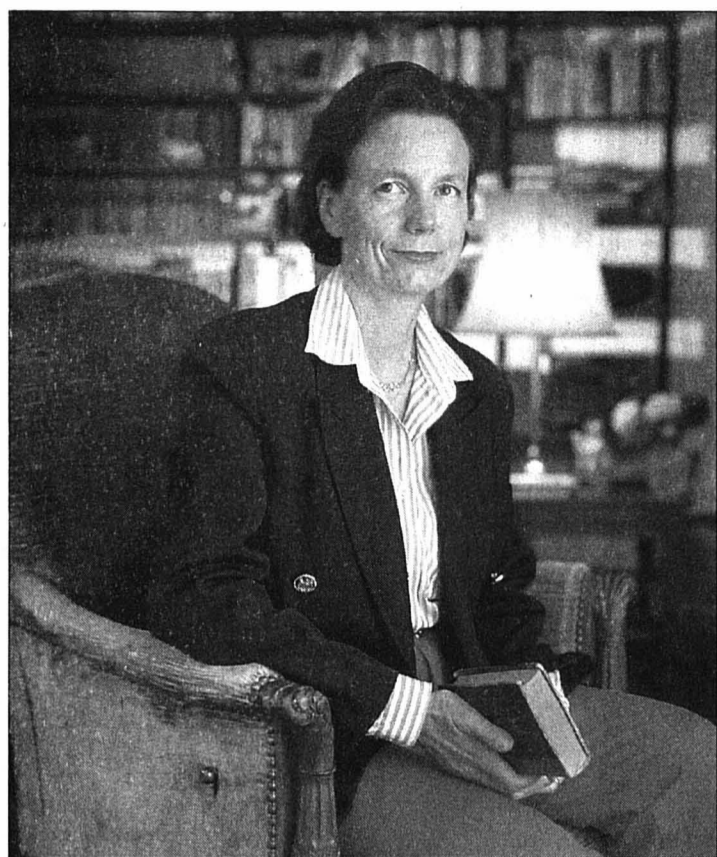
Pour Françoise Saudan (PRD/GE), «il faut rétablir la confiance des assurés». En matière de transparence des assurances maladie, de gros progrès ont été faits sous la direction de Ruth Dreifuss, mais ils ne suffisent pas, a-t-elle dit, en vain. L'initiative genevoise a été rejetée par 26 voix contre 2. La Chambre n'a pas donné suite tacitement à l'autre texte vaudois.

Définitivement enterrés

Les deux projets sont définitivement enterrés. Le Conseil des Etats avait déjà repoussé ces deux initiatives, mais le Conseil national avait décidé en mai de leur donner suite.

Les textes des cantons de Genève et Vaud visaient à ce que les assureurs tiennent une comptabilité analytique selon une méthode uniforme et à ce qu'ils présentent une statistique de leurs coûts annuels et de leurs réserves.

Le Conseil des Etats a aussi tacitement maintenu sa décision de donner suite cette fois-ci à une initiative du canton du Jura. Ce texte, refusé par le National, vise à améliorer la compensation des risques entre caisses maladie en élargissant la palette des critères utilisés. /ats



En mars dernier, Barbara Ott avait été candidate malheureuse à un poste de juge à la Cour pénale internationale.

PHOTO KEYSTONE

Neuchâteloise élue Barbara Ott ■ Elle accède au Tribunal pénal fédéral

Les onze premiers juges du Tribunal pénal fédéral à Bellinzone ont été élus hier par l'Assemblée fédérale. Parmi eux figurent le Genevois Bernard Bertossa et la Neuchâteloise Barbara Ott. Ils prendront leur fonction le 1er avril 2004. Le Zougnois Alex Staub a été nommé président et le Lucernois Andreas J. Keller vice-président.

Les nouveaux juges ont été choisis dans un souci d'équilibre entre représentation politique, linguistique et de sexe. Il y aura ainsi trois juges latins et trois femmes. Trois candi-

dates ont été présentés par le groupe PS, deux par le PRD, deux par l'UDC et deux par le PDC, un par le groupe Verts et un par les libéraux.

Né en 1942, Bernard Bertossa est surtout connu pour avoir exercé durant 12 ans la fonction de procureur général du canton de Genève. Barbara Ott, née 1951, travaille en tant que juge d'instruction suppléante du canton de Neuchâtel depuis 1996. Elle avait été en mars candidate malheureuse à un poste de juge à la Cour pénale internationale. Les autres élus sont la Thurgovienne Sylvia Frei-Hasler (1957), juge ordinaire suppléante auprès de la Cour de cassation du canton de Zurich depuis 1995, et la Grisonne Miriam Forni (1967), actuellement procureure à Zurich. Tito Ponti (1967) représente pour sa part le Tessin.

Crime organisé

La nouvelle cour déchargera le Tribunal fédéral en fonctionnant comme première instance. Le Tribunal fédéral pénal sera aussi appelé à trancher dans les affaires de crime organisé, de cas graves de criminalité économique et de génocide. Au total, 20 à 30 cas, ainsi que 400 à 500 plaintes, devraient être traités chaque année. /ats

«Un affront pour la Suisse»

Turquie ■ L'annulation de la visite de Micheline Calmy-Rey continue d'alimenter la polémique

Après le renvoi de la visite de Micheline Calmy-Rey en Turquie, la polémique ne faiblit pas. Ankara a essayé de calmer le jeu évoquant un «report». Pour Berne, ce voyage a bel et bien été annulé et on parle même «d'affront». «Il s'agit bien d'une annulation», a-t-on estimé hier au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

L'ambassadeur de Suisse à Ankara a été convoqué lundi dernier par le Ministère turc des affaires étrangères. Il lui a été signifié qu'«étant donné les circonstances», la visite de Micheline Calmy-Rey «ne pouvait pas avoir lieu». Les autorités turques ont ensuite évoqué la fixation éventuelle d'une nouvelle date.

«Un coup dur»

«C'est un coup dur» pour les relations entre la Suisse et la Turquie, a déclaré de son côté l'ambassadeur suisse en Turquie, Kurt O. Wyss. Cette décision est, selon lui, «exagérée et disproportionnée». «C'est un affront pour Micheline Calmy-Rey et pour la Suisse», a-t-il souligné. L'ambassadeur turc à Berne, Metin Örnekol, a été convoqué hier par le DFAE. Il a assuré que la visite de Micheline Calmy-Rey n'avait pas été «annulée», mais «reportée pour des raisons techniques».

Le ton est également à l'apaisement à Ankara, où des sources diplomatiques assu-



La cheffe de la diplomatie helvétique Micheline Calmy-Rey devait se rendre en Turquie la semaine prochaine.

PHOTO KEYSTONE

rent que les autorités ont seulement proposé à la ministre suisse des Affaires étrangères de reporter son voyage en Turquie, prévu pour la semaine prochaine. Le Ministère turc des affaires

étrangères a fait savoir que cette visite, dans l'atmosphère actuelle, n'aurait probablement pas produit les résultats escomptés.

La décision turque fait suite à l'adoption, par le Parlement vaudois la semaine dernière, d'un postulat reconnaissant le génocide arménien de 1915. La Turquie juge historiquement infondé de parler de «génocide» à propos du massacre des Arméniens sous l'Empire ottoman.

Postulat Vaudroz

Cette décision menace aussi la visite de six membres de la commission de politique extérieure planifiée pour novembre. «Nous allons discuter aujourd'hui de cet acte inamical, que je ne comprends pas et que je condamne. Il s'agira de voir s'il y aura des suites», a expliqué Maximilian Reimann (UDC/AG), président de la commission. La société Suisse-Arménie a quant à elle pressé le National d'accepter le postulat Vaudroz. Ce texte, déposé par le conseiller national PDC Jean-Claude Vaudroz, prévoit une reconnaissance du génocide par la Chambre du peuple. /ats

Rappel historique

Pour les historiens, la nuit du 24 au 25 avril 1915 marque le début de la déportation massive de milliers d'Arméniens de l'Anatolie vers les déserts de Mésopotamie. En deux ans, les déplacements de population et les massacres firent entre 500.000 et 1,5 million de morts.

En 1915, la population arménienne, estimée à deux millions de personnes, vivait essentiellement au nord-est de l'Empire ottoman, à cheval sur la frontière avec la Russie. En plein conflit mondial, l'Empire ottoman est engagé aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, contre la France, la Grande-

Bretagne et la Russie. Attaqués de toutes parts, les dirigeants turcs accusent les Arméniens de soutenir l'ennemi russe et décident de les chasser. Les hommes valides sont fusillés, alors que les femmes, les enfants et les vieillards, contraints de couvrir des centaines de kilomètres à pied, meurent de faim ou de froid. Ankara affirme que ces déportations ont été dictées «par des conditions de guerre». Du côté arménien, on estime en revanche que le régime du Parti nationaliste «Jeune Turc» a «organisé la liquidation de la population arménienne», accomplissant le premier «génocide» du XXe siècle. /ats

MARTIN MONSCH

Joseph Deiss se déclare «choqué»

Les récentes révélations sur les indemnités de départ d'un million de francs touchées par Martin Monsch, l'ex-directeur de l'Osec (ex-Office suisse d'expansion commerciale) font réagir Joseph Deiss. Il estime la somme «choquante», pour autant qu'elle soit avérée.

Le Département fédéral de l'économie (DFE) est actuellement en train de clarifier si Martin Monsch a bien touché cette somme lors de son départ en 2000, a expliqué le conseiller fédéral dans le «Tages-Anzeiger».

Balz Hösly aussi dans le collimateur

La Délégation des finances du Parlement sera informée de l'issue de ces investigations fin octobre. C'est elle qui avait chargé le DFE de mener un examen, en tant qu'autorité de surveillance de l'Osec, organisme financé à 60% par des fonds publics. Le département de Deiss doit vérifier si l'argent a effectivement été versé. Dans l'interview, le Fribourgeois critique aussi le salaire que touche le successeur de Monsch, Balz Hösly, le jugeant «trop élevé». Il assure avoir «demandé des corrections».

La polémique sur la rémunération des patrons de l'Osec remonte à ce printemps. Balz Hösly, député radical et chef de groupe au Grand Conseil zurichois, s'est retrouvé au centre des débats alors que le canton vivait au rythme de la campagne électorale cantonale. Résultat, Balz Hösly n'avait pas été réélu au législatif zurichois.

Eclaircissements

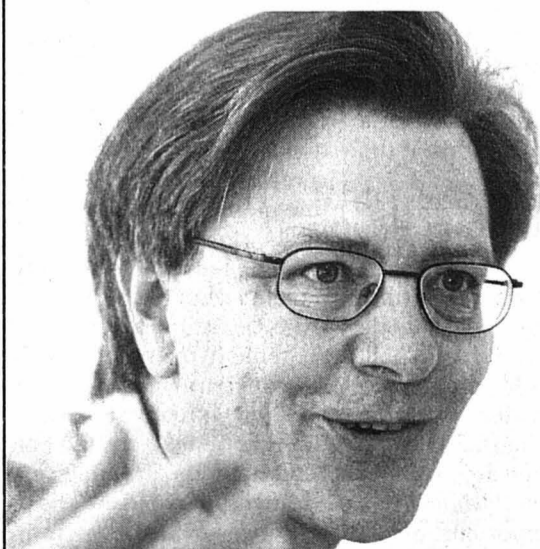
C'est dans ce contexte que la Délégation des finances du Parlement a demandé des éclaircissements au chef du DFE. Joseph Deiss veut à l'avenir pouvoir mieux contrôler la marche des affaires de l'Osec. Actuellement, la Confédération est minoritaire dans le conseil de surveillance de cet organisme, fait-il remarquer. Joseph Deiss estime que cette situation doit être changée. Vu que l'Osec est financé majoritairement par l'Etat, ce dernier doit retrouver sa prépondérance. «Celui qui paie doit pouvoir à l'avenir aussi commander», a-t-il souligné. /ats

L'UDC bredouille

Deux nouveaux juges fédéraux, Christina Kiss-Peter et Ivo Eusebio, ont été élus hier par l'Assemblée fédérale.

La tentative de l'UDC de s'emparer d'un nouveau siège au Tribunal fédéral au détriment des radicaux a échoué. La tradition, qui veut que soit nommé le candidat présenté par le groupe parlementaire auquel appartient le juge démissionnaire, a donc été respectée. /ats

PUBLICITÉ



En 10 ans, 10% d'impôts en plus, c'est trop!

les entreprises et les familles souffrent;
l'emploi et la croissance sont pénalisés.

**C'est le moment où jamais de bloquer les
projets de nouveaux impôts**

Claude Ruey
Président du Parti libéral suisse

www.liberal.ch

**OBJECTIF
FISCALITÉ**

0%

D'IMPÔT EN PLUS

LIBERAL

022-730364

immobilier à louer

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

Géranica & Bolliger S.A.

À LA CHAUX-DE-FONDS
Nous vous proposons un appartement de 2½ pièces au centre ville

Cuisine semi-agencée, salle de bains-WC, un balcon.
L'immeuble possède des dépendances, un ascenseur et une lessiverie.

Libre tout de suite.
Situation: Grenier 27.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranica & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch



132-138511

À LOUER La Chaux-de-Fonds
Numa-Droz
3½ PIÈCES
tout de suite.
Loyer Fr. 970.- charges comprises.

Léopold-Robert
2½ PIÈCES
tout de suite.
Loyer Fr. 790.- charges comprises.

4½ PIÈCES
à convenir.
Loyer Fr. 1200.- charges comprises.

MARC JORDAN
026 470 42 30

017-653672

À LOUER

www.gerancia-bolliger.ch

Géranica & Bolliger S.A.

LA SAGNE
Magnifique appartement de 5 pièces

Cuisine agencée avec vitrocéram et lave-vaisselle, hall avec armoires, salle de bains avec double lavabo, WC séparés.

L'immeuble possède des dépendances, une lessiverie, un jardin commun et des places de parc.

Libre tout de suite.
Situation: Crêt 73.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Géranica & Bolliger S.A.
Av. Léopold-Robert 12
Tél. 032 911 90 90
2300 La Chaux-de-Fonds
info@gerancia-bolliger.ch



132-138517

A LOUER

Rolf Graber
FIDUCIAIRE - GÉRANCE

Au Locle:
Quartier de la Jaluse
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES
Avec cuisine agencée, balcon.
Loyer Fr. 690.- (charges comprises).

Rue des Envers 47 • 2400 Le Locle
Tél. 032 931 23 53

132-138678

FIDIMMOBIL
À LOUER de suite
Av. Léopold-Robert 83
Appartement de 3½ pièces avec balcon plein sud
Immeuble avec ascenseur
Fr. 870.- + charges.
Contact: Mme Mazzieri
032 913 45 75

FIDIMMOBIL
À LOUER tout de suite
Daniel-Jeanrichard 43
Appartement de 3 pièces
Cuisine, salle de bains/WC.
Fr. 620.- + charges.
Contact: M. Pereira
032 729 00 61

Av. Léopold-Robert 83
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
www.fidimmobilsa.ch

Publicité intensive, publicité par annonces

COMMUNE DES PONTS-DE-MARTEL

À LOUER
Bel appartement de 4 pièces
Cuisine agencée, complètement remis à neuf, belle situation.
Loyer mensuel: Fr. 800.- + charges Fr. 150.-.
Libre de suite.
Renseignements auprès de:
M. Walter Schmid, directeur des bâtiments communaux, tél. 079 412 20 58

132-138652

Ing. dipl. **FUST**

De bons conseils et la garantie de prix bas

Commande directe www.fust.ch

Les feuilles tombent, les prix aussi!

Action d'échange sur les machines à café!

Droit d'échange de 30 jours - également sur les appareils utilisés. Informations détaillées dans votre succursale ou sous www.fust.ch.
Garantie de service Nous réparons ou échangeons tout appareil, peu importe où vous l'avez acheté! Numéro de Service 0848 559 111 ou www.fust.ch

La taxe anticipée de recyclage n'est pas comprise dans les prix.

Programme fondue et raclette pour l'hiver prochain.

ZUC Adora 55 SL

- Panier Vario Feeling, réglage de hauteur à 4 crans
- Bac à couverts Vario pour le meilleur nettoyage des couverts encombrants
- Très faible consommation d'eau, 12 litres seul.

No art. 391129

1999.-
au lieu de 2450.-
Vous économisez 45%

Certifié AAA selon norme UE:
A - efficacité énergétique
A - efficacité de lavage
A - efficacité de séchage

Autres super-offres dans le Fust

2790.-
au lieu de 3290.-
Vous économisez 500.-

Louez aujourd'hui - achetez demain

2199.-
au lieu de 2750.-
Vous économisez 20%

Louez aujourd'hui - achetez demain

Aussi doux qu'un lavage à la main!

Adora SLX

- Programme de lavage à la main
- Tambour spécifique ZUG pour préserver au maximum votre linge
- Essorage 400-1800 t/min No art. 390636

Cuisinière encastrable de très grande qualité!

Combar SL

- Four à air chaud pour une cuisson parfaite
- Indication de température pour cuisson de la viande
- Peut être équipée avec différents plans de cuisson vitrocéramique (ZUG) No art. 391501

299.-
Garantie petit prix

Location par mois 21.-

1290.-
au lieu de 1880.-
Vous économisez 31%

Location par mois 68.-

Nouveau lave-linge Bosch.
BOSCH WFH 2470

- Essorage 600-1200 t/min.
- Avec touche de repassage facilité et système de protection anti-plis No art. 131157

Exclusivité FUST

Réfrigérateur à tout petit prix Fust!
NOVAMATIC KS 134-Ra4

- Contenance 134 litres dont 11 litres pour le compartiment congélation* No art. 107570

Fust: pour le ménage et la cuisine

99.-
au lieu de 169.-
Vous économisez 41%

Aspirateur au design tout neuf!
NOVAMATIC STS 718E Prince

- Quintuple système de filtrage avec indication de changement de filtre
- 4 buses complémentaires No art. 105199

129.-
au lieu de 149.-
Vous économisez 20.-

Un air très agréable.
Boneco Ultrasonic 7131, Purificateur d'air

- Très silencieux et économique
- Sans risque de brûlures pour les enfants
- Hygrostat intégré No art. 640151

259.-
au lieu de 359.-
Vous économisez 100.-

Le pro du repassage, petit et compact!
LauraStar Pro

- Pour repasser 2 fois plus vite grâce à un double système de chauffe de la vapeur
- Fer à repasser professionnel, facile à utiliser et maniable No art. 511120

Exemple de prime d'échange:
Bosch Benvenuto B 20 999.-
Rabais d'échange max. -200.-
Vous payez **799.-**

799.-
au lieu de 999.-

Exclusivité Fust

Rabais d'échange jusqu'à 200.-

Garantie fraîcheur!
BOSCH Benvenuto B 20

- Mode économique en énergie (minuterie)
- Utilisation des plus simples No art. 139000

Votre cadeau à l'achat d'une machine à café
Nespresso: mélangeur Novamatic MSB 381 d'une valeur de 39.-!

399.-
au lieu de 539.-
Vous économisez 140.-

Le lait mousse en un instant
Léger, maniable et efficace
Avec support pratique

De brillantes performances.
KÖNIG Nespresso Creation

- Éjection automatique de la capsule
- Buse pivotante pour eau chaude et vapeur No art. 560219

99.-
au lieu de 149.-
Vous économisez 33%

Avantageux, performant et facile à utiliser.
NOVAMATIC MW 1063

- Minuterie 0-30 min • Puissance 700 W
- Contenance 18 litres No art. 100175

GRUNDIG - Des téléviseurs élégants et haute technologie!

Design élégant signé Grundig.

498.-
au lieu de 698.-
Vous économisez 200.-

GRUNDIG MF 55-9201

- Écran plat pour une image sans distorsion
- Télétéxte
- Menu OSD pour une programmation aisée

Location par mois 25.-
No art. 952098/100

Images brillantes pour plaisir télévisuel!

1398.-
au lieu de 1798.-
Vous économisez 400.-

GRUNDIG MF 72-3110

- Dolby Surround virtuel
- Puissance musicale 2x20 W
- Télétéxte avec mémoire 400 pages
- Guide-TV: guide électronique des programmes

Location par mois 68.-
No art. 952099

Écran plat à prix sympa!

3498.-
au lieu de 3998.-
Vous économisez 500.-

GRUNDIG Tharus LCD-51 9310

- Dolby Surround virtuel
- Guide TV: guide électronique des programmes
- Vidéotéxte avec mémoire 2000 pages

Location par mois 368.-
No art. 952102

Garantie de prix bas Prenez avec vous les prix de la concurrence! **Nous vous remboursons la différence si vous trouvez le même appareil dans un autre magasin dans les cinq jours à un prix officiel inférieur!**

- Un choix immense des tous articles de marque
- Demandez nos occasions et modèles de démonstration
- Prolongation de garantie
- Louer au lieu d'acheter

Bienne, Fust Supercenter, Solothurnstrasse 122, 032/344 16 00, (E/TV/C) • Bienne, Kanalgasse 28, 032/329 33 50, (TV) • Bienne, Zentralstrasse 36, 032/328 73 40, (E) • Delémont, Avenue de la Gare 40, 032/421 48 10, (E/TV) • La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, Boulevard des Eplatures 44, 032/924 54 24, (E/TV) • Marin, Marin-Centre, Fleur-de-Lys 26, 032/756 92 40, (E/TV) • Neuchâtel, Multimedia Factory, chez Globus (Armourins), 032/727 71 30, (E/TV) • Porrentruy, Inno les galeries, (ex Innovation), 032/465 96 35, (E/TV) • Réparation et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 • Possibilité de commande par fax 071/955 55 05 • Emplacement de nos 130 succursales: 0848 559 111 ou www.fust.ch (E = Electro, C = Cuisines/Bains, TV = TV, HiFi, Video, Natel, PC)

BONUS CARD Achetez sans argent liquide et collectionnez de points!

Ing. dipl. **FUST**
Et ça fonctionne.

143-771691/ROC

Les yeux d'enfants!
devraient voir!

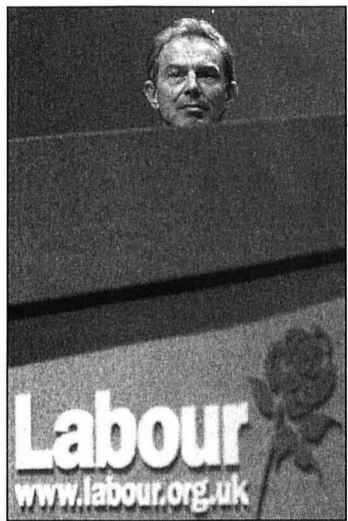
Aidez-nous à soigner ces enfants d'un village africain grâce à la vitamine A. Ensemble, nous les protégerons de la cécité.

CBM Mission chrétienne pour les aveugles
Case postale, 2002 Neuchâtel
Tél. 032 724 84 12, Fax 032 724 84 14,
CP 87-192253-5

save la vue

Un camouflet infligé à Tony Blair

Hôpitaux ■ *Le premier ministre désavoué par les siens*



Dur moment pour Tony Blair: la réforme du service de santé a été refusée par les membres de son propre parti.
PHOTO KEYSTONE

Les militants du parti travailliste ont infligé hier un sérieux camouflet à Tony Blair lors de leur congrès annuel à Bournemouth. Ils ont voté contre un projet du gouvernement britannique instituant des hôpitaux semi-autonomes dotés de fonds privés. Le texte – adopté à une forte majorité à main levée – réclame purement et simplement qu'on retire le projet de nouveaux hôpitaux, au cœur de la réforme du service public de santé du gouvernement (National Health Service/NHS).

Il demande aussi au gouvernement de «reconnaître que des réformes basées sur le marketing et la compétition ne sont pas des modèles aptes à améliorer les services sur le terrain». La motion était présentée par le syndicat Unison, doté de 1,3 million de membres, et soutenue par la plupart des syndicats des services publics. Chaleureusement acclamé la veille, le premier ministre a d'ores et déjà prévenu qu'il ne renoncerait pas à ses réformes. «Le choix est entre avancer ou reculer», avait-il lancé. «Je ne peux aller que dans un sens. Je n'ai pas de marche arrière».

Autonomie hospitalière

Il s'agit de la plus importante réforme du service de santé publique britannique, qui délivre des soins gratuits, depuis sa création, il y a un demi-siècle. Inspiré par des réformes mises en œuvre en Espagne, au Danemark ou en Suède, ce projet de loi autorisera les hôpitaux publics les plus performants à se rendre autonomes du gouvernement. Ils seront gérés par un organisme représentant les membres du personnel et les patients. Pour les adversaires de la réforme, ces «super-hôpitaux» attireront les praticiens les plus performants grâce à des rémunérations plus élevées. Les opposants au projet ont ainsi dénoncé la création d'un NHS «à deux vitesses». /ats-afp

La Cisjordanie bientôt isolée

Proche-Orient ■ *Israël construira le deuxième tronçon du mur, réalisant une annexion de fait de terres palestiniennes*

Israël a approuvé hier le second segment du mur de sécurité, censé empêcher les infiltrations terroristes depuis la Cisjordanie. Cinq colonies, qui ne sont pas incluses dans le tracé, seront entourées par une clôture séparée. Le gouvernement a notamment décidé de laisser l'importante colonie juive d'Ariel hors du tracé, dont un premier tronçon de 140 km a été achevé en juillet. L'implantation, à 20 km à l'intérieur de la Cisjordanie, sera protégée par une barrière distincte, qui sera ultérieurement reliée au mur de sécurité principal.

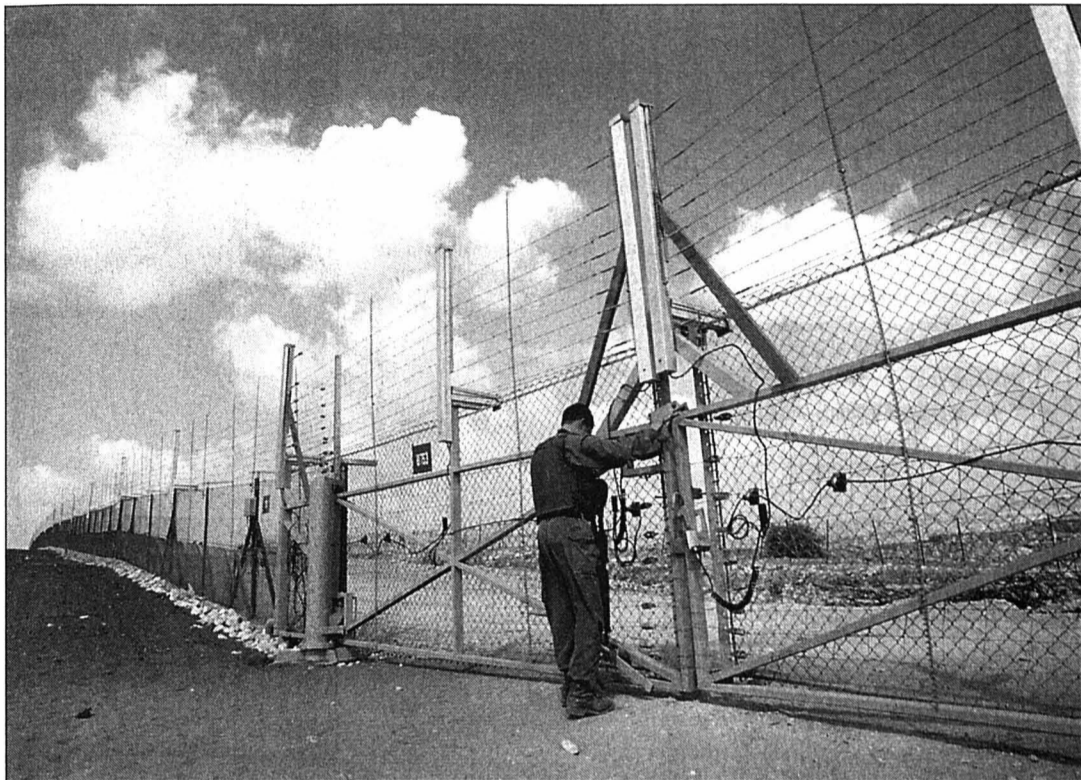
«Un hold-up foncier»

Selon un haut responsable israélien, ces clôtures, qui coûteront plus de 100 millions de dollars, seront érigées à l'est des cinq colonies «afin d'être reliées dans l'avenir à la clôture de sécurité».

Celle-ci est en cours de construction le long de la «ligne verte» séparant Israël de la Cisjordanie.

Un tel tracé risque en effet de conduire à l'annexion de facto de secteurs du futur Etat palestinien promis par le plan de paix international. Mais, malgré ses critiques, Washington n'a pas encore mis à exécution sa menace de déduire de son aide à Israël les dépenses engagées pour la construction du mur.

L'Autorité palestinienne a dénoncé la décision isra-



Un soldat israélien ferme l'une des portes de la barrière de sécurité près de Tulkarem. Une fois le deuxième tronçon construit, près de 80.000 Palestiniens seront ainsi privés d'accès à leur lieu de travail ou d'études.
PHOTO KEYSTONE

lienne. «Elle va compliquer les efforts pour remettre le processus de paix sur les rails», selon Nabil Abou Roudeina, un conseiller du leader Yasser Arafat. Pour le négociateur palestinien Saëb Erekat, «il s'agit d'un gros hold-up foncier et non pas un mur de sécurité». La clôture est qualifiée de «mur de l'apartheid» par les Palestiniens.

La ligne de sécurité est également critiquée dans un rapport de l'ONU paru hier. Le rapporteur spécial de l'ONU

sur les droits de l'homme dans les territoires palestiniens, John Dugard, estime que cette barrière équivaut à une annexion déguisée de portions de la Cisjordanie.

Le groupe israélien de défense des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens B'Tselem a quant à lui averti que la construction d'une clôture autour des colonies affecterait gravement la vie quotidienne de 80.000 Palestiniens, privés d'accès à leur lieu de tra-

vail, aux écoles, aux cliniques et à d'autres services sociaux.

Dans le camp de réfugiés de Tulkarem, en Cisjordanie, deux Palestiniens dont un membre du groupe radical Jihad islamique ont été tués lors d'un raid de l'armée israélienne. L'armée a en outre arrêté le responsable politique et porte-parole du Jihad islamique pour la Cisjordanie, Bassam Saadi, dans un camp de réfugiés proche de Jénine. /ats-afp-reuters

CHINE Désespéré sauvé par des policiers

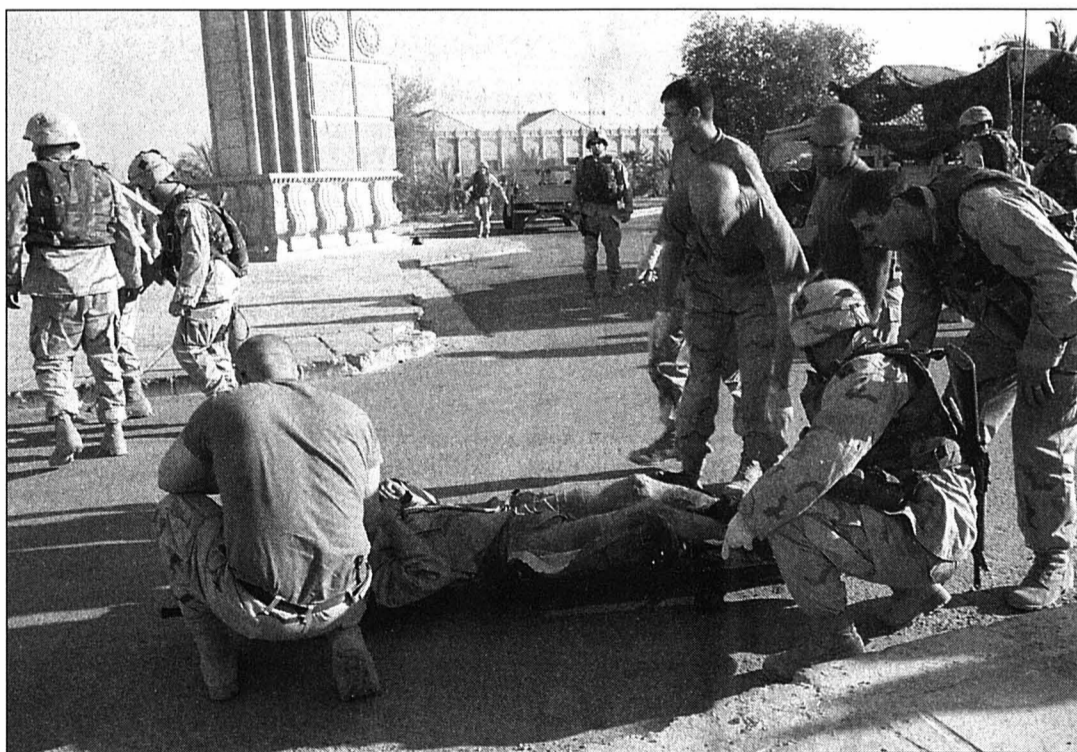
La fête nationale en Chine a été marquée hier par une nouvelle tentative de suicide, place Tiananmen à Pékin. En début de matinée, à l'angle sud-est de la plus grande esplanade au monde, prise d'assaut par 250.000 visiteurs slalomant entre les massifs de fleurs, Yang Peiquan a tenté de s'immoler par le feu. Sauvé par des policiers, nombreux sur la place, ce chômeur de 49 ans venu de la province du Hubei, au centre du pays, souffre de légères brûlures.

Symbole

Ce n'est pas un hasard si Yang a voulu mettre fin à ses jours, place Tiananmen, à l'occasion du 54e anniversaire de la Chine communiste. La tentative de suicide de Yang est aussi la deuxième en deux semaines. Hier, le chômeur du Hubei a aussi commis son geste désespéré au moment où des dizaines de millions de Chinois entamaient, en train, en avion, et de plus en plus en voiture, leur semaine de vacances «en or». Il s'agit là de la plus grande migration de vacanciers de l'année. Mais des centaines de millions de paysans pauvres et d'ouvriers au chômage, laissés-pour-compte du capitalisme chinois, n'ont pas les moyens de se payer une «semaine en or». Leur vie contraste fortement avec celle des classes moyennes montantes et les nouveaux riches. /ats-afp

Les chômeurs manifestent à Bagdad

Irak ■ *Des demandeurs d'emploi ont attaqué hier un bâtiment officiel. Trois soldats américains tués dans divers incidents*



Des soldats américains s'approprient à évacuer l'un des leurs, blessé lors de l'explosion d'une bombe à Tikrit.
PHOTO KEYSTONE

Deux Irakiens ont été blessés hier par des tirs de la police lors d'une manifestation qui a dégénéré à Bagdad. Une foule de chômeurs s'était rassemblée devant un bâtiment officiel du centre de la capitale pour demander un emploi.

Les forces de sécurité ont tiré sur la foule depuis le bureau du Service de Protection des Installations (FPS),

qui assure la sécurité des bâtiments importants, selon des témoins. «Il y a eu deux blessés, l'un à la jambe, l'autre à la main», a dit l'un d'eux. Les protestataires ont répliqué à l'aide de tirs, de pierres et en incendiant deux voitures, ont précisé les témoins.

La police avait auparavant affirmé qu'il n'y avait pas de blessés. Elle a assuré avoir tiré en l'air pour disperser quelque 200 manifestants de-

venus menaçants. Des personnes, venues chercher un emploi au FPS, ont été excitées par quelques Irakiens et se sont mises à attaquer le département, a indiqué le colonel Saad Khadoum, un officier de la police.

Les manifestants ont indiqué s'être attaqués au FPS après que des membres de ce département leur eurent demandé des pots-de-vin en échange d'un emploi. Des

sommes qui ont parfois été payées en vain. Un témoin a expliqué que les manifestants étaient d'anciens soldats mis à pied après le démantèlement de l'armée nationale en avril. En Irak, 50% de la population active serait au chômage. L'ONU a réduit drastiquement son équipe internationale en Irak, après deux attentats meurtriers contre leur QG à Bagdad. Elle est passée de plus de 650 personnes à moins de cinquante, mais a confirmé hier vouloir poursuivre son travail.

Victime d'un attentat

Preuve que la coalition n'est toujours pas venue à bout de ces violences, un soldat américain a encore été victime hier d'un attentat à la bombe près de l'entrée de la principale base militaire US de Tikrit, à 175 km au nord de Bagdad. L'attentat a fait en outre trois blessés américains, selon reuters. Un autre soldat américain a été tué d'un «tir non hostile» dans un camp au nord de Bagdad. Un troisième soldat s'est noyé dans un canal à l'ouest de la capitale, alors qu'il tentait de secourir des militaires dont le véhicule s'était renversé. Enfin, l'armée américaine a arrêté 22 personnes soupçonnées de vendre des armes lors d'un raid près de Tikrit. /ats-afp-reuters

EN BREF

BERLUSCONI ■ Revers. Le gouvernement italien de Silvio Berlusconi a subi un revers parlementaire hier. Une majorité de députés a voté un amendement au projet de réforme de l'audiovisuel et des médias. L'amendement prescrit l'interdiction de l'emploi de mineurs de moins de 14 ans pour la réalisation de spots publicitaires. /ats-afp

WASHINGTON ■ Négociations. Américains et Européens ont entamé hier à Washington leurs premières négociations en vue de la création d'un «ciel ouvert» commun. Cet accord aérien devrait remplacer les traités bilatéraux conclus avec 11 pays de l'Union européenne. /ats-afp

BUDGET ■ Signé. Le président George W. Bush a signé hier le budget 2004 de la défense. D'un montant de 368 milliards de dollars, il avait été adopté la semaine dernière à la quasi unanimité par le Congrès, soucieux de manifester le consensus entourant aux Etats-Unis le rôle de l'armée dans la guerre contre le terrorisme. Ce budget, en hausse de 1% par rapport à l'exercice précédent, ne comprend pas les défenses liées aux opérations militaires en Irak et en Afghanistan. Ces coûts ont été couverts par la loi de finances rectificative adoptée cette année, d'un total de 62,4 milliards de dollars, à laquelle le président Bush souhaite ajouter 87 milliards de dollars supplémentaires. /ap

ENBREF

FILIPPO LOMBARDI ■ Vingt jours avec sursis pour le conseiller aux Etats. Le Ministère public tessinois a infligé une peine de 20 jours de prison avec sursis et 2000 francs d'amende au conseiller aux Etats Filippo Lombardi (photo keystone), qui répondait de diverses infractions à la loi sur la circulation routière.



En revanche, la procédure ouverte pour avoir induit la justice en erreur a été interrompue. Les faits s'étaient produits dans le cadre d'un excès de vitesse en avril dernier. A cette date, Lombardi se trouvait sous l'effet d'une suspension de permis. Le PDC suisse a par ailleurs indiqué que le Tessinois démissionnait de la direction du parti. /ats

ESPACE ■ **Bientôt un Chinois.** La Chine enverra son premier homme dans l'espace à la mi-octobre, juste après une réélection du Parti communiste, a affirmé hier un quotidien de Hong Kong. Lancé en 1992, le programme chinois a donné lieu jusqu'ici à quatre vols inhabités. Après l'ex-Union Soviétique et les Etats-Unis, la Chine devrait ainsi être le troisième pays à envoyer un homme dans l'espace. /ats-afp

OBERLAND ZURICHOIS ■ **Panne de courant.** Plusieurs communes de l'Oberland zurichois ont été privées de courant pendant la nuit de mardi à hier. Un incendie a éclaté vers 2h30 dans une station électrique de Pfäffikon (ZH). Il a pu être maîtrisé vers 6h30. Le coût des dégâts s'élève à un million de francs. /ats

LUCERNE ■ **Père condamné pour le meurtre de sa fille.** Le Tribunal criminel de Lucerne a condamné un père à sept ans de réclusion parce qu'il avait donné un coup de pied meurtrier dans le ventre de sa fille de 15 mois. Il avait déjà maltraité son enfant auparavant. Les juges ont reconnu ce Croate de 25 ans coupable d'homicide par négligence et de lésions corporelles graves. /ats

SQUATS ■ **Evacuation sans incident à Genève.** L'évacuation des squats de la rue de Saint-Jean, à Genève, s'est déroulée hier matin sans incident. La vingtaine d'occupants «officiels» de sept villas, dont une famille avec un enfant, avaient quitté les lieux la veille. La police genevoise avait mobilisé une dizaine de gendarmes. Ceux-ci n'ont pas eu à intervenir. Les squatters délogés par décision judiciaire se sont rabattus mardi sur une usine désaffectée de Vernier. /ats

Un pigiste berne le «Blick»

Mick Jagger ■ *Le journal zurichois a publié une interview inventée de toutes pièces du chanteur des Rolling Stones*

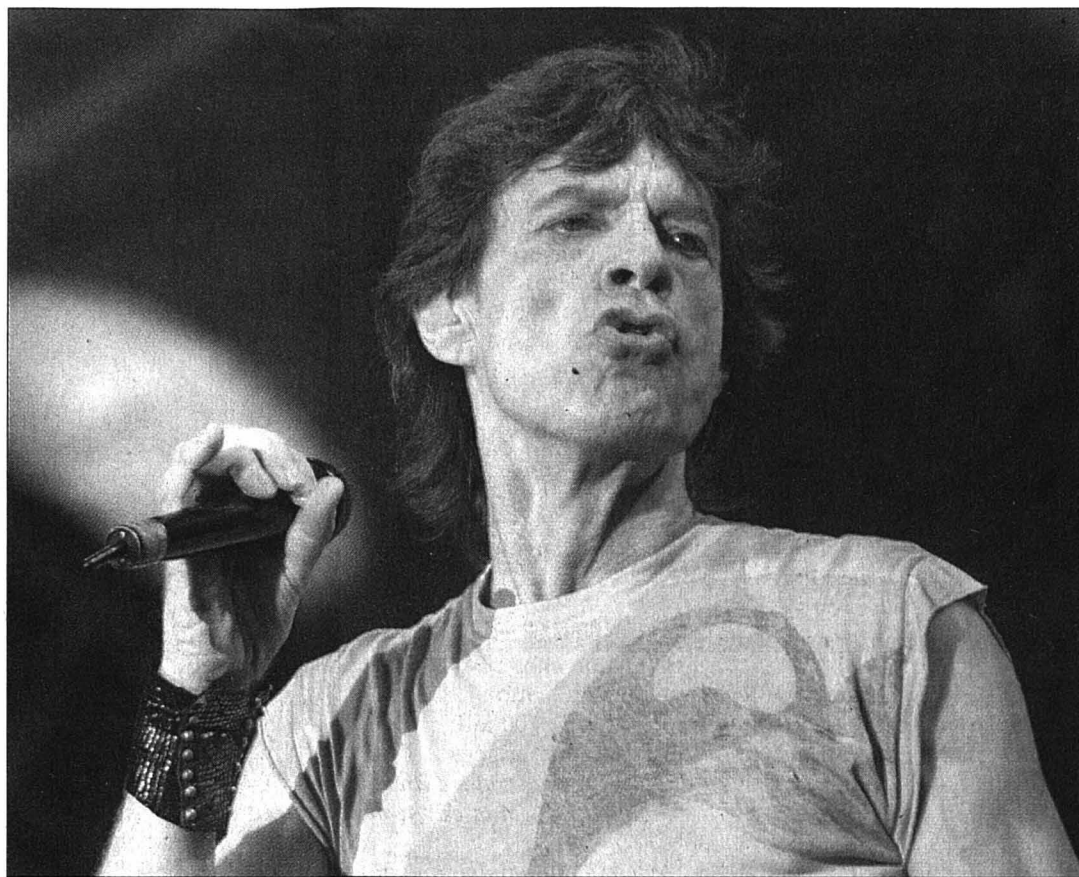
L'interview du chanteur des Rolling Stones Mick Jagger publiée dans le «Blick» était inventée de toutes pièces, a révélé le quotidien alémanique dans son édition d'hier. L'interview de Shakira parue en mars 2003 était également falsifiée. L'auteur de l'article a disparu.

L'interview de Jagger, qui est parue en cinq volets de 9 au 13 septembre, a été proposée au journal zurichois par le journaliste allemand Robert Macher, personnellement connu de la rédaction, a précisé Ueli Walther, de la rédaction en chef du journal de boulevard. Le «Blick» a été contacté par le manager du chanteur rock, qui l'a informé que Mick Jagger n'avait donné aucune interview à Robert Macher. Il semble que le journaliste allemand se cache depuis, car il n'est plus joignable à son adresse habituelle, a ajouté Ueli Walther. L'auteur de l'interview a compilé divers textes sur Mike Jagger, mais a aussi enrichi son papier de «détails piquants de son propre cru», a précisé Ueli Walther.

Mesures de sécurité renforcées

Robert Macher, qui utilise aussi des pseudonymes, n'a que peu travaillé pour le «Blick», selon le journal. La publication zurichoise essaiera de le poursuivre pénalement. Le journaliste n'a pas encore été payé et a été rayé de la liste des «pigistes». La pseudo-interview sera également retirée des archives. Le journal a renforcé ses mesures de sécurité pour éviter de tels cas à l'avenir.

L'article a été cité dans la presse étrangère. Quelques ex-



Mick Jagger lors d'un concert donné à Saragosse, en Espagne, le 29 septembre dernier. Les Rolling Stones se produisent ce soir au Letzigrund. PHOTO KEYSTONE

traits ont également été publiés dans le magazine allemand «Penthouse».

Les Rolling Stones donnent un concert au Letzigrund à Zurich ce soir.

Les deux journaux dominicaux alémaniques «NZZ am Sonntag» et «SonntagsBlick» ont aussi récemment été victimes de falsificateurs, a précisé la «NZZ am Sonntag» dans sa dernière édition. Une interview de l'écrivain américain et avocat Scott Turow sur «la peine capitale et la doctrine militaire», publiée en mars, s'est avérée fautive. Le correspondant américain Lorenz

Wolffers n'avait jamais parlé avec l'écrivain. Ce journaliste aurait également refilé des articles inventés au «SonntagsBlick» et au journal juridique «Plädoyer». Il a ainsi proposé en septembre au «SonntagsBlick» la traduction d'un essai sur le deuxième anniversaire du 11 septembre du journaliste new-yorkais David Margolick. Il s'est avéré par la suite que Lorenz Wolffers avait écrit le texte lui-même, à l'insu du prétendu auteur.

Lorenz Wolffers a notamment repris des citations d'internet, sans contacter les personnes soi-disant interrogées.

Il en est allé de même pour un article qu'il avait écrit sur Christoph Meili, l'ex-garde de nuit de l'UBS de Zurich.

Conversation inventée

Lorenz Wolffers a aussi vendu au journal «Plädoyer» un portrait du juge fédéral des Etats-Unis Antonin Scalia. La prétendue conversation de 45 minutes avec le juge n'a toutefois jamais eu lieu. Le journaliste suisse s'était déjà fait pincer en 2000 avec la publication d'interviews inventées d'étoiles hollywoodiennes dans le supplément «Magazin» du «Tages-Anzeiger». /ats

MESSAGE PORNO

Licenciement injustifié

L'envoi de messages électroniques à caractère pornographique ne justifie pas automatiquement un licenciement immédiat. Une entreprise bernoise, qui avait renvoyé un employé, l'a appris à ses dépens. Elle devra lui verser près de 26.000 francs d'indemnités, même si le licenciement était survenu dans un contexte particulier. Cette mesure avait été prononcée peu après le départ d'une employée qui n'avait plus supporté de recevoir des messages pornographiques de la part de plusieurs collègues.

Visionné par un tiers

La direction avait réagi par l'envoi d'une circulaire. Elle y expliquait qu'elle ne tolérerait plus pareils écarts et qu'un message coquin serait sanctionné d'un avertissement, voire d'un licenciement immédiat. Par la suite, l'un des employés – qui n'avait pas été mêlé à cette affaire de harcèlement sexuel – s'était risqué à envoyer un courrier électronique à une adresse extérieure à l'entreprise. Le destinataire étant absent, le message pornographique avait été visionné par un tiers, qui avait alerté la direction.

Dans un arrêt diffusé hier, le TF tient à nuancer la gravité des faits. Il faut, précise-t-il, distinguer les cas de harcèlement de ceux où un message pornographique est adressé à une personne qui consent à recevoir pareil courrier. De plus, l'employé licencié n'exerçait aucune fonction dirigeante au sein de l'entreprise. Dans ces conditions, malgré la circulaire qu'il avait diffusée, l'employeur aurait dû se contenter d'un avertissement. /ats

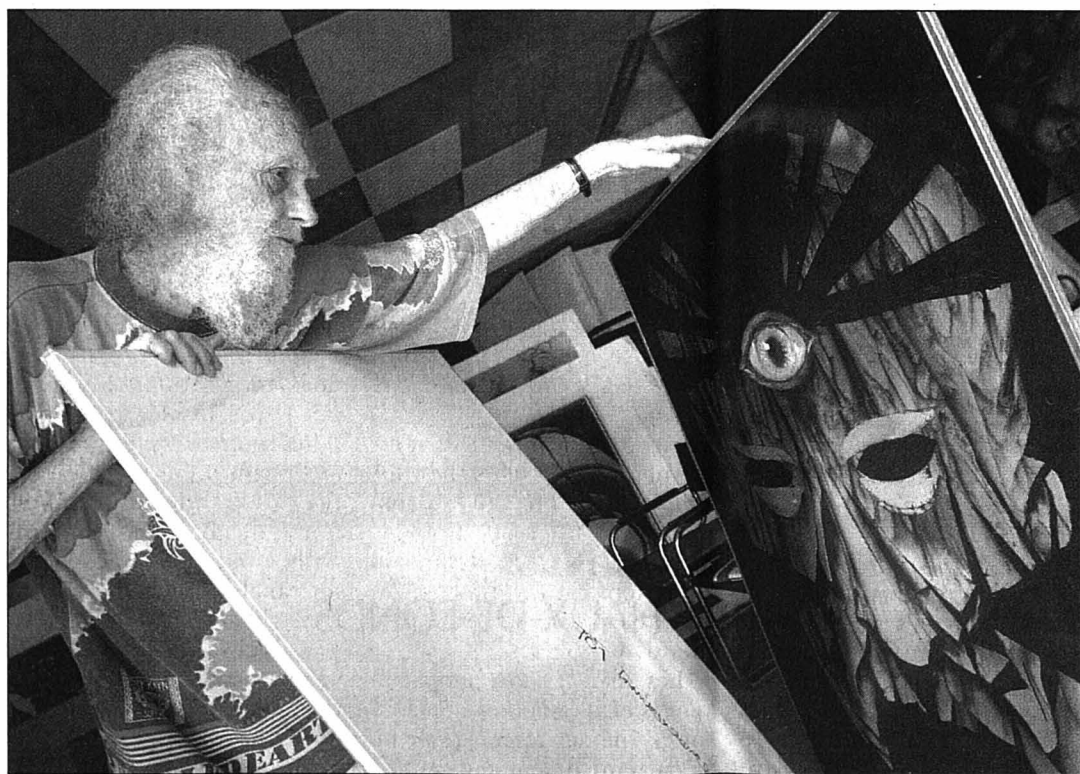
Victor Ruzo à l'honneur en Russie

Saint-Petersbourg ■ *Le Musée de l'Hermitage accueille une rétrospective de l'artiste suisse*

Le peintre de Montreux (VD) Victor Ruzo est invité par le musée de l'Hermitage, à Saint-Petersbourg, et le Musée national russe pour une rétrospective. L'exposition se tiendra au Palais de Marbre du 10 octobre au 20 novembre et réunira 150 ta-

bleaux. Les deux institutions ont voulu rendre hommage à l'artiste suisse et marquer son 90e anniversaire. Ils ont intitulé l'exposition «Victor Ruzo: Life and Work». Les dirigeants des deux musées ont été fascinés par les œuvres du peintre lors d'une visite de son propre

musée, sur la Riviera vaudoise. Victor Ruzo s'est fait connaître lorsqu'il avait moins de trente ans: il créait des affiches publicitaires pour de grandes marques commerciales. Né en 1913, il a effectué un apprentissage de styliste et dessinateur de catalogues de mode. /ats



Victor Ruzo prépare des tableaux destinés à la rétrospective de Saint-Petersbourg. PHOTO KEYSTONE

Le blues a cent ans

Etats-Unis ■ *Le pays célèbre ce fameux courant musical*

Les Etats-Unis fêtent cette année cent ans de blues, une musique créée par les Noirs qui a inspiré tous les courants musicaux populaires du jazz au rock et qui a été le témoin des grands drames de l'Amérique du 20e siècle: la dépression et la ségrégation raciale.

Caractère officiel

Les célébrations – concerts, émissions de radio et documentaires signés notamment de Scorsese ou Wenders – ont un caractère très officiel avec une proclamation du Congrès paraphée par George W. Bush faisant de 2003 «l'année du blues». «Le blues est la forme de musique populaire qui a eu le plus d'influence (...) et constitue un important héritage de la culture afro-américaine et de l'histoire des Etats-Unis du 20e siècle», souligne la proclamation. Si quelques «bluesmen» comme John Lee Hooker, Muddy Waters ou B.B King sont devenus vedettes mondiales, le blues demeure surtout l'art d'innombrables musiciens originaux et méconnus. Le joueur de blues est le plus souvent auteur-compositeur, vocaliste et instrumentiste. Le blues est né dans le sud profond, dans les années 1860 après la Guerre de Séces-

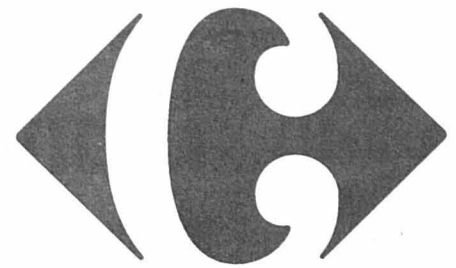
sion qui a mis fin à l'esclavage. Son apparition officielle date de 1903.

Cette année-là, le musicien noir de formation classique W.C Handy attendait un train sur un quai de la gare de Tutwiller, au Mississippi. Non loin de lui, un inconnu chante une musique qu'il n'avait jamais entendue en grattant les cordes d'une guitare avec une lame de couteau. Handy a été le premier à mettre le blues sur des partitions et à composer des chansons, permettant de la populariser à partir de 1912.

Chicago, terre promise

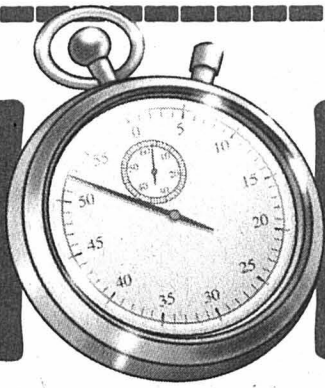
En 1920, le premier blues de l'histoire est enregistré sur disque: «Crazy blues», interprété par Mamie Smith. Avec la grande dépression, les «bluesmen» fuient le Sud pour émigrer en masse vers les grandes villes du nord. Chicago devient la terre promise. Dans les années 40, les radios se développent, dont la fameuse WIDIA de Memphis. Mais c'est à partir de 1950, avec l'utilisation des instruments électrifiés, que le blues commence véritablement à influencer la musique commerciale américaine sous ses formes dérivées comme le rock et la soul. /ats-afp

Carrefour



www.carrefour.ch

LE MOIS DES RECORDS



JEUDI 2 OCTOBRE



15'000*
PIÈCES
et pas une de plus



4.50

Raisin Italia
Origine : Italie.
2 kg

VENDREDI 3 OCTOBRE



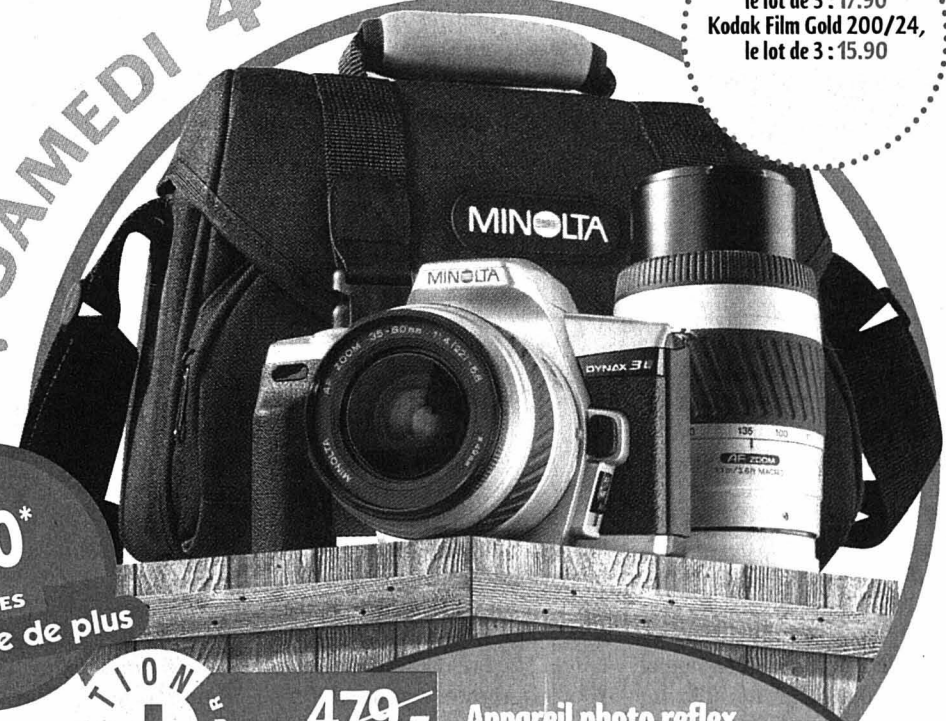
1'500*
PIÈCES
et pas une de plus

1/2
PREIS
199.-
99.50

Station de repassage
Termozeta Veloce 2100
Repassage plus rapide avec
une vapeur plus puissante, possibilité
de repasser verticalement, grand
réservoir d'eau pour une autonomie
de 1 h 30', fer à repasser professionnel.
Garantie 2 ans. Incluant la taxe
anticipée de recyclage.
8001064735824



SAMEDI 4 OCTOBRE



Kodak Film Gold 200/36,
le lot de 3 : 17.90
Kodak Film Gold 200/24,
le lot de 3 : 15.90

400*
PIÈCES
et pas une de plus



479.-

379.-

Appareil photo reflex
Minolta Dynax 3L
Système autofocus avec
3 capteurs photos CCD,
2 objectifs AF 35-80 mm/
70-210 mm, flash incorporé,
vitesses d'obturateurs
1/2000 s - 30 s.
Pochette et piles fournies.
Garantie 2 ans.
0043325604027

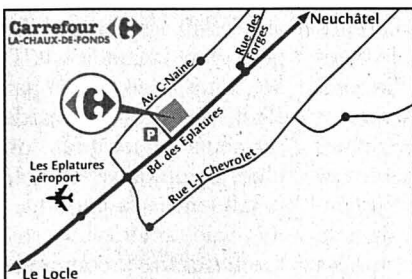
*Quantité pour les 11 magasins et jusqu'à épuisement des stocks.

▶ JOUEZ & GAGNEZ
44 Citroën C3**



**Règlement complet dans votre magasin.

Pour pouvoir encore mieux vous servir, votre magasin Carrefour ouvre ses portes le mardi, mercredi, jeudi et vendredi à partir de 08h30.



CARREFOUR LA CHAUX-DE-FONDS
20, BD. D. EPLATURES - 2304 LA CHAUX-DE-FONDS
TEL. : 032 924 20 00
OUVERTURE LE LUNDI DE 13H À 18H30,
MARDI-MERCREDI ET VENDREDI DE 8H30 À 18H30,
LE JEUDI DE 8H30 À 20H ET LE SAMEDI DE 8H À 17H.

Nouveaux horaires

Carrefour
LA CHAUX-DE-FONDS
www.carrefour.ch



GESTION DES CRISES

L'autocritique des dirigeants

Les compétences sociales et l'aptitude à communiquer sont les qualités décisives pour les chefs d'entreprise en période de crise interne...

Si, par le passé, l'origine sociale et le cursus académique jouaient un rôle important dans le recrutement des cadres, aujourd'hui ce sont surtout les performances accomplies qui comptent...

TÉLÉPHONIE

Alliance européenne

Sunrise créée avec huit autres opérateurs européens une alliance dans la téléphonie mobile. Le rapprochement vise un accès simplifié aux services à l'étranger...

L'alliance englobe plus de 40 millions de clients. Outre l'opérateur zurichois, les membres fondateurs sont Amena (Espagne), O2 (Grande-Bretagne, Allemagne et Irlande), ONE (Autriche), Pannon GSM (Hongrie), Telenor Mobil (Norvège) et Wind (Italie).

Les cantons auront plus d'autonomie

Péréquation financière ■ Les Etats acceptent la réforme. Elle vise à simplifier la répartition des tâches étatiques

La réforme de la péréquation financière est sous toit. Le Conseil des Etats a éliminé hier tacitement deux divergences formelles l'opposant au National. Il appartiendra désormais au souverain de se prononcer, en principe l'an prochain.

Réduire les disparités

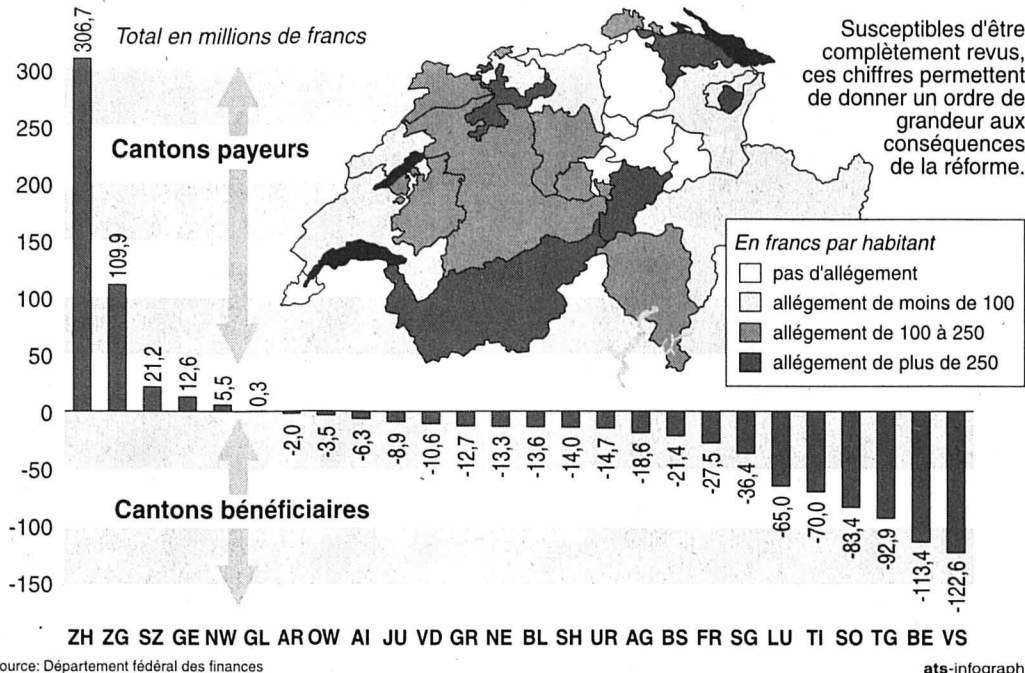
Trois fonds seront créés. Dévisé au total à quelque 2,5 milliards de francs, le fonds pour la péréquation des ressources est destiné à réduire les disparités entre cantons.

La part des cantons à «fort potentiel de ressources» - ZH, GE, ZG, BL, BS, SZ et NW - devrait être comprise entre 66 et 80% de la manne fédérale. Le Parlement a opté pour un plafond plus bas que celui proposé par le Conseil fédéral, qui souhaitait que les cantons riches participent, au besoin, autant que la Confédération.

Un deuxième fonds compensera les charges dues à des facteurs géographiques (régions de montagne) et socio-démographiques des cantons comportant des grandes agglomérations. Il devrait être financé par la Confédération.

PÉRÉQUATION FINANCIÈRE: LES RÉSULTATS FINAUX

Les effets de la réforme de la péréquation financière



ration à raison de 550 millions.

Cas de rigueur

Enfin, le passage au nouveau système sera facilité par un troisième instrument destiné à atténuer les cas de rigueur durant une phase transitoire. Ce fonds de 428 millions (deux tiers à charge de la Confédération) devrait être réparti entre dix cantons, dont Vaud, Neuchâtel, Fribourg et le Jura.

Il sera dissous au bout de 28 ans: les Chambres libéreront un montant valable pendant huit ans, qui sera ensuite diminué de 5% par an. Le gouvernement aurait préféré ne pas poser de délai et laisser au Parlement le soin du suppri-

mer le fonds lorsqu'il ne sera plus nécessaire.

Tâches réparties

La nouvelle péréquation passe aussi par un désenchevêtrement des tâches. A l'avenir, la Confédération devrait être seule compétente pour sept domaines, dont l'entretien des autoroutes, les prestations individuelles de l'AVS et l'AI et la défense nationale.

Treize secteurs seront en revanche cantonalisés. Parmi eux figurent la scolarité spéciale et les contributions aux institutions de handicapés. Pour répondre aux craintes de démantèlement exprimées par les milieux concernés, plusieurs gardes-fous ont été posés.

Concernant les handicapés, le Parlement pourra fixer des standards minimaux dans la loi. Les cantons devront en outre assurer les prestations actuelles jusqu'à ce qu'ils aient développé leur propre stratégie mais au moins pendant trois ans après l'entrée en vigueur de la réforme. Ils seront aussi tenus de verser provisoirement aux personnes âgées et handicapées les prestations AVS d'aide et de soins à domicile.

La collaboration intercantonale devra être élargie, avec à la clé une compensation des charges. Neuf domaines sont concernés, dont la médecine de pointe, les hautes écoles et la gestion des déchets.

ENBREF

SANDWICHES ■ Le géant grandit. Panetta Holding, le leader suisse du sandwich, table sur une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires cette année.

ABB ■ Projets en Russie. ABB vient d'obtenir la plus grande partie des contrats pour un projet de télécommunications sur l'île de Sakhaline, dans l'est de la Russie.

CONCURRENCE ■ Bruxelles poursuit la France. La Commission européenne a annoncé qu'elle allait engager des poursuites contre la France pour récupérer 450 millions d'euros d'aide accordée à la compagnie informatique Bull.

BIOTECHNOLOGIES ■ Fusion acceptée. La société de biotechnologies valdo-néerlandaise IsoTis peut fusionner avec son homologue canadienne GenSci.

FORD ■ Suppressions d'emplois. Ford va supprimer 2800 emplois environ en tout pour réduire ses coûts d'ici à la fin de l'année et atteindre ses prévisions de résultats.

LABOURSE

BCN Netbanking advertisement featuring a woman's face and the text 'Aujourd'hui soyez votre gestionnaire financier'.

Table of stock indices including Zurich SMI, Zurich SPI, New-York DJI, New-York Nasdaq comp, Frankfurt DAX, Londres FTSE, Paris CAC 40, Tokyo Nikkei 225, and DJ Euro Stock 50.

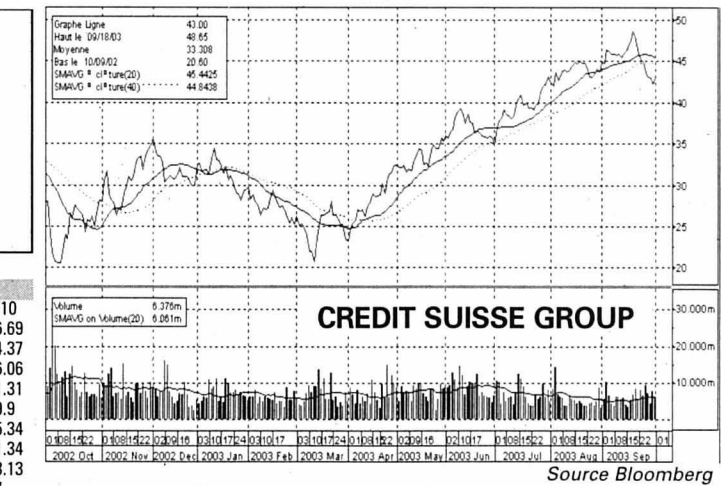


Table of stock prices for various companies, categorized by 'Bourse suisse (cours en CHF)', 'Bourses européennes (cours en EUR)', and 'Bourses Nord-américaines (cours en USD)'. Includes companies like ABB, Actelion, Adecco, etc.

Table of stock prices for various companies, categorized by 'Bourses européennes (cours en EUR)' and 'Bourses Nord-américaines (cours en USD)'. Includes companies like ABN Amro, Aegon, Alcatel, etc.

Table of bond prices and interest rates, categorized by 'Fonds de placement (cours différés)', 'Taux de référence', 'Billets (cours indicatifs)', and 'Métaux (cours indicatifs)'.

Margot Mazout Huile de chauffage advertisement with contact information: Numéro unique: 0844 844 644.

Sale coup pour l'image

Football ■ *Neuchâtel Xamax ne s'est pas fait que des amis en annulant au dernier moment, faute de combattants, sa rencontre face à Strasbourg le mois passé*

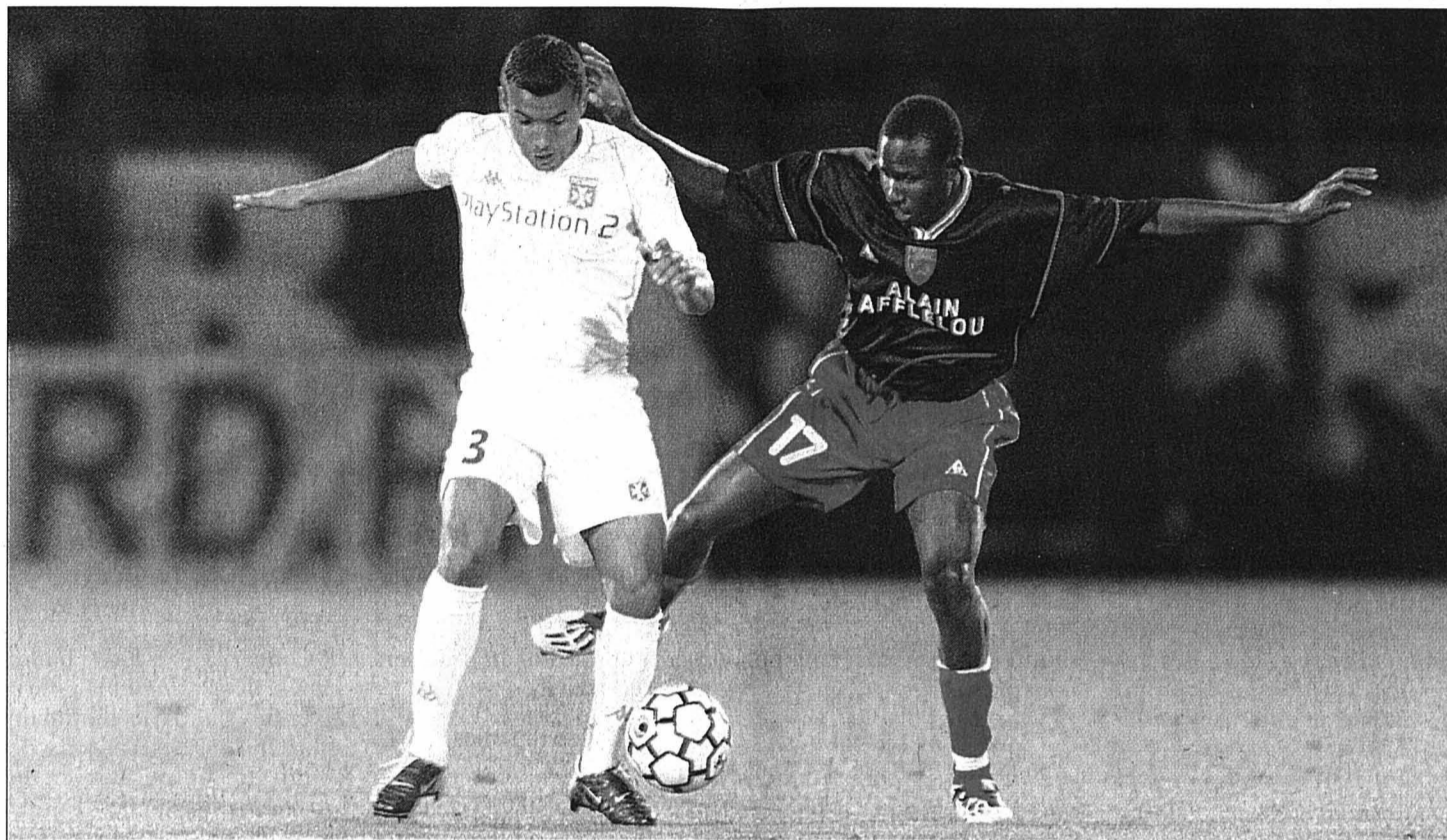
Par
Emile Perrin

Souvenez-vous, c'était le 6 septembre dernier, Neuchâtel Xamax devait s'en aller disputer une rencontre amicale face à Strasbourg. A Munster, petite ville de 5000 âmes située non loin de Colmar, pour être précis. Hélas pour le club local et pour les hommes d'Antoine Kombouaré, Claude Ryf avait dû renoncer à cette partie au dernier moment. Et pour cause, le Vaudois ne disposait que de 12 joueurs valides pour effectuer le déplacement.

A la poubelle

Toujours est-il que le «lapin» n'a pas du tout été apprécié de l'autre côté de la frontière où on en a fait un énorme fromage. A commencer par Bertrand Gazet, président de l'AS Munster, qui avait mobilisé 60 personnes autour de ce qui devait constituer un événement pour toute la ville. «J'ai appris la nouvelle par un officiel strasbourgeois à 19 h 30 la veille du match. Au début, j'ai cru à une plaisanterie. J'ai même failli lui raccrocher au nez car j'étais en train de délimiter la zone de parking...» raconte Bertrand Gazet.

Et le bon président de tout de suite penser à l'évident manque à gagner que pouvait occasionner une telle annulation. «Au départ, la rencontre était prévue contre Thoune. Comme Neuchâtel Xamax a tiré Auxerre en Coupe de l'UEFA leur match amical a été annulé. Il y a eu une rocade entre les clubs suisses. Nous avions déjà imprimé 700 programmes. Il a fallu recommencer» poursuit-il déconfit. C'était avant un nouveau changement. «Je croyais être en plein



Jamais Badara Niakasso (à droite, à la lutte avec Jean-Sébastien Jaurès d'Auxerre) et Neuchâtel Xamax n'auront autant fait parler d'eux en France que lorsqu'ils n'y jouent pas...

PHOTO ARCH-LAFARGUE

cauchemar, ce que Neuchâtel Xamax a fait est tout bonnement inadmissible. S'il avait eu un match de championnat à disputer, aurait-il déclaré forfait? Je pense que s'il était venu avec l'équipe C personne n'aurait rien remarqué. Nous avons donc été forcés de jeter 500 baguettes, 600 merguez, 400 saucisses, 120 sandwiches...» se lamente encore notre homme.

Et la perte finale dans tout cela? «La venue de Strasbourg constitue toujours un événement chez nous (réd.: de nombreuses rencontres internationales se disputent à Munster dont les installations sont réputées loin à la ronde) et Neuchâtel Xamax jouissait d'une bonne aura. Nous avons ainsi déjà écoulé les 300 places tribune

à 10 euros et les places debout à huit euros se vendaient bien. Finalement, en plus de l'investissement et des sacrifices considérables que de nombreux bénévoles ont consentis, nous allons perdre environ 6000 euros, pleure encore Bertrand Gazet. C'est dommage que l'UEFA ne puisse pas prendre de sanctions. L'image du football est déjà suffisamment écornée, ce genre de mésaventure ne fait rien pour l'améliorer. Il nous ont tout simplement manqué de respect...» Certes, mais un tel foin n'a rien arrangé à cette image.

Chacun sa version

Dans les basses sphères du club strasbourgeois, même si on admet ne pas avoir apprécié le retournement de situation du vendredi soir, on n'en

faisait pas une affaire d'Etat pour autant. «Evidemment, notre entraîneur était fâché car il avait programmé sa semaine avec une rencontre au bout pour garder ses hommes sous pression et ne pas perdre le rythme, lâche Didier Félix, intendant chef du club strasbourgeois. Il avait même dû convoquer des jeunes du club, car nous avons beaucoup d'internationaux dans notre cadre. Maintenant au niveau de la direction, je ne sais pas comment ils ont digéré l'histoire. En tout cas, cela a refroidi du monde, même si les entraîneurs se sont expliqués.»

Si les répercussions en Alsace ont été si grandes, c'est peut-être que la situation de Neuchâtel Xamax n'était que peu connue. «Après la rencontre face à Servette (réd.: le

mercredi 3), nous avons encore perdu trois ou quatre joueurs supplémentaires. Nous avons cherché à compléter le contingent avec des jeunes, mais toutes nos équipes jouaient. Nous ne pouvions pas y aller avec les moins de 16 ans et nous avons dû nous résoudre à annuler au dernier moment. Les entraîneurs ont eu des contacts et les choses se sont arrangées» argumente Philippe Salvi, directeur général des «rouge et noir».

En définitive, personne n'a apprécié ce forfait de dernière minute. Chacune des parties y va de sa version et rien n'y personne ne pourra changer l'histoire... Même si certains y ont perdu plus que d'autres. Et, comme toujours, c'est le plus petit qui trinque. /EPE

Embarras général

Si ce triste épisode a fait grogner son monde un peu partout, tout devrait rentrer dans l'ordre. Blue Sport, société organisatrice de l'événement, souhaite calmer le jeu. «C'est la première fois qu'une telle situation nous arrive avec un club suisse. Cette annulation est le résultat d'une accumulation de circonstances défavorables, mais il n'est en tout cas pas question d'un quelconque manque de respect. La décision de Neuchâtel Xamax est tout à fait compréhensible. L'image de tout le monde en a pris un sale coup. Evidemment, le club organisateur est le plus lésé dans l'histoire, note Marc Biolley, directeur de Blue Sport. De notre côté, nous nous sommes engagés à replacer une rencontre internationale à l'AS Munster dans le futur et à leur payer les frais. Toutefois, la perte ne sera pas mirobolante. La frustration doit être bien plus.»

Le son de cloche était sensiblement le même dans les rangs des deux protagonistes annoncés. «Nous

sommes embêtés pour l'AS Munster, Blue Sport a bien fait les choses. Nous allons essayer de retourner chez eux, car nous savons que nous sommes bien reçus dans la région» assure Didier Félix. «Dans ce cas précis, nous n'avions pas d'autre solution. Nous avons pris contact avec Blue Sport pour les avertir de notre situation. La société s'est occupée d'avertir qui de droit. Nous avons également convenu de retrouver une date plus convenable pour une confrontation contre les Alsaciens. Nous entretenons de bonnes relations avec Strasbourg depuis plus de 25 ans, il n'y a donc pas de bisbille entre nous. On reverra des Strasbourg - Neuchâtel Xamax à l'avenir» renchérit Philippe Salvi.

«On s'en est remis» termine tristement Bertrand Gazet. Quant à la prochaine confrontation entre les deux équipes, si elle doit avoir lieu un jour, on peut sans crainte affirmer que ce ne sera pas sur la pelouse de l'AS Munster... /EPE

MISE AU NET

Entre les enjeux financiers colossaux, les masses musculaires qui prennent de plus en plus de place et des supporters qui ne manquent pas d'idées pour faire régner la violence, le sport professionnel s'éloigne très souvent du fair-play qui devrait être un de ses principaux atouts. Et comme les vedettes sont des exemples pour les amateurs – surtout les jeunes –, les effets néfastes de la méthode «tous les moyens sont bons pour gagner» se font ressentir à tous les niveaux.

Du fair-play s'il vous plaît!

Se replonger (même un court instant!) dans les fondements du fair-play ne fait donc de mal à personne. Et l'adresse www.fair-play.org est le site idéal afin de se rappeler quelques bases aussi évidentes que négligées.

Premier rappel inévitable: le code du sportif. Sept points simples à lire, mais ô combien difficiles à respecter! Les voici pour ceux qui ont la mémoire courte: se conformer aux règles du jeu, respecter les décisions de l'arbitre, respecter adversaires et partenaires, refuser toute forme de violence et de tricherie, être maître de soi en toutes circonstances, être loyal dans le sport et dans la vie, être exemplaire, généreux et tolérant. Qui a la conscience tranquille en lisant tout ça?

Pour résumer, le site fait dans la simplicité avec sept mots qui tournent. Il s'agit de franchise, altruisme, loyauté, équité, élégance, courtoisie et respect. Actions permanentes ou actions ponctuelles en faveur du fair-play, ceux qui veulent en savoir plus savent sur quelle adresse ils doivent cliquer. /TTR

Le coup de fil à l'entraîneur



Neuchâtel Xamax - Bâle, Super League, jeudi 2 octobre à 19 h 30

Enrayer la mécanique

C'est pas pour dire, mais il faut le souligner quand même: la poisse colle aux crampons xamaxiens cette saison. «Lors de l'exercice précédent, nous avons également eu des blessures à déplorer», rappelle Claude Ryf. Mais cette fois-ci, ce sont des trucs qui durent...» Bättig a donc rejoint Rey et Daffe dans le camp de ceux qui ne rejoueront pas avant Noël. Donc pas avant le printemps. «Il faut pourtant aller de l'avant et chercher des solutions» insiste le Vaudois.

Ça tombe bien, la venue de Bâle n'oblige pas l'entraîneur à un effort inhumain sur le plan de la motivation. «Elle coule de source face à cet adversaire», convient Claude Ryf. Et cela n'a strictement rien à voir avec la série victorieuse que les Rhénans sont en train d'aligner... Une série que les Xamaxiens prendraient un malin plaisir à stopper, eux qui avaient pris le meilleur sur Bâle au printemps dernier. «Le contexte dans lequel se déroulent ces matches est souvent décisif», rappelle Claude Ryf. A l'époque, Bâle était concentré sur la Ligue des champions, ce qui lui avait coûté passablement d'énergie. Cette saison, les Rhénans ont beaucoup moins de matches dans les jambes. On voit ce que cela donne...»



Kader Mangane: absent face à Bâle, mais du voyage en Egypte. PHOTO ARCH-GALLEY

Pour autant, c'est avec des idées derrière la tête que les Xamaxiens aborderont ce choc. «Il faudra impérativement enrayer la mécanique bâloise, ne pas laisser leur jeu se développer», prévient l'ex-international. Nous sommes capables de le faire, j'en suis convaincu.» Outre les blessés cités plus haut, Neuchâtel Xamax sera privé de Mangane, suspendu. A propos du Sénégalais, on signalera qu'il a été retenu dans la sélection nationale qui se rendra en Egypte le 11 octobre prochain. Une belle récompense pour un garçon qui a indéniablement franchi un palier cette saison. /JFB

À L'AFFICHE

SUPER LEAGUE

Ce soir
19.30 Aarau - Saint-Gall
Neuchâtel Xamax - Bâle
Thoune - Servette
Wil - Grasshopper

Classement

1. Bâle	11	11	0	0	36-9	33
2. Servette	11	6	3	2	24-19	21
3. Young Boys	11	6	1	4	20-17	19
4. Aarau	11	4	4	3	16-15	16
5. NE Xamax	11	4	2	5	15-16	14
6. Saint-Gall	11	3	4	4	16-18	13
7. Thoune	11	3	4	4	13-23	13
8. Grasshopper	11	3	1	7	15-25	10
9. Zurich	11	2	2	7	16-18	8
10. Wil	11	1	3	7	16-27	6

Sans se montrer flamboyant

Football ■ Le Real Madrid n'a pas eu besoin de sortir le grand jeu pour s'imposer hier soir à Porto. Ronaldo décevant, Zidane et Figo en grande forme

Le Real Madrid a consolidé sa première place du groupe F de Ligue des champions. Même sans subjuguier le public, les Madrilènes, emmenés par Zidane et Figo

en grande forme, ont en effet gagné 3-1 à Porto. Quatre jours après sa défaite et sa piètre prestation en championnat contre Valence (2-0), le Real Madrid avait bien besoin de se

rassurer. Sur le plan comptable, les champions d'Espagne y sont parvenus, même s'ils n'ont pas présenté un jeu flamboyant.

Pire, pendant la première demi-heure, les Madrilènes,

certaines privés de Beckham (blessé) et de Raul - convalescent et entré pour les sept dernières minutes à la place d'un décevant Ronaldo - semblaient totalement apathiques.

Incapables de récupérer le ballon, ne parvenant pas à changer de rythme en phase offensive, les hommes de Queiroz laissent le monopole du cuir aux vainqueurs de la dernière Coupe de l'UEFA. Ceux-ci se montraient dangereux d'emblée par une frappe de Pedro Medes, détournée par Casillas (5e). Deux minutes plus tard, Casillas repoussait un coup franc de Deco sur la tête de l'esseulé Costinha, qui ne manquait pas l'aubaine.

Splendide action

La belle sérénité portugaise allait pourtant être battue en brèche lors de la première action construite du Real. A la 28e Costinha manquait un tacle, Zidane récupérait le ballon puis

lançait Solari, dont le centre était parfaitement exploité par Helguera d'un imparable coup de tête. Cette égalisation changeait le cours de la rencontre. A la 37e minute, Solari conclut victorieusement une splendide action collective Zidane-Ronaldo-Roberto Carlos.

Dès la reprise, José Mourinho essayait de mettre davantage de pression sur la défense centrale madrilène, composée des jeunes Raul Bravo et Pavon, en faisant rentrer un deuxième attaquant, le Sud-Africain McCarthy. Et à la 48e, le transfuge de Celta Vigo marquait de la tête, mais son but était annulé pour un hors-jeu millimétrique.

Et c'est encore une fois le talent individuel des stars madrilènes qui allait faire la différence. Figo frappait en retrait un coup-franc décentré, et la reprise instantanée de Zidane ne laissait aucune chance à Victor Baia (67e)./si



Le Portugais Costinha (à droite) ne peut que s'incliner devant la joie des joueurs du Real Madrid.

PHOTO KEYSTONE

PORTO - REAL MADRID 1-3 (1-2)

Das Antas: 45.000 spectateurs.
Arbitre: M. Collina (It).
Buts: 8e Costinha 1-0. 28e Helguera 1-1. 37e Solari 1-2. 67e Zidane 1-3.
Porto: Vitor Baia; Paulo Ferreira, Pedro Emanuel (70e Jan-

kauskas), Ricardo Carvalho, Nuno Valente; Costinha, Pedro Mendes (46e Bosingwa), Maniche, Ricardo Fernandes (46e McCarthy); Deco, Derlei.
Real Madrid: Casillas; Salgado, Pavon, Raul Bravo, Roberto Carlos; Helguera, Figo, Guti, Zidane; Ronaldo (83e Raul), Solari (92e Cambiasso). /si

AUTRES STADES

STUTTGART - MANCHESTER UNITED 2-1 (0-0)

Gottlieb-Daimler-Stadion: 50.348 spectateurs (guichets fermés).
Arbitre: M. Bolognino (It).
Buts: 50e Szabics 1-0. 52e Kuranyi 2-0. 67e Van Nistelrooy (penalty) 2-1.
Stuttgart: Hildebrand; Hinkel, Meira, Bordon, Lahm (71e Gerber); Soldo; Vranjes (73e Tiffert), Heldt, Hleb (87e Meissner); Kuranyi, Szabics.

Manchester United: Howard; G. Neville, Ferdinand (82e Forlan), Silvestre, O'Shea (65e Fortune); P. Neville, Keane, Scholes, Giggs, Cristiano Ronaldo (91e Fletcher); Van Nistelrooy.

PANATHINAÏKOS - GLASGOW RANGERS 1-1 (0-1)

Apostolos Nikolaidis: 17.000 spectateurs (guichets fermés).
Arbitre: M. Dauden Ibañez (Esp).
Buts: 35e Emerson 0-1. 88e Konstantinidis 1-1.
Notes: expulsion de Goumas (Panathinaïkos, 57e, deuxième avertissement).



Zvonimir Soldo face à Ruud van Nistelrooy: échec à Manchester United.

PHOTO KEYSTONE

MARSEILLE - PARTIZAN BELGRADE 3-0 (0-0)

Vélodrome: 55.000 spectateurs.
Arbitre: M. Messina (It).
Buts: 62e Droghba 1-0. 58e Droghba 2-0. 85e Droghba 3-0.
Marseille: Runje; Ecker, van Buyten, Méité, Perez; Marlet (61e Fernandao), Meriem (73e Hemandani), Celestini, Vachousek; Droghba, Mido (77e Sytchev).
Notes: expulsion de Delibasic (Partizan Belgrade, 45e, deuxième avertissement).

CHELSEA - BESIKTAS 0-2 (0-2)

Stamford Bridge: 33.000 spectateurs.
Arbitre: M. Cortez Batista (Por).
Buts: 23e Sergen 0-1. 29e Sergen 0-2.
Chelsea: Cudicini; Gallas, Terry, Desailly, Babayaro (24e Bridge); Geremi, Makelele, Veron, Lampard; Mutu (46e Duff), Crespo (46e Hasselbaink).
Notes: expulsion de Ilhan Mansiz (Besiktas, 50e, deuxième avertissement).

LAZIO - SPARTA PRAGUE 2-2 (0-2)

Olimpico: 35.000 spectateurs.
Arbitre: M. Colombo (Fr).
Buts: 27e Sionko 0-1. 34e Poborsky 0-2. 46e S. Inzaghi 1-2. 60e S. Inzaghi (penalty) 2-2.
Lazio: Peruzzi; Oddo, Stam, Mihajlovic, Favalli; Sergio Conceicao, Stankovic, Albertini (46e Liverani), Fiore; Corradi, S. Inzaghi (82e Dabo).

CELTA VIGO - AC MILAN 0-0

Balaidos: 28.000 spectateurs.
Arbitre: M. Riley (Ang).
AC Milan: Dida; Cafu, Nesta, Maldini, Costacurta; Pirlo, Ambrosini; Kaka (63e Rivaldo), Rui Costa, Serginho (62e F. Inzaghi); Shevchenko (71e Brocchi).

AJAX - BRUGES 2-0 (1-0)

ArenA: 47.800 spectateurs.
Arbitre: M. Barber (Ang).
Buts: 11e Sonck 1-0. 54e Sonck 2-0. /si

Un nouveau revers

Sion ■ Le club valaisan a été débouté devant le Tribunal cantonal. Constantin garde espoir

Le juge délégué du Tribunal cantonal du Valais, Jérôme Emonet, n'a pas accordé au FC Sion les mesures superprovisionnelles et provisionnelles que le club avait demandées le 15 septembre. Il entendait obtenir par cette voie sa réintégration immédiate en Challenge League.

Ce nouveau revers devant la justice n'altère pas la détermination de Christian Constantin. «Nous allons saisir le Tribunal fédéral. Ce jugement du Tribunal cantonal du Valais ne nous est pas entièrement défavorable, explique-

til. Le tribunal a, en effet, accepté d'entrer en matière. Le for valaisan a été admis. Seulement, il n'a pas voulu trancher sur le fond, laissant ce soin au Tribunal arbitral de l'ASF.» Un recours auprès du Tribunal fédéral pourrait entraîner un effet suspensif. «C'est l'un des seuls moyens qui nous reste pour espérer une issue favorable, poursuit Christian Constantin. Même si nous gagnons devant le Tribunal arbitral de l'ASF, notre réintégration en Challenge League ne sera pas pour demain. La Swiss Football League joue malheureusement la montre dans cette affaire.»

S'il obtient gain de cause devant le Tribunal arbitral, le FC Sion ne sera, en effet, pas au bout de ses peines. Après le 4 juin et le 28 juillet, il devra passer une troisième fois auprès de l'autorité de recours de la SFL pour demander sa licence. Si cette licence est accordée, la SFL sera alors appelée à convoquer une assemblée extraordinaire qui sera la seule habilitée à autoriser la présence d'une dix-septième équipe en Challenge League. Cette mesure doit être approuvée à la majorité des deux tiers. /si

EN BREF

CYCLISME ■ Record pulvérisé. Leontien Zijlaard-van Moorsel a battu à Mexico le record de l'heure de Jeannie Longo en parcourant 46,065 km. Devant une poignée de compatriotes et les officiels de l'UCI, la Hollandaise s'est élancée sur la piste cimentée longue de 333,33 m du centre sportif olympique mexicain et a pulvérisé le précédent record, établi par Longo sur le même ovale le 7 décembre 2000, en 45,094 km. /si

FOOTBALL ■ A la caisse! Le Werder Brême vient de toucher 750.000 francs sur le transfert de Raphael Wicky de la part de l'Atlético Madrid. Le Valaisan, qui évolue actuellement à Hambourg, avait quitté le Werder il y a deux ans et demi pour se rendre à l'Atlético Madrid. Le club espagnol devait toutefois toujours verser la deuxième moitié de l'indem-

nité de transfert, fixée à 1,5 million de francs. /si

Succès suisse. Roumanie M17 - Suisse M17 0-3 (0-2). Bucarest. 100 spectateurs. Arbitre: Gheorgiou (Rou). Buts: 10e Lang (Bâle) 0-1. 16e Lütolf (Grasshopper) 0-2. 53e Lang 0-3. /si

Carew exclu. Le turbulent attaquant norvégien John Carew, qui porte les couleurs de la Roma, a été rayé de la liste des joueurs de l'équipe norvégienne jusqu'à nouvel ordre. John Carew a refusé cette semaine de répondre aux appels téléphoniques de la Fédération norvégienne en vue d'une sélection contre le Luxembourg, le 12 octobre, en match de qualification pour l'Euro 2004. /si

HIPPISME ■ Schwizer vainqueur. Le Lucernois Pius Schwizer, montant «Coolman», a remporté le Grand Prix du

CSIO de Zagreb. Il a terminé les deux parcours sans faute, pour finalement devancer l'Allemand Jürgen Kurz de 21 centièmes. Le Tessinois Fabio Crotta a pris pour sa part une belle septième place, avec «Madame Pompadour». /si

TENNIS ■ Gagliardi balayée. La Genevoise Emmanuelle Gagliardi (WTA 60) a été éliminée sans gloire en huitième de finale du tournoi WTA de Tokyo. Elle s'est inclinée en deux manches, 6-0 6-2, face à la Hongroise Aniko Kapros, matricule 128 à la WTA. /si

ATHLÉTISME ■ Maggi dans la sauce. La Brésilienne Maurine Higa Maggi, détentrice de la meilleure performance de la saison au saut en longueur avec un bond de 7,06 m, a été suspendue deux ans pour dopage aux anabolisants. /si

RENAULT

Nous estimons que la sécurité automobile ne devrait pas être un luxe. C'est pourquoi nous vous proposons - jusqu'au 31 octobre 2003 - des primes de reprise et des offres de leasing sensationnelles sur tous les modèles ayant obtenu les meilleures notes aux crash tests Euro NCAP. Vous bénéficiez aussi de conditions très intéressantes sur tous les autres modèles de la gamme. En participant à notre grand concours et avec un peu de chance, vous pourrez même gagner la nouvelle Mégane II Coupé-Cabriolet ou l'un des 700 prix de notre Boutique Renault Formule 1. Plus d'infos au numéro gratuit 0800 80 80 77 ou sur www.renault.ch

Sûr et certain: jamais la sécurité n'a été aussi avantageuse.

Actuellement:
primes de reprise jusqu'à Fr. 6 000.- ET offres de leasing attrayantes.*

* Primes de reprise: Twingo Fr. 500.-, Clio jusqu'à Fr. 2 000.-, Kangoo Fr. 1 000.-, Mégane II Fr. 2 000.-, Scénic II Fr. 2 000.-, Laguna (excepté les séries spéciales) Fr. 6 000.-, Espace (excepté Espace Authentique) Fr. 4 000.-, Vel Satis Fr. 6 000.-. Offres réservées aux clients particuliers (excepté Vel Satis, Laguna et Kangoo) et cumulables avec la prime de reprise (excepté Kangoo). RCI Finance SA n'accordera pas de financement qui présente un risque de surendettement pour ses clients. Offres valables pour les commandes jusqu'au 31.10.03.

144-118111

Le Locle, salle PAROISCENTRE
VENDREDI
3. octobre 2003 à 20 h 15

MATCH AU LOTO DES FRANCS-HABERGEANTS

AVEC LOTOTRONIC

Abonnement pour 30 tours + 1 tour gratuit = Fr. 18.-

3 cartons valeur Fr. 150.- et de superbes quines

2 abonnements = 3 cartes

1 série de tours supplémentaires

132-138584



Fête d'automne

3. + 4. 10. 03:

10%

de Rabais sur tout l'assortiment

excepter les articles déjà réduits!

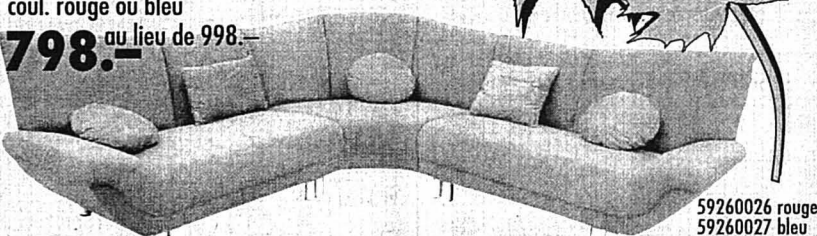
Tous les tapis d'orient à 1/2 prix!

LIPO **Votre discount pour meubles et tapis**
www.lipo-moebel.com

Boisson: 1.-
Saucisse grillée: 1.-

Ballons pour enfants: gratuits

Salon d'angle revêtement velours coul. rouge ou bleu
798.- au lieu de 998.-



59260026 rouge
59260027 bleu

14% en suisse

EGERKINGEN/SO **D**
Discount orange, directement à l'accès de l'autoroute d'Egerkingen, Lindenhagstr.3

Tel. 062 398 41 61
li-ven: 9.00-18.30 sans interru.
sa: 9.00-17.00 sans interruption

142-766645/444

offres d'emploi

HOME MÉDICALISÉ «LA CHOTTE»
2043 MALVILLIERS

Cherche pour compléter son équipe

UNE VEILLEUSE

(certifiée ou expérimentée)

Taux d'occupation: 50%.

Conditions de travail: normes ANIPPA.

Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Les offres sont à adresser à la direction du Home.

028-414620/DUO

ISOPUBLIC

Gain complémentaire

Cherchez-vous un gain complémentaire? La spontanéité et le contact humain font partie de vos qualités? Etes-vous écolier-ère, étudiant-e, femme ou homme au foyer ou peut-être retraité-e et disposez-vous de quelques heures de libre pendant la semaine?

Pour la réalisation de nos enquêtes hebdomadaires personnelles à thèmes multiples (pas d'interviews téléphoniques) auprès de ménages privés de votre localité ou des environs, nous cherchons en permanence des

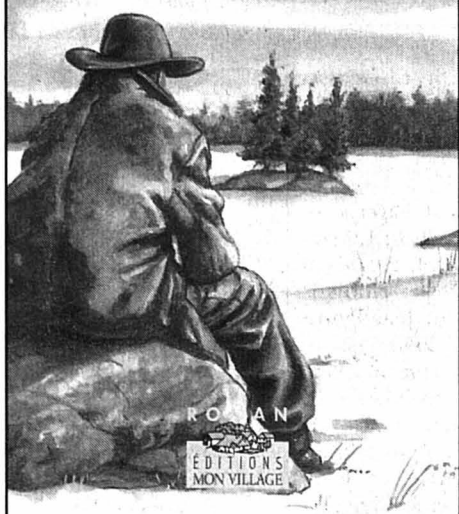
Enquêteurs/Enquêtrices

Suisse ou permis C. Age minimum 16 ans. Bonnes connaissances de la langue française souhaitées. Ce travail accessoire vous intéresse-t-il? Contactez-nous sans tarder au numéro de téléphone 01 806 66 15, nous vous renseignerons volontiers.

ISOPUBLIC Institut Suisse d'Opinion Publique, Ringstrasse 7, 8603 Schwerzenbach
www.isopublic.ch / feld@isopublic.ch

043-235629/ROC

JEAN-LOUIS GROSMOIRE
L'HOMME QUI REGARDAIT
VERS L'OUEST



Les yeux de Louison fixent l'horizon.

- Tu regrettes.

- Oui, ma maman, on l'aimait beaucoup et elle aussi. Louison soupire tristement. C'était il y a longtemps, j'étais petite. Je me souviens de tout. Maman, elle aurait jamais dû mourir. Papa, il a beaucoup pleuré. Heureusement qu'il y a Madeleine, sinon Papa serait mort de chagrin et puis moi aussi. Madeleine est ma deuxième maman, Je voudrais jamais la perdre. J'aime pas la mort.

- Personne ne l'aime.

- Vous en parlez parfois, de la vôtre.

- C'est pas pareil, je suis vieille et grosse.

- Nous, on vous aime. Faut pas que la mort vous emporte. Moi, j'ai peur. Le feu, il m'a fait très peur. Je suis contente qu'on aille habiter au même endroit. On aura battu le feu!

- Tiens, v'là Madeleine qui rentre.

- J'ai un beau catalogue de France. La femme d'un député me l'a rapporté et une photographie de Paris. On va l'encadrer. C'est la Seine, tu vois, tu te souviens!

- Oui, très bien.

Au terme de deux semaines éreintantes, de l'aube à la nuit, la maison est debout. Le toit est posé, la porte et les fenêtres installées; il ne reste que l'isolation, les revêtements extérieurs, mais cela, Paul peut l'entreprendre tout seul. Les journées rallongent, le temps est clément, le printemps est radieux. La ville renaît.

CHAPITRE XIV

Enfin, Ermance revient chez elle.

- Mon Dieu, la maison est plus belle que l'ancienne, elle était toute croche et vous avez ajouté des fenêtres.

Ermance passe d'une pièce à l'autre, pousse des oh! admiratifs.

- C'est malheureux à dire, mais le feu n'a pas fait que du mal, confie-t-elle. Pour les meubles, j'ai de l'argent que je cachais toujours dans ma robe. Dès demain, on va s'installer.

Les poêles sont arrivés, les lits, tables, chaises, tout du vieux, pas de luxe, mais solides. Ermance et Madeleine ont veillé à ne pas trop dépenser. Madeleine mitonne des plats à la française, c'est un régal.

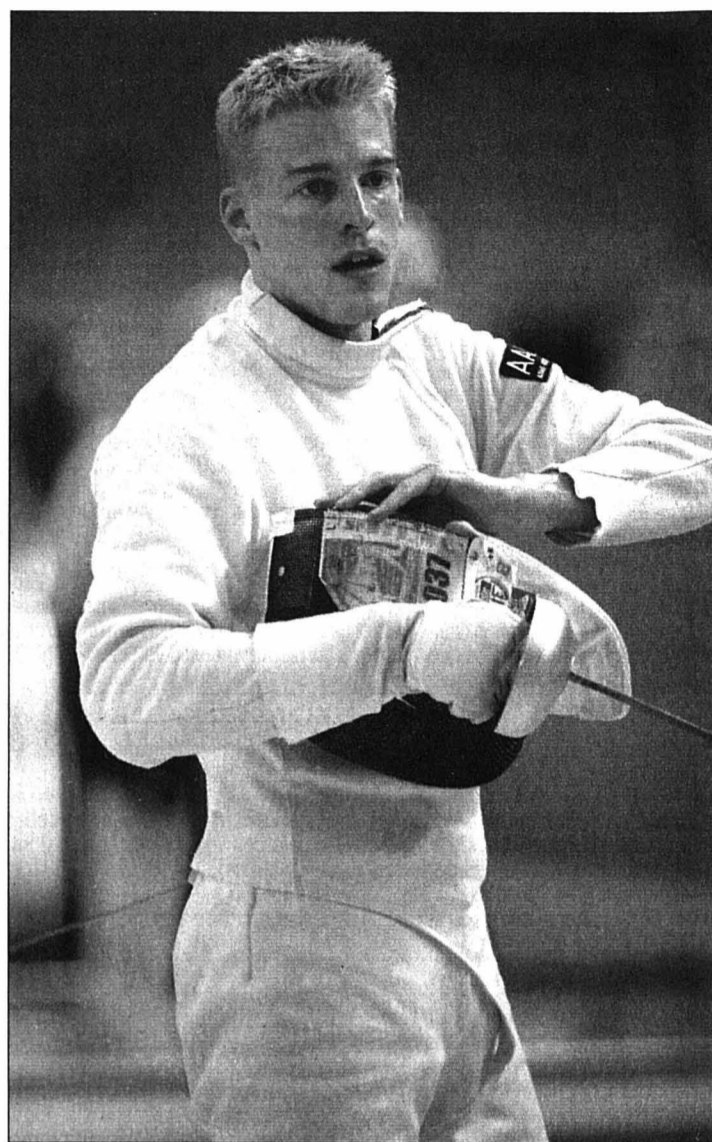
- Enfin, on est chez nous! chante Louison.

Ermance hèle un petit voisin qui revient avec une caisse de bière.

ENBREF

Oublier Lisbonne à La Havane

Esgrime ■ A Cuba, les escrimeurs suisses devront faire mieux qu'au Portugal pour espérer décrocher une place pour les Jeux olympiques. Fischer favori



Marcel Fischer sera l'atout No 1 de l'équipe de Suisse à La Havane. PHOTO KEYSTONE

L'heure de vérité a sonné pour les épéistes suisses qui prendront part aux championnats du monde de La Havane, du 5 au 11 octobre. Une année après l'échec des Mondiaux de Lisbonne, une nouvelle contre-performance pourrait mettre en péril leur participation aux Jeux olympiques d'Athènes en 2004.

Au Portugal, la Suisse avait enregistré le plus mauvais résultat au plan individuel dans une compétition internationale depuis la nomination de l'entraîneur Rolf Kalich en 1992. La 16e place de Michael Kauter – le meilleur classement suisse à Lisbonne – avait été accueillie au son d'un fado par un pays qui avait collectionné les honneurs depuis trois ans.

Le retour de Fischer

Les épéistes suisses avaient, ainsi, brillé aux Mondiaux de Nîmes (2001) avec les médailles d'argent de Basil Hoffmann et de l'équipe féminine ainsi que celle de bronze de Gianna Hablützel Bürki. Une moisson exceptionnelle récoltée après les titres de vice-champions olympiques de Sydney (2000) conquis par l'équipe féminine et Hablützel Bürki. Sans compter l'argent de Diana Romagnoli Takouk, aux Mondiaux de Séoul (1999).

Absent à Lisbonne en raison d'exams, Marcel Fischer constituera l'atout No 1 de l'équipe masculine à La Havane. No 3 mondial, l'étudiant en médecine n'a été devancé que par l'Autrichien Christoph Marik au classement de la Coupe du monde cette saison. Il a enlevé les tournois de Bratislava et d'Innsbruck et comptabilisé quatre deuxième et deux troisième places! «J'espère ramener une médaille» affirme le quatrième des JO de Sydney, qui n'est pas le seul Biennois à avoir brillé en Coupe du monde.

Excellent souvenir

Hoffmann (no 28) – lui aussi présent à Cuba – a en effet confirmé sa surprenante médaille de Nîmes en fêtant son premier succès à Tallinn, en janvier dernier. Avec une équipe qui comprendra encore Benjamin Steffen (No 34) – médaillé d'argent aux Universiades de Daegu (CdS) – et Kauter (No 31) – huitième cette saison en Coupe du monde à Lisbonne –, les Suisses n'avaient jamais présenté un quatuor aussi homogène sous l'ère Kalich. La deuxième place obtenue en Coupe du monde par équipes à Poitiers derrière les Français témoigne bien du potentiel de cette équipe.

La Havane demeure un excellent souvenir pour Sophie Lamont. La Valaisanne avait bien falli remporter à Cuba sa première victoire en Coupe du monde en juin dernier. Elle s'était finalement classée deuxième, seulement battue par la Française d'adoption Hajnalka Kyráli Picot. No 10 mondiale, Sophie Lamont a obtenu par ailleurs deux troisième places cette année (Tunis et Zurich), tout comme Hablützel Bürki (Göteborg et Welkenraedt).

La Bâloise (No 21) s'est pourtant plus illustrée en coulisse que sur les pistes cette saison en claquant la porte de l'équipe au printemps. Opérée d'une dent de sagesse, victime d'une bronchite, elle a pris du retard dans sa préparation. Elle est désormais dirigée par l'entraîneur cubain Carlos Alberto Pedrosa, ancien champion du monde par équipes et médaillé de bronze aux Mondiaux de La Chaux-de-Fonds (1998).

Avec une quatorzième place comme meilleur résultat cette saison, Diana Romagnoli Takouk (no 58) a connu une saison 2003 moyenne. Sixième des Mondiaux juniors de Trapani, la Genevoise Daphné Cramer (No 99) prendra part à Cuba à ses premiers Mondiaux seniors./si

CYCLISME ■ Zampieri dans les temps. Tour de Province de Lucques (It). Deuxième étape, Altopascio - Altopascio (180 km): 1. Freire (Esp) 4 h 43'44" (38,06 km/h). 2. Zanini (It). 3. Bartoli (It) m.t. Puis: 75. Steve Zampieri (S) à 8". Classement général: 1. Freire (Esp) 8 h 59'08". 2. Gutierrez (Esp) à 14". 3. Figueras (It) à 18". Puis: 36. Steve Zampieri (S) à 38". /si

PARACHUTISME ■ Pheulpin troisième. Le Chaux-de-Fonnier Vincent Pheulpin a terminé troisième de la Coupe du monde de speedskydiving. Il a obtenu ce rang grâce à sa quatrième place lors de la dernière manche en Autriche où il a réalisé une vitesse moyenne de plus de 432 km/h./réd.

COURSE À PIED ■ Delloy en or. Championnat suisse des seniors. Messieurs de 55 à 59 ans: 8. Charles Doninelli (Saint-Blaise). 2. 60 à 64 ans: 15. André Perrinjaquet (Auvergnier). 65 à 69 ans: 18. René Brandt (Peseux). 75 à 79 ans: 1. Claude Delloy (Peseux)./réd.

BICROSS ■ Deux champions. Deux Neuchâtelois ont décroché le titre national au terme de la dernière manche du championnat suisse qui s'est déroulée à Genève. Stéphane Rebeaux a terminé premier en juniors, alors que Yvan Lapraz a décroché sa cinquième victoire. Classements de la manche. Boys 12 ans: 8. Yvan Bula. 9. Alexandre Viatte. Boys 14 ans: 1. Yvan Lapraz. 21. Quentin Monney. Boys 16 ans: 18. Jonahan von Allmen. 27. Jérôme Duvernet. Juniors: 1. Stéphane Rebeaux. Elites: 5. Laurent Hirschy. 9. Patrick Christen./réd.

SPORT-TOTO

CONCOURS NUMÉRO 40

- Young Boys - NE Xamax 1,X,2
- Bâle - Wil X
- Saint-Gall - Zurich X
- Grasshopper - Thoune 1
- Servette - Aarau 1,X
- Francfort - Dortmund 2
- Bayern - Hertha Berlin 1
- Hambourg - M'gladbach X,2
- Fribourg - Munich 1860 1
- Inter - Milan X
- Juventus - Bologne 1
- Lazio - Chievo 1,X
- Parme - Sampdoria 1

JEUX

LOTÉRIE À NUMÉROS
9 - 14 - 22 - 36 - 41 - 42
Numéro complémentaire: 11

JOKER
427 342

EXTRAJOKER
154 076

GAINS

LOTÉRIE À NUMÉROS
2 x 6 Fr. 536.740.-
2 x 5 + cpl 97.465.20
116 x 5 3976.70
5427 x 4 50.-
93.404 x 3 6.-
Somme à répartir a premier rang du prochain concours: Fr. 800.000.-

JOKER
5 x 5 Fr. 10.000.-
27 x 4 1000.-
268 x 3 100.-
2695 x 2 10.-
Aucun gagnant avec six chiffres. Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 550.000.-

EXTRAJOKER
3 x 5 Fr. 10.000.-
22 x 4 1000.-
182 x 3 100.-
1693 x 2 10.-
Aucun gagnant avec six chiffres. Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 520.000.- /si

JOKER
5 x 5 Fr. 10.000.-
22 x 4 1000.-
182 x 3 100.-
1693 x 2 10.-
Aucun gagnant avec six chiffres. Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 520.000.- /si

JOKER
5 x 5 Fr. 10.000.-
22 x 4 1000.-
182 x 3 100.-
1693 x 2 10.-
Aucun gagnant avec six chiffres. Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 520.000.- /si

JOKER
5 x 5 Fr. 10.000.-
22 x 4 1000.-
182 x 3 100.-
1693 x 2 10.-
Aucun gagnant avec six chiffres. Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 520.000.- /si

JOKER
5 x 5 Fr. 10.000.-
22 x 4 1000.-
182 x 3 100.-
1693 x 2 10.-
Aucun gagnant avec six chiffres. Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 520.000.- /si

JOKER
5 x 5 Fr. 10.000.-
22 x 4 1000.-
182 x 3 100.-
1693 x 2 10.-
Aucun gagnant avec six chiffres. Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 520.000.- /si

JOKER
5 x 5 Fr. 10.000.-
22 x 4 1000.-
182 x 3 100.-
1693 x 2 10.-
Aucun gagnant avec six chiffres. Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 520.000.- /si

JOKER
5 x 5 Fr. 10.000.-
22 x 4 1000.-
182 x 3 100.-
1693 x 2 10.-
Aucun gagnant avec six chiffres. Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 520.000.- /si

JOKER
5 x 5 Fr. 10.000.-
22 x 4 1000.-
182 x 3 100.-
1693 x 2 10.-
Aucun gagnant avec six chiffres. Somme à répartir au premier rang du prochain concours: Fr. 520.000.- /si

HOCKEY SUR GLACE TOUS AZIMUTS

Deux matches de suspension. Les deux attaquants de Berne, le Canadien Yves Sarault et Philippe Wetzel, ont été suspendus pour deux matches par le juge unique de la Ligue nationale, Heinz Tännler. Un recours peut être interjeté dans les cinq jours contre cette décision. Yves Sarault s'était rendu coupable d'une charge dans le dos du défenseur des Kloten Flyers Philippe Seydoux. Ce dernier se trouvait à quelques centimètres de la bande et avait été projeté contre le plexiglas. Il avait quitté la glace avec une lourde commotion cérébrale. Seydoux devrait revenir au jeu ce vendredi, plus de deux semaines après l'incident. Pour Philippe Wetzel, il s'agit d'une sanction contre un piqué du genou. L'attaquant bernois avait gravement blessé

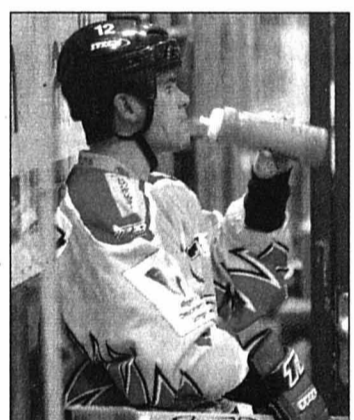
l'attaquant des Kloten Flyers, Dario Kostovic, lors d'un match de préparation. Kostovic sera absent toute la saison. Par ailleurs, le club du Schluefweg devra renoncer aux services de Marco Klöti durant deux semaines. Le défenseur s'est fait un claquage face à Rapperswil. /si

Dans un pilier. Le Canadien Dany Heatley (22 ans), joueur des Atlanta Thrashers, a percuté un pilier au volant de sa Ferrari lundi soir à Atlanta. Son coéquipier Dan Snyder a été grièvement blessé dans l'accident. Dan Snyder (25 ans), éjecté du véhicule qui roulait à 128 km/h, se trouvait mardi dans un état critique. Il souffre d'une fracture du crâne et «de sérieux dommages au cerveau pour lesquels il a subi une opération de

deux heures» a annoncé un médecin. Dany Heatley, blessé à l'épaule gauche et au genou droit, doit quant à lui subir dans la semaine une opération à la mâchoire. Déjà impliqué dans un accident de voiture l'an dernier, non loin du site de la collision, selon un quotidien, Dany Heatley a été accusé de conduite dangereuse et de blessures sérieuses sur autrui, ce qui relève du crime dans l'Etat de Géorgie. /si

Le refus d'Elik. Todd Elik a refusé d'une part de résilier son contrat avec les Langnau Tigers et d'autre part de rejoindre les ZSC Lions. Le club de l'Emmental avait annoncé mardi que le Canadien ne faisait plus partie de son contingent. Les deux parties sont cependant

liées par contrat jusqu'à la fin de la saison. Les Langnau Tigers sont déjà à la recherche d'un remplaçant pour Todd Elik. /si



Todd Elik a encore soif de succès sous les couleurs des Langnau Tigers. PHOTO KEYSTONE

PMUR	Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.	NOTRE OPINION	LES RAPPORTS
Demain à Vincennes Prix Margarita (trot attelé, Réunion II, course 2, 2200 mètres, départ à 20h36) Cliquez aussi sur www.longuesoreilles.ch Seule la liste officielle du PMU fait foi	1 Hello-Cookies	2200	G. Martens	G. Martens	5/1	2a2a1a	Notre jeu 7* 4* 9* 5 1 6 12 13 *Bases Coup de poker 13 Au 2/4 7 - 4 Au tiercé pour 12 fr 7 - X - 4 Le gros lot 7 4 8 10 10 12 13 9 5	Hier à Marseille, dans le Prix Paris-Turf Tiercé: 10-11-2. Quarté+: 10-11-2-14. Quinté+: 10-11-2-14-15. Rapports pour 1 franc Tiercé dans l'ordre: 23,50 fr. Dans un ordre différent: 4,70 fr. Quarté+ dans l'ordre: 57,60 fr. Dans un ordre différent: 7,20 fr. Trio/Bonus (sans ordre): 1,60 fr. Rapports pour 2 francs Quinté+ dans l'ordre: 690,00 fr. Dans un ordre différent: 13,80 fr. Bonus 4: 2,60 fr. Bonus 3: 2,60 fr. Rapports pour 5 francs 2sur4: 8,50 fr.
	2 Helium-Léger	2200	V. Viel	V. Viel	15/1	9aDa8a		
	3 Helios-Des-Aulnays	2200	G. Carré	L. Thieulent	14/1	8m8a0a		
	4 Jour-Des-Verdières	2200	D. Hanssens	D. Hanssens	8/1	2a7a3a		
	5 Joker-Merett	2200	U. Nordin	U. Nordin	7/1	5a4aDa		
	6 Joligny	2200	P.-Y. Verva	A. Laurent	10/1	7aDaDa		
	7 Igor-D'Hameline	2200	J.-M. Bazire	J.-P. Marmion	4/1	2aDa3a		
	8 Jeannot-Chouan	2200	Y. Teerlinck	Y. Teerlinck	9/1	0a5a2a		
	9 Judoka-Royal	2200	A. Laurent	A. Laurent	8/1	4a1a1a		
	10 In-Vitro-Du-Bourg	2200	X. Decaudin	L. Decaudin	10/1	5aDaDa		
	11 Isolo-De-Lou	2200	L.-C. Abrivard	L.-C. Abrivard	30/1	DaDaDa		
	12 Jaramago	2200	S. Baude	J. Kruithof	12/1	3a0a6a		
	13 Houston	2200	J.-Ph. Dubois	J.-Ph. Dubois	12/1	DaDa2a		
	14 Hot-Dog-De-La-Rive	2200	T. Le Beller	C. Tinois	20/1	9a7a8a		

BANCO JASS

♥ 8, 9, A ♦ 10
♣ 10, V, A ♠ 6, 9, V, D, R

HELIO MAZOUT VOTRE SOURCE DE CHALEUR près de chez vous
MAZOUT DIESEL ESSENCE
032 927 32 32
www.heliomazout.ch
 SE CHAUFFER AU MAZOUT.
HELIO MAZOUT S.A.
 15, rue de la Fiaz
 2300 La Chaux-de-Fonds
 e-mail: info@heliomazout.ch

BEVAIX

*Ainsi tout passe, tout lasse
Ainsi nous-mêmes nous passons,
Hélas sans laisser plus de traces
Que cette barque où nous glissons
Sur cette mer où tout s'efface.*

Baudelaire

Son époux
Monsieur Charles Parel à Bevaix,
Ses enfants
Madame Nicole Parel à Apples
Monsieur et Madame Denis et Florence Parel
et leurs enfants, Mike, Yoan et Amélie aux Bois
Sa sœur et son beau-frère
Madame et Monsieur Huguette et Francis Robert-Juillard à Territet,
leurs enfants et petits-enfants

ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Mary-Jane PAREL née JUILLARD

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, qui s'en est allée subitement des suites d'une longue maladie supportée avec courage et dignité à l'âge de 72 ans.

BEVAIX, le 28 septembre 2003.
(Chemin des Saules 10)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Les personnes désirant honorer la mémoire de Mary-Jane peuvent penser à l'Hôpital de la Béroche, CCP 20-363-0.

Il n'a pas été envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE CADRANS NATEBER SA

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Mary-Jane PAREL

épouse de Monsieur Charles Parel, ancien administrateur, et maman de Monsieur Denis Parel, administrateur et membre du Conseil d'administration.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

132-138685

LE CONSEIL SYNODAL, LES PASTEURS ET LES DIACRES DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

ont la très grande tristesse de faire part du décès du

Pasteur Frédéric KEMM

pasteur retraité

Administrateur de l'EREN de 1957 à 1983

L'Eglise remercie Dieu de lui avoir donné ce ministre.

Elle exprime à la famille sa très vive sympathie dans la foi au Christ mort et ressuscité.

028-415037

LA CHAUX-DE-FONDS

La famille de

Monsieur Christian SARASA

a la tristesse de faire part de son décès survenu le 28 septembre 2003, dans sa 31e année.

La cérémonie d'adieux aura lieu en l'Eglise Néo-Apostolique, rue Combe-Grieurin 46, à La Chaux-de-Fonds, le jeudi 2 octobre, à 16 heures.

Adresse de la famille: Willy et Claudine Perret
Bas-du-Village 23
2612 Cormoret

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

132-138759

LA PRÉSIDENTE, LE COMITÉ ET LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION POUR LA BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Amélie SANDOZ

membre fondateur et ancien membre du comité

A sa famille, ils expriment leur sympathie.

132-138770

LES PONTS-DE-MARTEL

A tous ceux qui l'ont connue et aimée.
A tous ceux qui se sont manifestés par leur présence, leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.
A tous ceux qui l'ont accompagnée à sa dernière demeure,
la famille de

Madame Lucie BÉTRIX-BENOIT

leur adresse ses plus chaleureux remerciements et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

132-138161

LES FAITS DIVERS

**LA CHAUX-DE-FONDS ■ Conduc-
teur blessé.** Hier vers 17h45, un
habitant de La Chaux-de-Fonds
circulait en voiture sur la rue
du Marais, à La Chaux-de-
Fonds, en direction sud. Dans
l'intersection avec la rue du
Collège, une collision se pro-
duisit avec une automobile
conduite par une habitante de

La Chaux-de-Fonds, qui circu-
lait sur la rue du Collège en di-
rection est. Blessé, le conduc-
teur a été transporté par une
ambulance à l'hôpital de la
ville. /comm

**A5 À CORNAUX ■ Dans le champ:
dégâts matériels.** Hier à 8h35,
un automobiliste de Neuchâtel

circulait sur l'autoroute A5,
chaussée Bienne. Dans une
courbe à droite, à la hauteur de
la cimenterie de Cornaux, il
perdit la maîtrise de sa voiture,
qui quitta la route à droite et
dévala le talus pour aller heur-
ter une glissière antigibier, ter-
minant sa course 80 mètres plus
loin, dans un champ. /comm

LES SOCIÉTÉS LOCALES DE LA CHAUX-DE-FONDS

Les communications des so-
ciétés locales paraissent chaque
jeudi, mais les programmes per-
manents seulement le premier
jeudi du mois.

L'ABEILLE SOCIÉTÉ DE GYM ■
Halle des Forges, jeunesse filles,
lundi 18h-20h; jeunes gym-
nastes, lundi 18h-20h; agrès
filles, mardi, jeudi et vendredi
18h-20h; mercredi 13h30-
17h30; infantine 5-7 ans, mer-
credi 17h30-18h30; dames, mer-
credi 20h-22h; dames gym
douce, mercredi 19h-20h; actifs,
lundi 20h-22h. Renseignements,
tél. 032 926 06 50.

LES AMIS DE LA NATURE ■ Chalet
la Serment, 4 et 5 octobre, gar-
dien: O. Andreazza.

ASI CLUB ■ Gymnastique:
chaque vendredi, 20h-22h,
collège de Bellevue. Natation:
chaque lundi, 17h30-19h à la
piscine Alfaset (Centre ASI) et
20h-21h à la piscine du collège
Numa-Droz. Pétaque: chaque
mercredi (en saison) dès 19h30
sur la piste du café des Tunnels.
Judo: chaque vendredi 16h30-
17h30 au Judo club, Blaise-Cen-
drars 3.

BOXING CLUB ■ Entraînements
lundi, mardi et jeudi à 18h30,
halle des Forges.

**BRIDGE CLUB LA CHAUX-DE-
FONDS ■** Trois tournois hebdo-
madaires (rue du Parc 51, tél.
032 913 42 60), lundi 14h,
mardi 19h30 et jeudi 17h30.
Renseignements: Huguette
Steinmann, présidente, 032 968
41 25 ou Marie-Pierre Santschi,
hôtesse, 032 926 71 66.

**CERCLE DES AMATEURS DE
BILLARD ■** Billards français et
américain, lundi, mercredi,
jeudi et vendredi dès 15h30,
mardi et samedi dès 14h. Serre
64, tél. 032 913 38 45.

CEUX DE LA TCHAUX ■ Société de
chant et de danse, collège des
Forges: mardi 20h, répétition de
chant; jeudi 20h, répétition de
danse adultes. Renseignements:
tél. 032 931 29 94 (président),
032 941 71 67 (directeur chant),
032 926 08 35 (monitrice
danse).

CLUB ALPIN SUISSE ■ Vendredi,
20h15, au chalet du Mont-
d'Amin, assemblée bimestrielle.
Samedi et dimanche, rencontre
avec le CAF de Mulhouse, sortie
sur les crêtes du Jura, org. C. Be-
daux et A. Wagner. Chalets
Mont-d'Amin et Pradières ou-
verts.

CLUB D'ÉCHECS ■ Restaurant Le
Caminetto, rue de la Balance 15.
Tous les mercredis dès 19h45,
tournois et parties libres. Ju-
niors, tous les mercredis de 18h
à 19h30.

CLUB AMATEUR DE DANSE ■ Rue
de la Paix 124. Cours pour dé-
butants et perfectionnement,

mercredi à 20h. Entraînement,
lundi et jeudi 20h-22h. Rensei-
gnements: tél. 032 926 64 09, le
soir.

**CLUB DES AMIS DES CHEMINS DE
FER ■** Commerce 126a, au-des-
sus des stations de lavage des
Abattoirs-Garage Bonjour. Ou-
vert tous les mardis dès 20h.
Aide à la construction de ma-
quettes, technique, décors.

**CLUB INFORMATIQUE DES MON-
TAGNES NEUCHÂTELOISES ■**
Tous les jeudis dès 20h, au local,
rue de l'Industrie 36, au sous-
sol; e-mail: cimon@bluewin.ch.

**CLUB DES LOISIRS, GROUPE PRO-
MENADE ■** Vendredi, La Brévine
- Bémont. Rendez-vous à la gare
à 10 heures.

**CLUB DE TIR À L'ARC LES COMPA-
GNONS DE SHERWOOD ■** Tir à
l'arc en plein air et en halle.
Renseignements, tél. 032 968 77
52.

CONTEMPORAINES 1931 ■ Jeudi
9 octobre, dès 14h, rencontre au
restaurant de l'Abeille, ou der-
nière sortie pédestre, départ à
13h45 de la gare de marchan-
dises. Renseignements aux tél.
032 926 06 23, 968 36 23 ou 913
26 83.

CROSS CLUB ■ Entraînements:
juniors 18h (heures d'hiver,
halle des Forges, heures d'été,
piste Vita), tél. 079 219 79 54 ou
032 914 11 79. Débutants et po-
pulaires, mardi 18h, tél. 032 926
41 13. Avancés, lundi 18h, pati-
noire, et mercredi 18h, stade de
la Charrière, tél. 032 913 57 24
ou 032 913 06 89. Walking,
lundi 18h et mardi 14h, pati-
noire, jeudi 18h, stade de la
Charrière, tél. 078 666 62 54.

ENSEMBLE VOCAL DOMENICA ■
Tous les lundis à 20h, répétition
à l'aula du collège de l'Ouest,
Temple-Allemand 115, La
Chaux-de-Fonds. Nouveaux
choristes bienvenus. Rensei-
gnements: tél. 032 926 90 15.

GROUPE SCOUT VIEUX-CASTEL ■
Samedi, de 14h à 17h, décou-
verte, jeux en forêt, piste, brico-
lages pour enfants de 6 à 11 ans
(louveteaux), de 11 à 15 ans
(éclairateurs). Renseignements,
Nicolas Brossin, tél. 032 968 29
40.

LA JURASSIENNE ■ Course: sor-
tie aînés et seniors, samedi 4 oc-
tobre, org. H. Rohner et F.
Spiller. www.neuch-com/~juju/
JÖDLER CLUB ■ Mercredi 20h15,
répétition. Nouveaux choristes
bienvenus. Renseignements: tél.
032 926 43 42.

JUDO-KARATÉ CLUB ■ Blaise-Cen-
drars 3, judo: lundi 16h15, dès 4
ans et demi; 17h, dès 6 ans.
Mardi 17h15, dès 8 ans. Mer-
credi 18h30, débutants et
adultes. Karaté Shotokan: jeudi
18h30, débutants enfants et
adultes. Autodéfense dames:
mercredi 10h. Renseignements:

Laurence Jeanneret Berruex,
tél. 032 914 75 60 ou Dojo, 032
926 87 23.

KARATÉ CLUB SHINTAIKAN ■ Lo-
cal: av. Léopold-Robert 105. En-
fants 5 à 7 ans, lundi et vendredi
16h45 à 17h45; enfants et débu-
tants 8 à 9 ans, lundi 18h-19h et
jeudi 16h45 à 17h45; enfants
avancés 8 à 10 ans, mardi 16h45
à 17h45 et jeudi 18h à 19h; en-
fants débutants 10 à 14 ans, mer-
credi 16h45 à 17h45 et vendredi
18h à 19h; enfants avancés 11 à
14 ans, mercredi 18h à 19h et
vendredi 19h15 à 20h15; adultes
avancés, débutants dès 15 ans,
lundi, mardi, mercredi et jeudi
19h15-20h30; compétition en-
fants-adultes, samedi 10h-11h30.
Renseignements, tél. 032 913 64
48 ou 078 749 63 13.

MUSIQUE LA PERSÉVÉRANCE ■
Tous les jeudis à 19h45, répéti-
tion à la Maison du peuple, 5e
étage. Renseignements: tél. 032
968 48 42.

**ORCHESTRE DE CHAMBRE DE LA
CHAUX-DE-FONDS ■** Répétition
le jeudi soir. Renseignements:
tél. 032 913 18 96.

PROCAP ■ Samedi, de 8h à 17h,
grand marché aux puces à la
Halle aux enchères.

RED MOUNTAIN WHISPER ■
Danses country, répétitions tous
les vendredis, rue du Locle 72.
Initiation et débutant(e)s de
19h15 à 20h30. Niveau intermé-
diaire de 20h45 à 22h30. Ren-
seignements: tél. 032 926 59 39
(dès 20h).

SCRABBLE CLUB ■ Entraîne-
ment, mardi à 19h45, au 2e
étage de la Maison du peuple.

SEMONE ■ Radioamateurs, sec-
tion des Montagnes neuchâte-
loises de l'Uska. Renseigne-
ments: case postale 1489, 2301
La Chaux-de-Fonds.

**SOCIÉTÉ CANINE DE LA CHAUX-
DE-FONDS ET ENVIRONS ■** Entraî-
nements, mercredi dès 19h et
samedi dès 14h. Renseigne-
ments: J.-P. Zaugg, tél. 032 931
17 45.

**SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOL-
GIQUE SEC ■** Entraînements,
mercredi à 19h et samedi à 14h
aux Joux-Derrière. Renseigne-
ments auprès de G. Zoutter, tél.
032 968 65 80.

SOCIÉTÉ GYM HOMMES ■ Dès 30
ans, tous les jeudis, 19h45-22h,
halle D, collège Numa-Droz.
Renseignements: tél. 032 913 50
51 ou 079 519 93 91.

SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE ■ Tous
les lundis, dès 20h, étude des
champignons au local, rue du
Commerce 121.

TIR À L'ARC ■ Salle boulevard
des Eplatures 66 (près du Mc-
Donald's), mardi 18h30-19h30
(débutants); mardi et jeudi
18h30-20h30 (entraînement du
club). Contact: la présidente,
tél. 032 968 46 93.

LE LOCLE

La famille a le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Robert PIZZOTTI

survenu le 29 septembre dans sa 61e année.

Selon le désir du défunt, la cérémonie et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Madame Jocelyne Pizzotti
Gérardmer 12, 2400 Le Locle

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

132-138722

AUJOURD'HUI

Des éclaircies bien maladroites

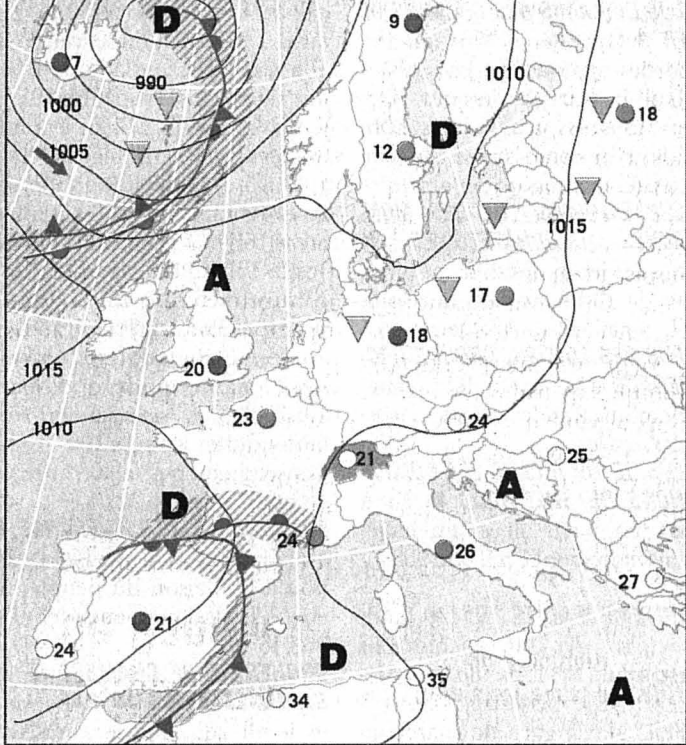
Situation générale. Une dépression est centrée au voisinage du Portugal, elle confectionne les fronts perturbés à la chaîne et les envoi à travers le continent. Entre-deux, elle laisse un peu de place à des éclaircies et c'est le cas aujourd'hui.

Prévisions pour la journée. Beaucoup d'humidité dans le décor. Il y a déjà des stratus sur le Plateau et au fond des vallées, ce sont les reliquats du mauvais temps d'hier. Les autres ne s'en sortent pas à si bon compte car des nuages traînaient le long des reliefs, histoire d'équilibrer la tristesse ambiante. Le soleil parvient à montrer le bout de ses rayons, mais avec paresse, juste pour faire grimper le mercure à 18 degrés.

Les prochains jours. Demain et samedi: couvert et précipitations. Dimanche: coucou, la neige sur les crêtes.

Jean-François Rumley

Carte isobarique prévue pour aujourd'hui à 14 heures



Front froid	▲▲▲	Pluie
Front chaud	▲▲▲	Averses
Occlusion	▲▲▲	Zone orageuse
Courant d'air froid	▲	Neige
Courant d'air chaud	▲	Anticyclone
Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)	1015 1010 1005	Dépression
	A	Ciel serein
	D	Ciel nuageux
	●	Ciel couvert

Fête à souhaiter Léger

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 18°
- Boudry: 18°
- Cernier: 18°
- Fleurier: 18°
- La Chaux-de-Fonds: 18°
- Le Locle: 18°
- La Vue-des-Alpes: 15°
- Saignelégier: 18°
- Saint-Imier: 18°

Hier à 13 heures

En Suisse...

- Bâle: pluie, 13°
- Berne: pluie, 12°
- Genève: pluie, 14°
- Locarno: pluie, 14°
- Sion: pluie, 17°
- Zurich: pluie, 12°

... en Europe

- Athènes: peu nuageux, 27°
- Berlin: beau, 17°
- Istanbul: très nuageux, 22°
- Lisbonne: très nuageux, 20°
- Londres: très nuageux, 18°
- Madrid: très nuageux, 21°
- Moscou: très nuageux, 18°
- Paris: très nuageux, 16°
- Rome: très nuageux, 24°

... et dans le monde

- Bangkok: pluvieux, 31°
- Le Caire: ensoleillé, 31°
- Johannesburg: ensoleillé, 33°
- Miami: pluvieux, 31°
- Pékin: variable, 17°
- Rio de Janeiro: variable, 25°
- San Francisco: ensoleillé, 20°
- Sydney: ensoleillé, 18°
- Tokyo: ensoleillé, 25°

Soleil

Lever: 7h31
Coucher: 19h11

Lune

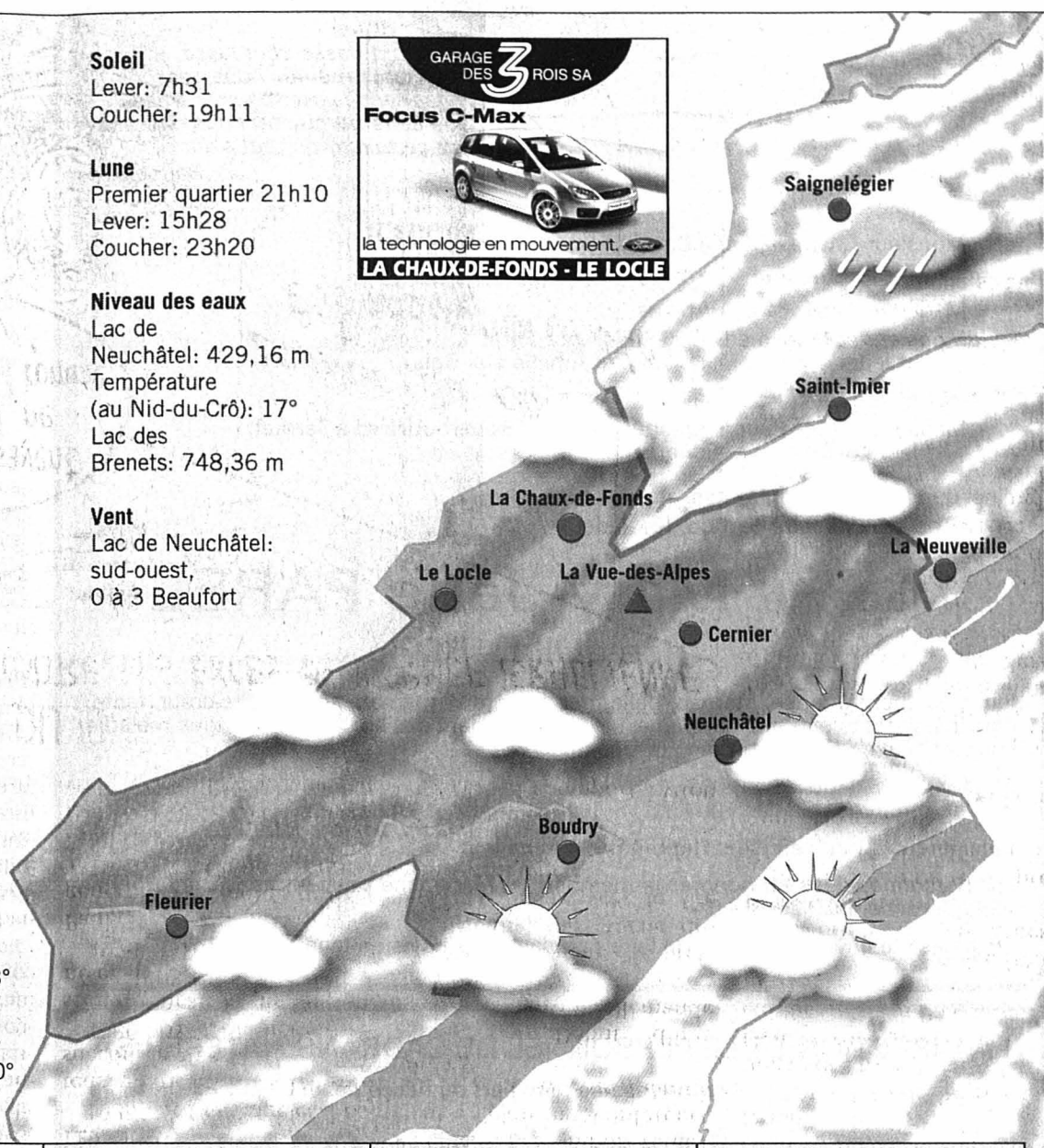
Premier quartier 21h10
Lever: 15h28
Coucher: 23h20

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,16 m
Température (au Nid-du-Crô): 17°
Lac des Brenets: 748,36 m

Vent

Lac de Neuchâtel: sud-ouest, 0 à 3 Beaufort



Aujourd'hui	Vendredi	Samedi	Dimanche
En plaine: 18° A 1000 m: 18°	18° 15°	14° 10°	8° 3°

Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

L'ÉPHÉMÉRIDE

2 octobre 1869: naissance de Gandhi

Son surnom Mahatma signifiait «grande âme». Issu d'une famille aisée, Gandhi fit ses études en Inde puis à Londres et devint avocat. Il exerça un temps à Bombay puis partit pour l'Afrique du Sud, où il se fit le champion des Indiens contre la politique de ségrégation raciale pratiquée dans ce pays. De retour en Inde, il mena la lutte anti-anglaise, ce qui lui valut d'être emprisonné plusieurs fois. Il fut le plus fervent représentant de la doctrine de la non-violence active, réclamant l'égalité des droits entre tous les hommes et la réhabilitation des Intouchables, la caste la plus dévalorisée dans la société traditionnelle hindoue. Emprisonné pendant la Seconde Guerre mondiale, il participa néanmoins aux négociations pour l'indépendance de l'Inde, qui se concrétisa le 15 août 1947. Mais il ne put empêcher le déchaînement des conflits religieux entre hindous et musulmans, qui aboutit à la partition du pays entre Inde (à majorité hindoue) et Pakistan (musulman), ainsi qu'à des transferts massifs de population entre les deux pays, qui tournèrent souvent en de nouveaux affrontements.

Moins d'un an après l'indépendance de l'Inde, il fut assassiné par un fanatique hindou.

Cela s'est aussi passé un 2 octobre

2002 - Le premier ministre français Jean-Pierre Raffarin décide de lever l'embargo sur le bœuf britannique en vigueur depuis mars 1996, suivant l'avis favorable rendu par les experts de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa). L'ancien PDG de Thomson-Multimédia, Thierry Breton, succède à Michel Bon à la présidence de France-Télécom, minée par les dettes. Des chercheurs établissent la carte du génome du parasite responsable du paludisme et celle du moustique qui le transmet à l'homme. Ce double séquençage constitue une avancée considérable dans la lutte contre cette maladie, qui tue près de trois millions de personnes chaque année. Le président américain George W. Bush parvient à un accord avec les leaders de la Chambre des représentants sur le texte d'une résolution parlementaire ouvrant la porte à une action militaire contre l'Irak. Décès de Bruce Paltrow, 58 ans, réalisateur et producteur de télévision, père de l'actrice Gwyneth Paltrow.

1999 - Décès de Heinz G. Konsalik, 78 ans, l'un des écrivains allemands les plus populaires de l'après-guerre.

1998 - Le sénateur des Vosges Christian Poncelet

(RPR) est élu président du Sénat. Il succède à l'UDF René Monory et met un terme à 30 années de présidence centriste de la Haute Assemblée.

1997 - Un autocar transportant une quarantaine de passagers se renverse sur l'autoroute A7, au nord de Marseille: 12 morts. L'Union européenne signe le Traité d'Amsterdam, qui remplace le Traité de Maastricht.

1992 - Mikhaïl Gorbatchev, ayant refusé de témoigner au procès sur la légalité du Parti communiste d'Union soviétique, se voit interdire par la Cour constitu-

tionnelle de quitter le territoire russe.

1990 - Un Boeing 737 chinois détourné percute deux autres avions en atterrissant à Canton: plus de 120 morts.

1985 - A Los Angeles, l'acteur américain Rock Hudson succombe au sida.

1980 - Mort du metteur en scène français Louis Daquin, né en 1908.

1979 - Discours de Jean Paul II devant l'Assemblée générale des Nations unies.

1974 - La Chine approuve l'utilisation de l'arme du pétrole par les Arabes, qui devrait, selon Pékin, aider la

lutte du tiers monde contre l'impérialisme.

1963 - Coup d'Etat au Honduras.

1958 - Indépendance de la Guinée.

1952 - Les Chinois réunissent à Pékin une conférence sur la paix «en Asie et dans le Pacifique».

1941 - Début d'une grande offensive allemande contre Moscou.

1940 - Le bateau «Empress of Britain», qui évacue des enfants anglais vers le Canada, est coulé.

1935 - Les Italiens envahissent l'Ethiopie.

1932 - Le rapport Lytton

sur la Mandchourie, présenté à la Société des nations, reconnaît les intérêts particuliers du Japon et recommande la création d'un Etat autonome, sous souveraineté chinoise mais contrôlé par le Japon.

1924 - La Société des nations adopte le protocole de Genève sur le règlement pacifique des conflits internationaux.

1892 - Décès de l'écrivain et historien français Ernest Renan, 69 ans.

1889 - Réunion de la première conférence panaméricaine à Washington.

1870 - Rome devient la capitale de l'Italie.

1823 - Ferdinand VII, rétabli par les Français sur le trône d'Espagne, promulgue des décrets en vue de l'exécution de ses adversaires.

1804 - La population anglaise est mobilisée pour s'opposer à un projet de débarquement de Napoléon.

1492 - Henri VII d'Angleterre, inquiet de la puissance de Charles VIII, qui a rattaché la Bretagne à son royaume, envahit la France.

Ils sont nés un 2 octobre

- Paul von Hindenburg, militaire et homme d'Etat allemand (1847-1934);
- Le maréchal Ferdinand Foch (1851-1929);
- Cordell Hull, homme d'Etat américain (1871-1955);
- Groucho Marx, comédien américain (1895-1977);
- L'écrivain anglais Graham Greene (1904-1991).

LE DESSIN DU JOUR

PROTESTATION CONTRE LES EXCÈS DE L'ARMÉE ISRAËLIENNE

